



**Plateforme intergouvernementale
scientifique et politique sur la
biodiversité et les services
écosystémiques**

Distr. générale
22 janvier 2025

Français
Original : anglais

Plénière de la Plateforme intergouvernementale
scientifique et politique sur la biodiversité et
les services écosystémiques
Onzième session
Windhoek, 10-16 décembre 2024

**Rapport de la Plénière de la Plateforme intergouvernementale
scientifique et politique sur la biodiversité et les services
écosystémiques sur les travaux de sa onzième session**

Additif

**Résumé à l'intention des décideurs de l'évaluation thématique
des causes sous-jacentes de la perte de biodiversité et
des déterminants du changement transformateur, ainsi que
des solutions possibles afin de réaliser la Vision 2050 pour
la biodiversité (évaluation du changement transformateur)**

On trouvera dans l'annexe du présent additif le résumé à l'intention des décideurs relatif à l'évaluation thématique des causes sous-jacentes de la perte de biodiversité et des déterminants du changement transformateur, ainsi que des solutions possibles afin de réaliser la Vision 2050 pour la biodiversité, effectuée par la Plateforme intergouvernementale scientifique et politique sur la biodiversité et les services écosystémiques.

* Nouveau tirage pour raisons techniques (2 octobre 2025).

Annexe

Résumé à l'intention des décideurs de l'évaluation thématique des causes sous-jacentes de la perte de biodiversité et des déterminants du changement transformateur, ainsi que des solutions possibles afin de réaliser la Vision 2050 pour la biodiversité

Auteur(rice)s¹

Karen O'Brien (Coprésidente, Norvège), Lucas A. Garibaldi (Coprésident, Argentine), Arun Agrawal (Coprésident, États-Unis d'Amérique)

Elena Bennett (États-Unis d'Amérique/Canada), Oonsie Biggs (Afrique du Sud), Rafael Calderón-Contreras (Mexique), Edward R. Carr (États-Unis d'Amérique), Niki Frantzeskaki (Grèce/Pays-Bas (Royaume des)), Hannah Gosnell (États-Unis d'Amérique), Janita Gurung (Népal), Sergio Lambertucci (Argentine), Julia Leventon (Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord/Tchéquie), Chuan Liao (Chine/États-Unis d'Amérique), Victoria Reyes García (Espagne), Lynne Shannon (Afrique du Sud), Sebastián Villasante (Argentine, Espagne/Espagne), Fern Wickson (Australie/Norvège), Yves Zinngrebe (Allemagne), Laurence Perianin (IPBES)

Membres du Comité de gestion ayant fourni des orientations pour la réalisation de la présente évaluation

Markus Fischer, Özden Görücü, Floyd Homer, Madhav Karki, Asia Mohammed, David Obura

Avertissement

Les appellations employées dans le présent rapport et la présentation des données sur les cartes qui y figurent n'impliquent de la part de la Plateforme intergouvernementale scientifique et politique sur la biodiversité et les services écosystémiques aucune prise de position quant au statut juridique des pays, territoires, villes ou zones mentionnés, ou de leurs autorités, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites. Ces cartes ont été établies ou utilisées dans le seul but de faciliter l'évaluation des vastes zones biogéographiques qu'elles représentent.

¹ Les auteur(rice)s sont énuméré(e)s, avec entre parenthèses, le ou les pays dont ils (elles) ont la nationalité, séparés par une virgule s'ils (elles) en ont plusieurs, et, après une barre oblique, leur pays d'affiliation, s'il est différent de celui ou ceux dont ils (elles) ont la nationalité, ou le nom de leur organisation, s'ils (elles) appartiennent à une organisation internationale. Les pays ou organisations ayant désigné ces expertes et experts sont répertoriés sur le site Web de la plateforme intergouvernementale scientifique et politique sur la biodiversité et les services écosystémiques (IPBES).

Préambule

Un changement transformateur difficile, mais réalisable, vers un monde juste et durable s'impose d'urgence pour faire cesser et inverser la perte de biodiversité et sauvegarder la vie sur Terre². Ce changement est nécessaire face aux défis et crises environnementaux de portée mondiale, y compris la perte de biodiversité, les changements climatiques et la pollution³. La biodiversité revêt une importance fondamentale pour les systèmes qui sous-tendent la vie et une bonne qualité de vie, dont bon nombre sont aujourd'hui menacés. Il est essentiel de promouvoir et d'accélérer le changement transformateur si on veut pouvoir atteindre les 23 cibles mondiales orientées vers l'action ainsi que les quatre objectifs du Cadre mondial de la biodiversité de Kunming-Montréal⁴ d'ici à 2030, et réaliser la Vision 2050 pour la biodiversité, à savoir un monde vivant en harmonie avec la nature, où la biodiversité est « valorisée, conservée, rétablie et utilisée avec sagesse, de manière à préserver les services écosystémiques, la santé de la planète et les avantages essentiels dont bénéficient tous les êtres humains ». Un tel changement est également indispensable pour progresser dans la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030 et de ses objectifs de développement durable⁵, de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques⁶ et de l'Accord de Paris. La vision d'une vie en harmonie avec la nature, y compris la Terre nourricière, décrit un monde juste et durable où toutes les formes de vie peuvent s'épanouir. Les liens entre la durabilité et l'équité sont clairement reconnus dans les accords internationaux relatifs à la conservation, à la restauration et à l'utilisation durable de la biodiversité.

L'évaluation ci-après est axée sur le changement transformateur visant expressément à la réalisation de la Vision 2050 pour la biodiversité et de la durabilité mondiale. Elle fait fond sur les contributions antérieures de la Plateforme intergouvernementale scientifique et politique sur la biodiversité et les services écosystémiques (IPBES) qui mesurent l'importance d'un changement transformateur pour remédier pleinement à la perte de biodiversité et au déclin de la nature^{7,8}. Le rapport de l'IPBES sur l'évaluation mondiale de la biodiversité et des services écosystémiques⁹ a défini ce changement transformateur comme étant une « réorganisation en profondeur à l'échelle du système de l'ensemble des facteurs technologiques, économiques et sociaux, y compris des paradigmes, des objectifs et des valeurs ». L'évaluation du changement transformateur s'appuie sur cette définition et la clarifie, en mettant l'accent sur ce que signifie le changement en question, comment il se produit et comment le promouvoir et l'accélérer pour parvenir à un monde juste et durable.

² IPBES (2019a) : Summary for Policymakers of the Global Assessment Report on Biodiversity and Ecosystem Services of the Intergovernmental Science-Policy Platform on Biodiversity and Ecosystem Services. Díaz, S., Settele, J., Brondízio, E. S., Ngo, H. T., Guèze, M., Agard, J., Arneth, A., Balvanera, P., Brauman, K. A., Butchart, S. H. M., Chan, K. M. A., Garibaldi, L. A., Ichii, K., Liu, J., Subramanian, S. M., Midgley, G. F., Miloslavich, P., Molnár, Z., Obura, D., Pfaff, A., Polasky, S., Purvis, A., Razzaque, J., Reyers, B., Roy Chowdhury, R., Shin, Y. J., Visseren-Hamakers, I. J., Willis, K. J., et Zayas C. N. (dir. pub.). Secrétariat de l'IPBES, Bonn (Allemagne). <https://doi.org/10.5281/zenodo.3553458>.

³ IPCC (2022) : Climate Change 2022 : Impacts, Adaptation, and Vulnerability. Contribution of Working Group II to the Sixth Assessment Report of the Intergovernmental Panel on Climate Change. H.-O. Pörtner, D. C. Roberts, M. Tignor, E. S. Poloczanska, K. Mintenbeck, A. Alegría, M. Craig, S. Langsdorf, S. Löschke, V. Möller, A. Okem, B. Rama (dir. pub.) Cambridge University Press. Cambridge University Press, Cambridge, UK et New York, NY, USA, 3056 p., 10.1017/9781009325844.

⁴ Adopté par la Conférence des Parties à la Convention sur la diversité biologique, par sa décision 15/4.

⁵ Résolution 70/1 de l'Assemblée générale.

⁶ Nations Unies, Recueil des Traités, vol. 1771, n° 30822.

⁷ IPBES (2022) : Methodological Assessment Report on the Diverse Values and Valuation of Nature of the Intergovernmental Science-Policy Platform on Biodiversity and Ecosystem Services. Balvanera, P., Pascual, U., Christie, M., Baptiste, B. et González-Jiménez, D. (dir. pub.). Secrétariat de l'IPBES, Bonn (Allemagne). <https://doi.org/10.5281/zenodo.6522522>.

⁸ IPBES (2022) : Thematic Assessment Report on the Sustainable Use of Wild Species of the Intergovernmental Science-Policy Platform on Biodiversity and Ecosystem Services. Fromentin, J. M., Emery, M. R., Donaldson, J., Danner, M. C., Hallosserie, A. et Kieling, D. (dir. pub.). Secrétariat de l'IPBES, Bonn (Allemagne). <https://doi.org/10.5281/zenodo.6448567>.

⁹ Chan, K. M. A., Agard, J., Liu, J., Aguiar, A. P. D., Armenteras Pascual, D., Boedhihartono, A. K., Cheung, W. W. L., Hashimoto, S., Pedraza, G. C. H., Hickler, T., Jetzkowitz, J., Kok, M., Murray-Hudson, M., O'Farrell, P., Satterfield, T., Saisel, A. K., Seppelt, R., Strassburg, B., Xue, D., Selomane, O., Balint, L., et A. Mohamed. (2019). *Chapter 5: Pathways towards a Sustainable Future. In: Global Assessment Report on Biodiversity and Ecosystem Services of the Intergovernmental Science-Policy Platform*. Brondízio, E. S., Settele, J., Díaz, S., et Ngo, H. T. (dir. pub.). Secrétariat de l'IPBES, Bonn (Allemagne). <https://doi.org/10.5281/zenodo.3832099>.

De nouvelles conceptions et approches stratégiques produisant des résultats positifs pour la biodiversité et la nature s'imposent si on veut que le changement transformateur ait la portée, l'échelle, la rapidité et la profondeur requises pour le maintien de la vie sur Terre. Faisant fond sur un nombre croissant de publications et sur les preuves fournies par diverses disciplines scientifiques et différents systèmes de savoirs, l'évaluation du changement transformateur constate qu'un simple réarrangement des éléments constitutifs du système ne suffit pas. Pour conférer à la réorganisation systémique l'ampleur, la profondeur et la dynamique décrites dans le rapport de l'IPBES sur l'évaluation méthodologique des diverses valeurs de la nature et de leur estimation, il convient de s'attaquer aux causes sous-jacentes de la perte de biodiversité et du déclin de la nature d'une manière qui cadre avec les principes directeurs clés du changement transformateur.

L'évaluation se penche sur divers aspects du changement transformateur qui contribuent à la réalisation de la Vision 2050 pour la biodiversité et sur les défis et obstacles à surmonter pour réaliser ce changement. Elle souligne que la réponse à ces défis ne dépend pas seulement de ce qu'on fait, en termes de stratégies et de mesures, mais aussi de la manière dont on le fait, en termes de principes et d'adoption d'autres conceptions, structures et pratiques, en tenant compte de différentes visions d'avenir, visions du monde et valeurs. La section des orientations pratiques montre comment les décideurs, les entreprises, la société civile, les peuples autochtones et les communautés locales, ainsi que l'ensemble de la population, peuvent utiliser les messages et les éléments fournis dans l'évaluation pour engager un changement transformateur conduisant à un monde juste et durable (**appendice 2**).

Messages clés

A. Un changement transformateur difficile, mais réalisable, s'impose d'urgence

KM1. Un changement transformateur vers un monde juste et durable est requis de toute urgence pour faire face aux crises mondiales interconnectées en rapport avec la perte de biodiversité, le déclin de la nature et l'effondrement prévu des fonctions clés des écosystèmes. Retarder la prise de mesures en faveur de la durabilité mondiale est coûteux par rapport aux avantages d'une action immédiate {A1, A2, B4}.

Il est urgent de procéder à un changement transformateur face à la portée et à l'ampleur des défis actuels en matière de durabilité, y compris le déclin et l'effondrement prévu des fonctions clés des écosystèmes et l'érosion de la biodiversité. Ce changement est nécessaire en raison de l'inaptitude des approches antérieures et actuelles à faire cesser ou à inverser le déclin de la nature à l'échelle du globe, qui a de graves répercussions sur l'économie mondiale et le bien-être humain. La planète est confrontée à de multiples crises interdépendantes qui vont s'accroissant, dont celles de la perte de biodiversité, des changements climatiques et de la pollution. L'interaction de ces crises accroît le risque d'atteindre des points de basculement biophysique irréversible des systèmes et processus écologiques fondamentaux nécessaires à la vie. Les organismes gouvernementaux et intergouvernementaux, les organisations du secteur privé et la société civile sont de plus en plus conscients de la nécessité d'un changement transformateur, et reconnaissent de plus en plus les liens d'interdépendance entre divers éléments tels que la biodiversité, les changements climatiques, l'eau, l'alimentation et la santé¹⁰. La plupart des approches antérieures et actuelles de la conservation visent à réformer plutôt qu'à transformer les systèmes existants. Les efforts de conservation, de restauration et d'utilisation durable de la biodiversité manquent cruellement de ressources par rapport à la valeur économique générée au niveau mondial par les activités se rattachant directement à la nature. Les flux financiers en faveur de la conservation de la biodiversité (135 à 156 milliards de dollars, en valeur constante de 2023) ne représentent, par exemple, qu'environ 0,25 % du produit intérieur brut (PIB) mondial dépendant plus ou moins fortement de la nature (58 000 milliards de dollars). Le coût de l'inaction et de l'atermolement est élevé, car il a été estimé qu'il est deux fois plus coûteux de retarder de 10 ans les mesures visant à enrayer et inverser la perte de biodiversité au niveau mondial que d'agir immédiatement.

KM2. Le changement transformateur est défini comme une modification fondamentale, à l'échelle du système, des conceptions, des structures et des pratiques. Un changement transformateur délibéré vers un monde juste et durable fait évoluer les conceptions, les structures et les pratiques de manière à s'attaquer aux causes sous-jacentes de la perte de biodiversité et du déclin de la nature. En même temps, il reste important de reconnaître et de renforcer les conceptions, structures et pratiques alignées sur l'objectif de création d'un monde juste et durable, à l'exemple de celles de nombreux peuples autochtones et communautés locales {A3, A4}. Les causes sous-jacentes sont des schémas sociaux et culturels profondément enracinés et interconnectés qui façonnent, influencent et renforcent tous les facteurs directs et indirects de perte de biodiversité. Les trois principales causes sous-jacentes relevées dans l'évaluation sont : a) la déconnexion et la domination vis-à-vis de la nature et d'autres personnes ; b) la concentration du pouvoir et de la richesse ; c) la priorisation des gains matériels, individuels et à court terme. Ensemble, elles sapent l'efficacité des efforts de conservation et d'utilisation durable de la biodiversité et contribuent aux défis et obstacles qui entravent le changement transformateur. Les actuels schémas dominants en matière de conceptions, de structures et de pratiques perpétuent et renforcent ces causes sous-jacentes de la perte de biodiversité et du déclin de la nature. Parallèlement, de nombreux peuples autochtones et communautés locales du monde entier ont des conceptions, structures et pratiques alignées sur la perspective d'un monde juste et durable. La réalisation de la Vision 2050 pour la biodiversité et des objectifs mondiaux de durabilité connexes exige un changement transformateur modifiant les conceptions, les structures et les pratiques de façon à cibler et traiter ces causes sous-jacentes. Les conceptions comprennent les façons de penser, les formes de connaissance et les façons de voir. Les structures désignent les façons d'organiser, de réglementer et de gouverner. Les pratiques représentent les façons de faire, de se comporter et d'interagir. Il est possible de promouvoir et d'accélérer le changement transformateur en sélectionnant et en faisant progresser des stratégies et des mesures de conservation, de restauration et d'utilisation durable de la biodiversité et de la nature qui s'intègrent dans les diverses conceptions, structures et pratiques afin de traiter spécifiquement les causes sous-jacentes.

¹⁰ IPBES (2024). Summary for Policymakers of the Thematic Assessment Report on the Interlinkages among Biodiversity, Water, Food and Health of the Intergovernmental Science-Policy Platform on Biodiversity and Ecosystem Services. McElwee, P. D., Harrison, P. A., van Huysen, T. L., Alonso Roldán, V., Barrios, E., Dasgupta, P., DeClerck, F., Harmáčková, Z. V., Hayman, D. T. S., Herrero, M., Kumar, R., Ley, D., Mangalagiu, D., KMFarlane, R. A., Paukert, C., Pengue, W. A., Prist, P. R., Ricketts, T. H., Rounsevell, M. D. A., Saito, O., Selomane, O., Seppelt, R., Singh, P. K., Sitas, N., Smith, P., Vause, J., Molua, E. L., Zambrana-Torrel, C., et Obura, D. (dir. pub.). Secrétariat de l'IPBES, Bonn (Allemagne). <https://doi.org/10.5281/zenodo.13850289>.

KM3. Quatre principes clés¹¹ permettent de faire face et de s’attaquer aux causes sous-jacentes de la perte de biodiversité et du déclin de la nature et guident le processus de changement transformateur délibéré. Ces principes sont l’équité et la justice, le pluralisme et l’inclusion, le maintien de relations respectueuses et réciproques entre la population humaine et la nature, et l’apprentissage et l’action adaptatifs {A5, A6, B7}. Les valeurs et les visions d’avenir qui guident les décisions concernant la nature et ses contributions aux populations revêtent une très grande importance (voir le rapport de l’IPBES sur l’évaluation méthodologique des diverses valeurs de la nature et de leur estimation). Compte tenu de l’ampleur, de la profondeur et de la dynamique des processus de transformation, ce n’est pas seulement ce qui est fait qui importe, mais aussi la manière dont on le fait. Les principes clés identifiés dans l’évaluation sont importants pour lutter directement contre les causes sous-jacentes de la perte de biodiversité et du déclin de la nature. Ils sont également essentiels pour guider le processus de changement de manière attentive et prompte à réagir aux impacts négatifs ou inattendus. Le changement transformateur est un processus qui touche de multiples aspects d’un système, souvent de manière imprévisible. Les retours d’information à différents niveaux et échelles peuvent produire des effets inattendus et involontaires. Le changement transformateur implique également un abandon du statu quo qui, à court terme, peut ne pas bénéficier à tout le monde. Même si l’objectif est un monde juste et durable et un avenir florissant pour toutes et tous, la dynamique complexe d’un changement profond à l’échelle planétaire fera des gagnant(e)s et des perdant(e)s (parmi les humains et les non-humains), qui se succéderont tout au long du processus, selon les contextes. Cela peut entraîner des tensions entre celles et ceux qui profitent du changement et celles et ceux qui en supportent les coûts. Le principe de l’apprentissage et de l’action adaptatifs, qui s’applique au processus, est essentiel pour pouvoir détecter les conséquences imprévues, les impacts émergents et les tensions, et y répondre. Les principes normatifs qui guident les décisions et les comportements aident à faire en sorte que le processus de changement transformateur tienne compte de ces dynamiques et y réponde, et qu’il reste axé sur l’obtention de résultats justes et durables.

KM4. Le changement transformateur vers un monde juste et durable est confronté à des défis systémiques, persistants et omniprésents se présentant sous la forme d’obstacles qui freinent ou empêchent son instauration et renforcent le statu quo {A6, A7}. Les défis qui entravent changement transformateur influencent tous les aspects des relations entre les humains et la nature. Le rapport en a identifié cinq qui revêtent une importance fondamentale : a) les relations de domination vis-à-vis de la nature et d’autres personnes, en particulier celles apparues et propagées à l’époque des colonies qui persistent à ce jour ; b) les inégalités économiques et politiques ; c) l’inadéquation des politiques et l’inadaptation des institutions ; d) les modes de consommation et de production – y compris les habitudes et pratiques individuelles - non durables ; e) l’accès insuffisant à des technologies non polluantes et le manque de coordination des systèmes de savoirs et d’innovation. Ces défis se posent à des échelles multiples et reflètent des conceptions, des structures et des pratiques complexes et fortement influencées par le pouvoir. Ils se présentent sous la forme d’obstacles au changement transformateur dans divers contextes. En termes d’impact, les actions et les ressources engagées pour bloquer le changement transformateur, par exemple au moyen du lobbying en faveur de groupes d’intérêt ou de pratiques de corruption, éclipsent celles consacrées à la conservation et à l’utilisation durable de la biodiversité. Cependant, des coalitions d’acteurs ont mis au point des stratégies et des options pour surmonter ces obstacles et défis et prennent actuellement des mesures possédant un potentiel transformateur susceptible de mener à un monde juste et durable.

KM5. La combinaison de différentes idées tirées de diverses approches et de divers systèmes de savoirs, y compris les savoirs autochtones et locaux, améliore les stratégies et mesures en faveur d’un changement transformateur {A9, B10}. Le changement transformateur consiste à faire subir aux conceptions, aux structures et aux pratiques des modifications se renforçant mutuellement, de manière à s’attaquer aux causes sous-jacentes de la perte de biodiversité et du déclin de la nature. Compte tenu de l’ampleur et de la profondeur de ce changement, aucune théorie ou approche unique ne permet de comprendre complètement sa complexité et la manière de l’accomplir dans tous les contextes et à toutes les échelles voulus. Différentes approches apportent des éclairages complémentaires sur la manière dont il se produit et dont on peut le promouvoir, l’accélérer et l’orienter. À cet égard, l’évaluation a recensé les six grands types d’approche suivants : systémique, structurelle, de transformation interne, d’autonomisation, de cocréation de connaissances, et scientifico-technologique. Les savoirs autochtones et locaux contribuent à toutes ces approches, leur apportant des philosophies, une « éthique du *care* » et de la réciprocité, ainsi que des valeurs et pratiques permettant de façonner le changement transformateur, notamment en faisant reconnaître par certaines personnes les droits de la nature et les droits de la Terre nourricière. La prise en compte des synergies entre les approches et les systèmes de savoirs peut promouvoir et accélérer ce changement.

¹¹ Le terme « principe », tel qu’il est utilisé ici, fait référence à un cadre de compréhension, de raisonnement et de jugement, et non à un principe de droit. Les principes représentent souvent des valeurs ou des croyances qui guident les décisions et les comportements.

KM6. Le changement transformateur est possible et se caractérise par la qualité et la direction du changement. Qu'elles soient à petite ou à grande échelle, les modifications s'attaquant aux causes sous-jacentes de la perte de biodiversité et du déclin de la nature contribuent au changement transformateur vers un monde juste et durable {A7, A10, A11, C1, C11}. Les visions d'avenir revêtent une importance fondamentale pour ce qui est d'inspirer des changements transformateurs, y compris des changements à petite échelle ou progressifs s'attaquant aux causes sous-jacentes de la perte de biodiversité et du déclin de la nature et pouvant éventuellement prendre une plus grande envergure. Les défis peuvent être relevés au moyen de stratégies et de mesures spécifiques au contexte qui incarnent les principes du changement transformateur et sont orientées vers des visions d'avenir d'un monde juste et durable. De nombreuses initiatives existantes ont le potentiel de transformer les conceptions, les structures et les pratiques à l'échelle du système. Il existe, de par le monde, de nombreux exemples passés et actuels d'acteurs et groupes d'acteurs menant ou prévoyant de mener des initiatives très variées de plus ou moins grande envergure à la fois équitables, justes, pluralistes et inclusives, qui favorisent le respect et la réciprocité dans les relations entre les humains et la nature. Les études de cas font ressortir que les changements transformateurs qui incluent explicitement des visions d'avenir produisent des résultats plus positifs dans les dimensions écologique, économique et sociale de la durabilité mondiale. Elles montrent également que des résultats positifs pour la nature et pour la population humaine peuvent être obtenus en moins de dix ans.

B. Stratégies et mesures pour un changement transformateur

KM7. Cinq stratégies clés assorties de mesures produisant des effets complémentaires et synergiques peuvent contribuer de manière appréciable à faire progresser le changement transformateur délibéré en faveur de la durabilité mondiale. Les mesures associées à chaque stratégie forment un ensemble intégré permettant de modifier de manière adaptative les conceptions, structures et pratiques enracinées (figure SPM.6) {B1, B2, B3, B4, B5, B6, B7, B8, B9, B10, B11}. La **stratégie 1** a trait à la conservation et à la régénération des espaces qui ont de la valeur pour la nature et les humains (**encadré SPM.3**) {B1}. La **stratégie 2** vise essentiellement à provoquer un changement systémique dans les secteurs contribuant le plus à l'érosion de la biodiversité et au déclin de la nature (**encadré SPM.5**) {B2, B3}. La **stratégie 3** porte sur la transformation des systèmes économiques en faveur de la nature et de l'équité (**figure SPM.7**) {B4, B5, B6}. La **stratégie 4** concerne la transformation des systèmes de gouvernance pour les rendre intégrés, inclusifs, responsables et adaptables (**encadré SPM.5**) {B7, B8}. Enfin, la **stratégie 5** est axée sur la modification des conceptions et des valeurs de la société afin d'obtenir la reconnaissance et la priorisation des interconnexions fondamentales entre les humains et la nature (**figure SPM.8, encadré SPM.6**) {B9, B10, B11, B12}. Il est possible d'intégrer la cocréation de connaissances et la collaboration dans ces stratégies, afin de garantir une circulation efficace des connaissances et un engagement en faveur du principe de pluralisme et d'inclusion {B11}.

KM8. La conservation dans un contexte d'intendance durable, notamment par les peuples autochtones et les communautés locales, est un facteur de changement transformateur lorsqu'elle est inclusive, bien financée et axée sur des sites de grande valeur pour la nature et les humains, et lorsque les droits des peuples autochtones sont reconnus (stratégie 1, mesure 1.1) {B1}. Le changement transformateur peut également inclure un renforcement des protections juridiques de la biodiversité et le respect des droits de la nature et des droits de la Terre nourricière reconnus par certains pays (**mesure 1.2**), une conservation fondée sur les diverses valeurs de la nature (**mesure 1.3**), l'adoption de conceptions, structures et pratiques régénératrices (**mesure 1.4**) et la promotion de l'aménagement intégré du territoire (**mesure 1.5**). Une stratégie de transformation peu coûteuse consiste à faire porter l'essentiel des efforts sur les endroits où la nature fait déjà l'objet de mesures de conservation, de restauration et de valorisation, et d'une intendance avisée de la part de peuples autochtones et communautés locales, qui possèdent des droits de gestion ou d'occupation sur un total d'environ 40 % des espaces protégés et paysages écologiquement intacts de 87 pays. Les savoirs autochtones et locaux favorisent souvent les approches bioculturelles (intégrant la conservation de la biodiversité et les valeurs culturelles) qui ont démontré la durabilité à long terme des mesures de conservation spécifiques au contexte local (**encadré SPM.3**). Pour soutenir et renforcer la conservation menée par les peuples autochtones et les communautés locales, il peut être nécessaire d'adapter la législation nationale et d'autres processus de gouvernance afin d'assurer la prise en compte et la protection des droits applicables pertinents, ainsi que des connaissances et des systèmes de gouvernance bioculturels, y compris ceux de ces peuples autochtones et communautés locales, en conformité avec les instruments internationaux.

KM9. Il est crucial et urgent de procéder à des changements transformateurs dans les secteurs qui contribuent fortement à la perte de biodiversité¹², en particulier ceux de l'agriculture et de l'élevage, de la pêche, de la sylviculture, des infrastructures, des mines et des combustibles fossiles, si on veut faire progresser la durabilité mondiale et fournir des avantages sociaux afin d'atteindre la Vision 2050 pour la biodiversité (stratégie 2) (figure SPM.7) {B2, B3, B4}. Les mesures associées à cette stratégie comprennent la réglementation de l'exploitation directe des organismes (**mesure 2.1**), l'intégration des technologies dans des cadres transformateurs (**mesure 2.2**), le financement de la durabilité mondiale (**mesure 2.3**) et le soutien aux initiatives de la société civile (**mesure 2.4**). Au cours des cinq dernières décennies, des modes de consommation et de production non durables ont accéléré l'érosion de la biodiversité. En 2023, plus de la moitié du PIB mondial, soit environ 58 000 milliards de dollars, provenait d'activités économiques dépendant plus ou moins fortement de la nature, alors même que certains secteurs critiques, tels que l'agriculture, sont particulièrement vulnérables à la perte de biodiversité et au déclin de la nature (**figure SPM.7**). En 2020, les industries fortement dépendantes de la nature ont rapporté environ 13 000 milliards de dollars (15 % du PIB mondial) et celles présentant une dépendance modérée 31 000 milliards de dollars (37 % du PIB mondial). Les externalités (c'est-à-dire les effets environnementaux produits par les activités économiques, tels que les émissions de gaz à effet de serre, la pollution de l'eau ou la dégradation des sols, qui ne sont pas pris en compte dans les prix du marché) des secteurs contribuant à la perte de biodiversité, tels que ceux de l'agriculture, de l'élevage, de la pêche, de la sylviculture et des combustibles fossiles, sont estimées, au total, à 10 700 milliards de dollars (en valeur constante de 2023) (**figure SPM.7**). Le passage à des pratiques agricoles durables permet de renforcer la biodiversité, de protéger les habitats et de réduire l'utilisation d'intrants externes grâce, entre autres, à la mise en œuvre de solutions fondées sur la nature et d'approches écosystémiques (**encadré SPM.8**) qui, comme l'ont montré de nombreuses études, accroissent la productivité agricole, par exemple en augmentant l'abondance et la diversité des pollinisateurs. Il contribue également à la création d'emplois, à des moyens de subsistance plus sains, à la sécurité alimentaire et au bien-être général. Il est possible d'améliorer son impact sur l'environnement en éliminant ou en réformant les subventions accordées aux secteurs économiques qui jouent un rôle moteur dans le déclin de la nature et en donnant la priorité aux critères de durabilité et d'équité dans l'attribution des subventions. Une coordination mondiale, un alignement des politiques, un suivi de l'impact et des mesures de redistribution sont nécessaires pour soutenir toutes les parties prenantes concernées, en particulier les populations vulnérables, durant la transformation des secteurs économiques {B4}.

KM10. Les stratégies de changement transformateur comprennent la transformation des paradigmes économiques et financiers dominants afin qu'ils donnent la priorité à la nature et à l'équité sociale par rapport aux intérêts privés (stratégie 3) {A6, B5, B6, B7}. La transformation des systèmes économiques passe par l'intégration d'outils économiques innovants (**mesure 3.1**), le soutien à des transitions justes vers une bonne qualité de vie (**mesure 3.2**), la réforme des systèmes et institutions financiers (**mesure 3.3**) et l'adoption de critères de réussite axés sur des objectifs sociaux, économiques, culturels et environnementaux (**mesure 3.4**). Les chaînes d'approvisionnement mondiales dominantes favorisent l'approvisionnement non durable et la surproduction, mais des accords internationaux bien conçus peuvent aider à les réglementer de manière à réduire la consommation et la production non durables {B5}. Une réduction ciblée et juste de la consommation et de la production, conjuguée à une culture de suffisance, peut aider à ramener les empreintes mondiales à des niveaux durables dans tous les pays. Il est essentiel de surmonter les inégalités dans les modes de consommation et de production, au moyen d'une gouvernance cohérente et efficace tout au long de la chaîne d'approvisionnement, si l'on veut opérer un changement transformateur {B5, B7}.

L'imposition de taxes ou d'amendes plus élevées sur les activités nuisibles à l'environnement, l'adoption de réglementations contraignantes sur la pollution et la restauration des écosystèmes, et la mise en place de politiques qui soutiennent le secteur à but non lucratif sont des outils précieux pour incarner les principes directeurs d'un changement transformateur vers des économies du bien-être durables {B4}. Réimaginer les objectifs, les critères d'évaluation et les indicateurs du progrès peut favoriser l'instauration de nouveaux paradigmes économiques qui mettent l'accent sur la justice, l'inclusion, la résilience et la durabilité {B6}. Des indicateurs intégrant les dimensions économiques, sociales (y compris culturelles) et environnementales sont disponibles pour suivre les progrès réalisés et pour identifier, mesurer, évaluer et influencer la relation des entreprises avec la nature (par exemple, les actions de haut niveau des entreprises sur la nature (« Assess, Commit, Transform and Disclose (Évaluer, S'engager, Transformer et Publier) »; ACT-D) et le cadre « Locate, Evaluate, Assess, Prepare (Localiser, Évaluer, Analyser, Préparer) » de la Task Force on Nature-related Financial Disclosures (TNFD-LEAP)) {B6}. La prise en compte de la nature dans les mesures du revenu national et les flux financiers mondiaux fera de la biodiversité et de l'environnement des critères essentiels pour les investissements publics et privés. Comme la plupart de ces outils et méthodologies en sont encore à un stade précoce de développement, de nombreux pays auront probablement besoin d'un soutien technique et financier renforcé pour développer les capacités nécessaires à leur mise en œuvre et à leur utilisation.

¹² Par l'introduction de facteurs directs d'érosion de la biodiversité (changement d'affectation des terres et des mers, exploitation non durable des organismes, changements climatiques, pollution, espèces exotiques envahissantes, etc.), comme indiqué dans le rapport de l'IPBES sur l'évaluation mondiale de la biodiversité et des services écosystémiques (IPBES, 2019).

KM11. Des systèmes de gouvernance inclusifs, responsables et adaptatifs permettant de faire participer diverses parties prenantes à la prise de décision et de relever les défis en matière de gouvernance sont indispensables pour opérer un changement transformateur (stratégie 4) {A4, A6, B7, B8, B9}.

Un changement transformateur efficace fait intervenir diverses parties prenantes, intégrant leurs divers systèmes de savoirs et leurs multiples valeurs dans la planification, la mise en œuvre et l'évaluation de la gouvernance de l'utilisation des ressources, des terres et des mers à tous les niveaux {B7, B8}. Toutefois, les défis en matière de gouvernance tels que la mauvaise adéquation (y compris la fragmentation) des institutions, l'accès inégal aux décideurs, la corruption, la désinformation et la domination de puissants groupes d'intérêt peuvent entraver les progrès en donnant une faible priorité aux valeurs liées à la nature, telles que celles représentées par les peuples autochtones et les communautés locales {B7, A6}. Un renforcement de la représentation et du rôle des valeurs relationnelles et intrinsèques de la nature dans les processus décisionnels (par exemple, par le biais d'une planification conjointe ou d'une alternance des structures institutionnelles et des mandats) peut accroître leur prise en compte dans l'élaboration de visions d'avenir intégrées pour un changement transformateur (**mesure 4.1**) {B7}. Les processus participatifs, y compris l'expérimentation, la création, le contrôle et l'évaluation conjoints et la science citoyenne, reflètent les intérêts et les besoins des personnes concernées et rendent les processus de changement transformateur plus équitables, durables et efficaces (**mesure 4.2**) {B7, B8}. La collaboration et la responsabilisation par le biais de la gouvernance multilatérale permettent de faire face aux interdépendances mondiales (**mesure 4.3**) {B5, B7}. Le suivi, l'évaluation et des structures de responsabilité bien définies donnent la possibilité d'un apprentissage adaptatif permettant de faire en sorte que l'élaboration, la mise en œuvre et le contrôle du respect des politiques puissent être ajustés de façon à améliorer l'efficacité et à réduire les effets imprévus (**mesure 4.4**) {B8, B9}. Des processus d'examen transparents et inclusifs permettent à tous les groupes d'acteurs de participer véritablement aux processus d'évaluation, la réflexivité étant nécessaire pour l'apprentissage mutuel {B8, B10}.

KM12. Faire évoluer les conceptions et les valeurs dominantes de la société afin que les interconnexions entre les humains et la nature soient reconnues et priorisées est une puissante stratégie de changement transformateur. Il est possible de favoriser les évolutions voulues au moyen de narratifs culturels et en modifiant les normes sociales dominantes, en facilitant les processus d'apprentissage transformateur, en créant conjointement de nouvelles connaissances et en combinant différents systèmes de savoirs, visions du monde et valeurs qui prennent en compte les interdépendances entre les humains et la nature et l'« éthique du care » (stratégie 5, mesure 5.1) {B9, B10, B11, B12}. Le changement transformateur implique une remise en question des paradigmes individuels et collectifs et des narratifs culturels qui perpétuent les causes sous-jacentes de la perte de biodiversité et du déclin de la nature (**mesure 5.2**). Cela peut se faire en reconnaissant et en promouvant des visions du monde et des valeurs qui mettent l'accent sur le soin, la réciprocité et l'harmonie avec la nature, y compris la Terre nourricière. Ces visions du monde et ces valeurs comprennent celles associées aux systèmes de savoirs autochtones et locaux. Par exemple, les habitudes et les normes sociales incontestées en matière de consommation et de croissance renforcent les disparités socioéconomiques et empêchent le changement transformateur en perturbant les relations entre les humains et la nature. Les normes sociales qui définissent les comportements acceptables dans des contextes spécifiques peuvent évoluer rapidement, « dénormalisant » certaines pratiques (par exemple, les plastiques à usage unique) et en normalisant d'autres (par exemple, les contenants réutilisables) dans l'intérêt d'un changement transformateur. De telles évolutions peuvent contribuer à des changements de comportement généralisés (**mesure 5.3**) {B9} et peuvent être encouragées au moyen d'outils politiques gouvernementaux (par exemple, des réglementations). L'apprentissage transformateur peut être facilité en assurant la prise en compte des liens entre les humains et la nature dans l'éducation, la santé, l'aménagement du territoire, la communication et l'art, et en favorisant la prise de conscience du fait que le bien-être humain et la qualité de vie dépendent de la nature (**mesure 5.4**) {B10}. On peut, par exemple, inclure dans les programmes d'enseignement, depuis l'école primaire jusqu'à l'université, des contenus sur la biodiversité, sa perte, les contributions de la nature aux populations, y compris les services écosystémiques, les solutions fondées sur la nature et les approches écosystémiques, et les actions centrées sur la Terre nourricière visant à renforcer cette connexion. En outre, des pratiques telles que l'appréciation de la nature, la pensée systémique, l'empathie, la pleine conscience et les approches transdisciplinaires peuvent contribuer à intégrer les valeurs de la nature dans la prise de décisions. La cocréation de connaissances et la prise en compte de multiples formes de savoirs, de visions du monde et de valeurs sont essentielles pour élaborer des stratégies réalisables et inclusives en matière de biodiversité et de durabilité (**mesure 5.5**) {B11}. Les exemples comprennent la prise en compte des connaissances ancestrales, incarnées et expérientielles, ainsi que des perceptions et perspectives non humaines¹³ dans la prise de décisions en matière de conservation. Des stratégies de communication spécifiques au contexte, opportunes et dynamiques utilisant, entre autres, les médias,

¹³ C'est-à-dire, se rapportant aux éléments du monde naturel qui ne sont pas humains mais sont parfois reconnus comme ayant une valeur intrinsèque, une capacité d'action ou des droits, tels que les animaux, les plantes, les écosystèmes et d'autres éléments.

notamment les médias sociaux, sont également essentielles pour faire évoluer les opinions et les valeurs de la société {B12}.

C. Favoriser le changement transformateur : des rôles pour toutes et tous

KM13. Les visions d'avenir positives partagées et leur développement sont particulièrement importants pour assurer la prise en compte des interdépendances socioécologiques, de la capacité d'action des formes de vie non humaines et de l'« éthique du *care* » et inspirer ainsi un changement transformateur {A8, C2, C3, C4}. Les visions d'avenir, qui comprennent des narratifs et des histoires, sont des états futurs souhaités de la population humaine et de la nature, y compris la Terre nourricière, façonnés par diverses valeurs et visions du monde et comportant souvent des définitions d'objectifs et d'efforts à engager pour les atteindre. Les visions d'avenir transformatrices valorisent la nature de multiples façons, et aucune vision d'avenir unique n'est adaptée à tous les contextes et à toutes les échelles. Les visions d'avenir qui prennent en compte et conjuguent les valeurs intrinsèques, relationnelles et instrumentales sont les plus prometteuses du point de vue du changement transformateur. Celles qui promeuvent les savoirs autochtones et locaux sont en outre associées à des résultats sociaux, économiques et environnementaux positifs. Des visions d'avenir plus transformatrices émergent des processus d'élaboration de visions d'avenir qui s'orientent sur une finalité précise dans un cadre bien défini, incluent de manière significative des personnes poursuivant les mêmes buts mais possédant des perspectives différentes, vont avec imagination et créativité au-delà des schémas existants et s'adaptent avec souplesse aux nouvelles idées. Les cinq thèmes centraux suivants sont ressortis de l'évaluation de 881 visions possédant des aspirations transformatrices relatives aux avènements souhaitables pour les humains et la nature : a) économies régénératrices et circulaires ; b) droits et autonomisation des communautés ; c) biodiversité et santé des écosystèmes ; d) reconnexion spirituelle (entre les humains et la nature) et changement de comportement ; e) entreprises et technologies novatrices. Le recours à des visions d'avenir et valeurs propices à l'harmonie entre les humains et la nature pour éclairer et guider le processus de changement facilite l'accomplissement d'un changement transformateur délibéré. Bon nombre de cultures et de groupes ont des relations spirituelles avec la nature qui respectent les espèces et entités non humaines. Ces relations et les conceptions qui y sont associées contrastent avec les conceptions qui accordent une priorité excessive aux valeurs et pratiques instrumentales et favorisent l'exploitation et la dégradation de la nature. Vivre en harmonie avec la nature est favorisé par la prise en compte d'autres narratifs culturels et une pensée et un apprentissage holistiques. Ces narratifs sont essentiels pour faire connaître l'importance de la biodiversité et de la nature. Des efforts d'imagination plus importants sont donc nécessaires pour construire, en tenant compte des savoirs autochtones et locaux, des visions d'avenir positives aboutissant à un monde juste et durable.

KM14. Le changement transformateur concerne l'ensemble du système ; sa réalisation nécessite donc une approche portant sur l'ensemble de la société et du gouvernement qui engage tous les acteurs et les secteurs à élaborer des visions d'avenir et à contribuer collaborativement au changement transformateur (figure SPM.10) {B7, C5, C6, C7}. Les coalitions sont plus efficaces que les acteurs individuels pour ce qui est d'instaurer un changement transformateur. Les changements transformatrices réussis sont souvent le fait de coalitions rassemblant divers acteurs qui apportent des ressources et des capacités, y compris des visions d'avenir, complémentaires. Chaque groupe d'acteurs possède des capacités, des ressources et des pouvoirs spécifiques ainsi que des possibilités différentes d'agir en faveur d'un changement transformateur. Certains groupes ont tendance à travailler ensemble à l'application des cinq stratégies menant au changement transformateur et des mesures associées. Il en est ainsi des citoyen(ne)s, des peuples autochtones et communautés locales, des autorités locales, des éducateur(ice)s et de la communauté scientifique pour ce qui concerne la conservation locale (**stratégie 1**). Les entreprises et la communauté scientifique sont, quant à elles, souvent mentionnées dans la littérature comme jouant un rôle important dans le traitement des facteurs directs par les actions et les recherches qu'elles mènent (**stratégie 2**), tandis que, d'après les résultats des recherches, les donateurs et les acteurs du secteur financier sont le plus souvent les principaux moteurs de la transformation des systèmes économiques (**stratégie 3**). Les acteurs gouvernementaux, eux, jouent un rôle essentiel dans le changement, notamment sur le plan des dispositions et des systèmes de gouvernance, de même que les revendications des acteurs de la société civile et des citoyen(ne)s (**stratégie 4**). Les actions visant à remanier les conceptions, les valeurs et les paradigmes font participer les citoyen(ne)s, les peuples autochtones et les communautés locales, les entreprises, les autorités nationales, les médias, les éducateur(ice)s et la communauté scientifique (**stratégie 5**). Des exemples de telles approches collaboratives se retrouvent dans de nombreuses initiatives communautaires, parmi lesquelles il convient de mentionner spécialement celles qui rassemblent de multiples acteurs aux compétences et capacités différentes mais complémentaires, telles que les initiatives d'agroécologie (**encadré SPM.8**).

KM15. Les gouvernements sont de puissants catalyseurs du changement lorsqu'ils favorisent la cohérence des politiques, adoptent et appliquent des réglementations plus strictes en faveur de la nature et de ses contributions aux populations (par exemple, des règlements, taxes, redevances et permis négociables) dans les politiques et plans mis en place pour divers secteurs, déploient des outils économiques (y compris financiers) et fiscaux innovants, éliminent, suppriment progressivement ou réforment les subventions nuisibles à l'environnement, et encouragent la coopération internationale {C6, C8, C9, B2, B7}.

Compte tenu du soutien dont bénéficient actuellement les instruments financiers et économiques qui nuisent à la biodiversité et à la nature et du rôle central que jouent les gouvernements dans l'établissement de stratégies de conservation, les décisionnaires à tous les niveaux de gouvernance tiennent une place importante dans l'instauration d'un changement transformateur. Toutefois, l'ampleur et l'échelle de la mise en œuvre des mesures et outils politiques existants sont insuffisantes. Les instruments politiques actuels (234 taxes liées à la biodiversité dans 62 pays, 194 droits et redevances dans 50 pays et 39 permis négociables dans 26 pays), dont le nombre n'a augmenté que de façon marginale depuis 2010, ne s'attaquent pas aux causes sous-jacentes de la perte de biodiversité et du déclin de la nature. L'élimination, la suppression progressive ou la réforme des subventions accordées aux secteurs économiques responsables de ces dégradations est possible et efficace lorsqu'elle s'accompagne d'une coordination entre les secteurs et les échelles. Des mesures plus poussées allant au-delà des réformes des instruments économiques dans les économies axées sur la croissance peuvent s'envisager aux fins de la durabilité mondiale, dont des modifications des politiques et des réglementations, la mise en place d'infrastructures vertes et l'adoption d'autres modèles économiques. L'intégration d'innovations dans les cadres juridiques et de planification, le renforcement de leur viabilité économique et l'appui au renforcement à long terme des capacités augmentent les perspectives de changement transformateur.

KM16. Les actions engagées par les organisations de la société civile contre la perte de biodiversité et le déclin de la nature appellent l'attention sur la nécessité d'un changement transformateur. Toutefois, les mobilisations sociales en faveur du changement ont souvent déclenché des réponses qui ne présentent pas les aspects essentiels d'un changement transformateur. Les participant(e)s aux initiatives de la société civile et les défenseur(se)s de l'environnement ont fait l'objet de violences et de violations de leurs droits. Leur protection favorise le changement transformateur {B9, C5, C6, C10}. Les organisations de la société civile ont mis à l'essai de nouveaux modèles d'utilisation durable de la biodiversité pouvant s'appliquer à diverses échelles, mené des actions collectives citoyennes contre les processus nuisibles à l'environnement, demandé des comptes aux gouvernements et au secteur privé pour leurs pratiques néfastes et alimenté les débats publics sur la biodiversité et la nature. Une analyse de 2 802 mobilisations qui ont eu lieu entre 1992 et 2023 montre qu'elles concernaient 46 955 menaces environnementales documentées, les plus fréquemment visées étant la perte de biodiversité, la contamination des sols, les changements climatiques, la dégradation des eaux souterraines, des eaux de surface et des paysages, le trop-plein de déchets et la déforestation. Plus de la moitié de ces mobilisations (54 %) ont conduit à des réformes (relocalisation, solutions techniques, améliorations environnementales, application des réglementations existantes ou indemnisations) qui ne correspondaient pas aux éléments clés du changement transformateur définis dans l'évaluation et plus d'un quart (27 %) à des résultats régressifs, notamment à des répressions et des actes de violence contre les militant(e)s. Les actes de violence perpétrés en lien avec les industries extractives, la plupart du temps par des hommes sur des femmes, sont souvent ignorés et, selon toute probabilité, rarement déclarés. Dix-neuf pour cent des mobilisations ont abouti à des résultats dotés d'un potentiel transformateur, tels que la cessation, l'annulation ou la suspension temporaire des activités responsables des menaces pour l'environnement. Les mobilisations sociales étaient plus fructueuses lorsqu'elles étaient préventives et qu'elles mettaient en œuvre diverses tactiques, y compris le recours au contentieux. L'appui aux initiatives de la société civile et l'amplification de ces dernières peuvent aider à démanteler les pratiques préjudiciables. La gouvernance inclusive et la protection des défenseur(se)s de l'environnement contre la violence et les violations de leurs droits rendent les actions de la société civile moins vulnérables. Les efforts déployés par les gouvernements pour mettre en place des politiques relatives au devoir de vigilance des entreprises ainsi que des accords commerciaux tenant compte de la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones et de la législation en matière de droits humains, et les campagnes de désinvestissement ciblant les entreprises impliquées dans des violations des droits, ont le potentiel d'amplifier l'impact des initiatives de la société civile pour un changement transformateur vers un monde juste et durable.

KM17. S'ils sont bien conçus, les politiques de changement transformateur vers un monde juste et durable, ainsi que les initiatives et outils mis en place par les entreprises et le secteur privé en vue d'un tel changement, fournissent des incitations économiques qui influencent le développement socioéconomique et les pratiques de consommation {B6, C8, C10}. Parmi les divers outils et systèmes de normalisation et de certification qui existent en matière de production durable se trouvent des instruments que les entreprises de divers secteurs ont mis à l'essai, souvent avec des résultats positifs. Toutefois, ces instruments ne sont parfois pas conçus ou appliqués d'une manière propre à favoriser le changement. Leur échelle reste réduite et leur efficacité est discutée. Par exemple, les preuves de l'impact sur la durabilité et la biodiversité produit par la certification des forêts et des poissons restent mitigées. Bien que des pourcentages beaucoup plus élevés puissent l'être, moins de 15 % des forêts, et moins de 1,5 % des prises marines mondiales sont certifiées. De plus fortes incitations et une

adoption plus généralisée des normes et autres mesures de réglementation pertinentes aux niveaux local et national augmentent les chances de succès. Le secteur privé et les institutions financières internationales ont joué un rôle dans les échanges dette contre nature, créant ainsi de nouvelles possibilités financières à saisir dans le domaine de la conservation de la nature. De tels systèmes pourraient alléger le fardeau de la dette et permettre d'affecter des ressources à la recherche de solutions aux défis écologiques, économiques et sociaux. Cependant, ils présentent également de nombreuses faiblesses, étant susceptibles, entre autres, de créer des conflits, de porter atteinte aux droits et intérêts respectifs des peuples autochtones et des communautés locales et de marginaliser les petites entreprises de production. Par conséquent, il est essentiel de les concevoir et de les mettre en œuvre de façon plus intentionnelle pour atténuer ces risques. Leurs éléments varient selon les secteurs, mais comprennent des priorités en matière de conservation pour les stratégies et les actions des entreprises, des chaînes d'approvisionnement durables, des divulgations volontaires et des engagements de collaboration avec les peuples autochtones, les communautés locales et les petites entreprises de production. L'action volontaire des entreprises est un moyen de mettre des solutions à l'essai et de déterminer leur efficacité et leurs conditions de réussite. Compte tenu de la concurrence sur le marché, ces innovations peuvent nécessiter des politiques de soutien pour éviter une concurrence déloyale.

Messages de présentation du contexte

A. Un changement transformateur difficile, mais réalisable, s'impose d'urgence

A1. Un changement transformateur est requis de toute urgence face à l'amenuisement de la fenêtre d'opportunité pour faire cesser la perte de biodiversité et empêcher le déclin potentiellement irréversible et l'effondrement prévu des fonctions clés des écosystèmes. Retarder la prise de mesures en faveur de la durabilité mondiale est coûteux par rapport aux avantages d'une action immédiate (*bien établi*) {1.1, 1.2, 1.2.1, 1.2.3}. L'étendue et le rythme actuels de la perte de biodiversité et du déclin de la nature, conjugués à l'ampleur des multiples crises mondiales interconnectées, y compris les changements climatiques et la pollution, menacent gravement et de manière irréversible le bien-être humain et la vie sur Terre, diminuant la qualité de vie et entraînant des coûts économiques substantiels (*bien établi*) {1.1, 1.2.1}. Ces défis et crises environnementaux de portée mondiale sont interconnectés, ce qui renforce la possibilité qu'une crise au sein d'un système (par exemple, la biodiversité, le climat, l'eau, l'alimentation ou la santé) ait des effets sur d'autres systèmes¹⁴ (*bien établi*) {1.2.1}. Ils s'amplifient et s'accroissent mutuellement d'une manière qui accroît considérablement les risques pour les humains et la nature (*bien établi*) {1.2.1}. Cet enchevêtrement de crises, auquel on donne de plus en plus souvent le nom de polycrise, fait ressortir l'urgence et la nécessité de gérer ces dernières de manière intégrée (*bien établi*) {1.1, 1.2.1}.

Il a été estimé que retarder de 10 ans les mesures visant à enrayer et inverser la perte de biodiversité et le déclin de la nature au niveau mondial doublerait leur coût par rapport à l'action immédiate (*établi mais incomplet*) {1.2.1}. La prise immédiate de mesures s'accompagne de diverses retombées positives, tant pour l'économie que pour la qualité de vie, car en plus de faciliter la réduction de la pauvreté et la réalisation des objectifs et cibles convenus, tels que le Programme 2030 et ses objectifs de développement durable, elle ouvre des possibilités de développement commercial et d'innovation procurées par l'adoption de démarches économiques durables, telles que l'économie positive pour la nature, l'économie écologique et l'économie centrée sur la Terre nourricière. Selon une étude récente, elle pourrait engendrer plus de 10 000 milliards de dollars de débouchés et soutenir 395 millions d'emplois de par le monde d'ici à 2030 (*établi mais incomplet*) {1.2.1}.

L'urgence d'un changement transformateur est soulignée par l'effondrement prévu de fonctions écosystémiques clés associées aux tendances mondiales actuelles causant la perte de biodiversité, qui a des implications pour tous les écosystèmes et pour le bien-être humain (*bien établi*) {1.2.1, 1.2.3, 4.2.4}. Par exemple, la déforestation a des effets sur la régulation du climat et le piégeage du carbone, et le blanchiment des coraux sur la structure des récifs et la protection des côtes. Si ces tendances se poursuivent, nous courons de sérieux risques de franchir plusieurs points de basculement biophysique irréversible, notamment la disparition des récifs coralliens des basses latitudes, le dépérissement de la forêt amazonienne et la perte des calottes glaciaires du Groenland et de l'Antarctique occidental, qui peuvent avoir des impacts négatifs en cascade sur les systèmes sociaux et écologiques connexes (*établi mais incomplet*) {1.2.1}. Les acteurs des organisations intergouvernementales, des gouvernements, de la société civile, du secteur privé et de la communauté scientifique soulignent l'ampleur des crises et l'urgence d'agir, et multiplient les appels à un changement transformateur (*bien établi*) {1.1, 1.2}.

A2. La nécessité d'un changement transformateur à l'échelle mondiale vient de l'inaptitude des approches antérieures et actuelles à traiter les défis et crises mondiaux interconnectés, en particulier la perte de biodiversité, les changements climatiques et la pollution, qui constituent des menaces graves et potentiellement irréversibles pour la nature et la qualité de vie (*bien établi*) {1.1, 1.2.1, 1.2.3, 2.3.2, 4.2.4}.

Les mesures de conservation, de restauration et d'utilisation durable de la biodiversité qui existent ont produit de nombreux résultats positifs, mais ne sont pas capables d'enrayer ou inverser les tendances mondiales à l'appauvrissement de la biodiversité et à la dégradation de la nature (*bien établi*) {1.2.3, 4.2.4, figure 4.8}. Par exemple, bien que les tendances varient d'une région à l'autre et à l'intérieur de chaque région, l'empreinte écologique mondiale des humains n'a cessé de dépasser la biocapacité de la planète depuis le début des années 70, tandis que les taux et les risques d'extinction d'espèces ont fortement augmenté au cours des dernières décennies pour la plupart des taxons {4.2.4, figures 3.10 et 4.8}. Ces tendances et leurs conséquences pour la durabilité mondiale sont bien documentées dans les évaluations de l'IPBES. Malgré cela, et malgré le nombre croissant des accords multilatéraux sur l'environnement et la reconnaissance croissante de la nécessité d'un

¹⁴ IPBES (2024). Summary for Policymakers of the Thematic Assessment Report on the Interlinkages among Biodiversity, Water, Food and Health of the Intergovernmental Science-Policy Platform on Biodiversity and Ecosystem Services. McElwee, P. D., Harrison, P. A., van Huysen, T. L., Alonso Roldán, V., Barrios, E., Dasgupta, P., DeClerck, F., Harmáčková, Z. V., Hayman, D. T. S., Herrero, M., Kumar, R., Ley, D., Mangalagiu, D., KMFarlane, R. A., Paukert, C., Pengue, W. A., Prist, P. R., Ricketts, T. H., Rounsevell, M. D. A., Saito, O., Selomane, O., Seppelt, R., Singh, P. K., Sitas, N., Smith, P., Vause, J., Molua, E. L., Zambrana-Torrel, C., et Obura, D. (dir. pub.). Secrétariat de l'IPBES, Bonn (Allemagne). <https://doi.org/10.5281/zenodo.13850289>.

changement transformateur par un large éventail d'acteurs, les tendances mondiales en matière de perte de biodiversité et de déclin de la nature continuent d'évoluer dans la mauvaise direction (*bien établi*) {1.1, 1.2.3}.

L'inaptitude à faire cesser et à inverser la perte de biodiversité et le déclin de la nature résultant des crises multiples et interdépendantes précitées engendre des coûts économiques et non économiques inacceptables et porte atteinte à la fourniture des contributions de la nature aux populations (par exemple, nourriture, eau douce, carburant, fibres) ainsi qu'à la richesse de la vie sociale, culturelle et spirituelle (*bien établi*) {1.2.1}. Les coûts économiques et risques élevés associés à l'échec de la lutte contre la perte de biodiversité sont reconnus, et plusieurs tentatives ont été faites pour quantifier ces coûts sur la base des avantages économiques tirés des écosystèmes et de l'ampleur des investissements nécessaires pour les activités de restauration et de régénération (**figure SPM.7**) (*bien établi*) {1.2.1}. Toutefois, ni les contributions non matérielles, telles que les possibilités d'inspiration, d'éducation et de loisirs, ni les contributions importantes au sentiment d'appartenance, à la diversité culturelle et aux valeurs religieuses ou spirituelles n'y sont représentées (*bien établi*) {1.2.1}. La quantification de la perte de ces contributions non matérielles est particulièrement difficile et a reçu moins d'attention dans la littérature analysée, bien que cela ne rende pas ladite perte moins notable ou moins fâcheuse (*établi mais incomplet*) {1.2.1}. Les visions d'avenir les plus transformatrices pour un monde juste et durable présentent d'incommensurables avantages potentiels pour toutes les formes de vie et comprennent des perspectives diverses et de multiples domaines d'intervention (*établi mais incomplet*) {2.3.2}.

A3. Le changement transformateur est un processus qui donne lieu à une évolution fondamentale, s'étendant à l'ensemble du système, des conceptions, des structures et des pratiques (bien établi) {1.3.1, 1.3.2, 1.4, 3.2}. L'adjectif « fondamentale » exprime la profondeur, la qualité et la direction de cette évolution, et l'expression « s'étendant à l'ensemble du système » en décrit le champ et l'ampleur à tous les niveaux du système (*bien établi*) {1.1}. Les conceptions comprennent les façons de penser, les formes de connaissance et les façons de voir. Les structures désignent les façons d'organiser, de réglementer et de gouverner. Les pratiques représentent les façons de faire, de se comporter et d'interagir (*bien établi*) {1.3.1}. Ces trois dimensions sont imbriquées et s'influencent mutuellement : les changements fondamentaux à l'échelle du système mettent en jeu les trois (*bien établi*) {1.3.1}. Les changements se produisant dans une dimension peuvent, s'ils sont appréciables, influencer ceux qui ont lieu dans les autres et peuvent, de la même manière, être limités par la situation ou les évolutions dans ces dernières (*établi mais incomplet*) {1.3.1, 1.4}.

Les changements transformateurs ne profitent pas toujours à la biodiversité (*bien établi*) {3.5, 1.3.2}. Historiquement, de nombreuses transformations ont contribué au déclin de la nature (**encadré SPM.1**) (*bien établi*) {3.1}. Cependant, les dimensions croisées des conceptions, des structures et des pratiques sont créées par les humains et peuvent donc potentiellement être transformées (*bien établi*) {1.3.1}. Les termes « transition » et « transformation » sont souvent utilisés de manière interchangeable pour désigner les processus de changement transformateur. Dans l'évaluation, une distinction est faite entre les transitions, qui se réfèrent généralement à des changements ordonnés se produisant dans des secteurs, des systèmes ou des endroits spécifiques (par exemple, le système énergétique), et les transformations, qui se réfèrent à des changements sociétaux plus larges et plus profonds se produisant dans de multiples systèmes (par exemple, la révolution industrielle) (**encadré SPM.1**) (*établi mais incomplet*) {1.1}. Dans les systèmes complexes caractérisés par l'incertitude et l'émergence, le changement transformateur est un processus adaptatif (*établi mais incomplet*) {1.1}. Il est possible de l'influencer et de l'orienter, mais il est difficile, voire impossible, de guider ses résultats avec précision. Le suivi, l'évaluation, l'apprentissage et l'adaptation des plans et des actions sont donc essentiels pour remédier aux conséquences imprévues et maintenir l'alignement sur les objectifs convenus (*bien établi*) {1.3.1, 3.3, 5.6.4, 5.8, 3.5.7}.

Encadré SPM.1. La révolution industrielle en tant qu'exemple d'évolution des conceptions, des structures et des pratiques

Des exemples historiques tels que la révolution industrielle montrent comment les évolutions des conceptions, des structures et des pratiques ont contribué à l'introduction de changements transformateurs dans le passé {encadré 3.1}. Bien qu'elle ait été un des facteurs de la perte de biodiversité et du déclin de la nature, la révolution industrielle a donné lieu à un changement transformateur dont l'ampleur est considérée par certains comme comparable, pour ce qui est de l'échelle et de la portée, à celle des changements requis pour parvenir à la durabilité mondiale, mais dont le déroulement a eu lieu sur une période beaucoup plus longue que celle nécessaire pour un changement transformateur vers un monde juste et durable. En termes de conceptions, il a été avancé que les principaux moteurs de la révolution industrielle ont été la révolution scientifique et le siècle des Lumières, qui ont promu l'idée que la connaissance empirique et la raison peuvent être utilisées pour comprendre et maîtriser la nature, laquelle était, elle-même,

de plus en plus souvent vue sous l'angle de ses valeurs instrumentales plutôt que relationnelles ou intrinsèques. Au nombre des modifications structurelles qui ont eu lieu figurent la réorganisation de la production, où le nouveau système de fabrication en usines a permis des augmentations massives de la productivité, et l'expansion coloniale des empires européens dans leur quête de ressources naturelles. Les pratiques ont évolué à mesure que les nouvelles technologies, telles que la machine à vapeur alimentée au charbon et les machines textiles, ont permis d'accroître considérablement la vitesse et l'efficacité de la production grâce aux systèmes de fabrication en usines. Ensemble, ces changements interdépendants ont transformé le mode de fabrication de presque tous les produits, contribuant ainsi à causer des bouleversements dans la manière de travailler et dans l'organisation de la société {encadré 3.1}.

A4. Les causes sous-jacentes influencent tous les facteurs directs et indirects de la perte de biodiversité et du déclin de la nature. Un changement transformateur qui s'attaque à ces causes sous-jacentes est vital pour un monde juste et durable (*bien établi*) {1.2.2, 1.3, 4.2}. Les causes sous-jacentes sont des modèles profondément enracinés et interconnectés qui façonnent, influencent et renforcent les facteurs directs et indirects de la perte de biodiversité et du déclin de la nature (**figure SPM.1**) (*établi mais incomplet*) {1.2.2}. Elles se situent en dessous de la surface de ce qui est immédiatement évident, mais ont néanmoins des liens significatifs avec les origines des problèmes observés (*établi mais incomplet*) {1.2.2}. Les trois principales causes sous-jacentes mises en évidence dans l'évaluation et décrites ci-dessous ont évolué conjointement et continuent de se renforcer mutuellement, avec des impacts systémiques de grande portée qui influencent de multiples défis et crises interconnectés (*bien établi*) {1.2, 1.2.1, 1.2.2}. Ensemble, elles sapent l'efficacité des efforts de conservation, de restauration et d'utilisation durable de la biodiversité et se manifestent par des défis et obstacles qui entravent le changement transformateur (*bien établi*) {4.1}. Ces trois causes sous-jacentes sont les suivantes :

- a) La déconnexion et la domination vis-à-vis de la nature et d'autres personnes, à savoir l'idée que les humains ne font pas partie de la nature et lui sont supérieurs, et que les composants de la nature sont à leur entière disposition comme ressources (*bien établi*) {1.2.1, 1.2.2}. Cette façon de concevoir les relations entre les êtres humains et la nature justifie l'exploitation non seulement de la nature, mais aussi de personnes et de communautés particulières comme main-d'œuvre à cette fin (*bien établi*) {1.2.1, 1.2.2}, ce qui renforce leur marginalisation et peut pousser certaines communautés à entretenir des relations destructrices avec la nature (*bien établi*) {1.2.1, 1.2.2, encadré 3.3, 4.2.1}. Cette cause sous-jacente a des racines historiques profondes et a eu des impacts étendus via le colonialisme, l'esclavage, la modernité, le capitalisme et les économies axées sur la croissance (*bien établi*) {1.2.1, 1.2.2, encadré 3.3, 4.2.1, 4.2.2}. Elle continue d'influencer les structures sociales et économiques qui justifient l'exploitation de la nature et des personnes et communautés marginalisées (*bien établi*) {4.2.1}. Elle est incompatible avec les visions du monde et les valeurs de nombreux peuples autochtones et communautés locales (*bien établi*) {1.2.2, 1.2.3, 3.2.3, 3.5.2, 4.2.1, 5.7} ;
- b) La concentration du pouvoir et de la richesse, dont témoigne le fait que les activités et les intérêts d'un nombre de plus en plus restreint de personnes sont à l'origine d'une part démesurée de la perte de biodiversité et du déclin de la nature (*bien établi*) {1.2.2, 4.2.2}. Des inégalités de pouvoir et de richesse qui se recourent avec d'autres facteurs de marginalisation (y compris, par exemple, la race, la classe, les capacités, le sexe ou l'âge) existent tant à l'intérieur des pays qu'entre les pays (*bien établi*) {1.2.2, 4.2.2}. La concentration du pouvoir et de la richesse a de l'importance pour la biodiversité, car les riches ont une part disproportionnée de responsabilité dans l'utilisation des ressources naturelles, les niveaux de consommation non durables et les impacts environnementaux qui en découlent. Ces niveaux de consommation et les schémas d'extraction de ressources qui y sont associés provoquent actuellement des pertes de biodiversité au niveau local et dans d'autres endroits. À cela s'ajoute le fait que pour les communautés les plus pauvres, la destruction de la nature peut devenir une stratégie de survie. La concentration du pouvoir et de la richesse crée en outre des différences dans la participation aux processus décisionnels et peut être utilisée pour bloquer le changement transformateur (*bien établi*) {1.2.2, 4.2.2, 4.2.4}. En 2021, la part de la richesse mondiale détenue par les 1 % les plus riches de la planète était de 39,2 %, contre 1,85 % pour les 50 % les plus pauvres (*bien établi*) {4.2.2}. En 2015, l'Europe et l'Amérique du Nord détenaient 84 % de la richesse mondiale par habitant, n'en laissant que 16 % pour le reste du monde (*bien établi*) {4.2.2} ;
- c) La priorisation des gains matériels et individuels à court terme, c'est-à-dire le fait de privilégier les intérêts et les désirs immédiats plutôt que les valeurs de la communauté et le maintien de l'intégrité sociale et écologique à plus long terme (*bien établi*) {1.2.2}. Cette cause sous-jacente est perpétuée par des systèmes économiques et sociaux qui mesurent le progrès principalement en termes de croissance du PIB, qui définissent la satisfaction ou le bonheur en termes d'accumulation de biens matériels et qui

considèrent les humains comme des moyens de maximiser les bénéfices (*bien établi*) {1.2.2, 4.2.2}. À cela s'ajoute le raisonnement à court terme qui domine les rapports de gestion et les cycles politiques (*établi mais incomplet*) {1.2.2}.

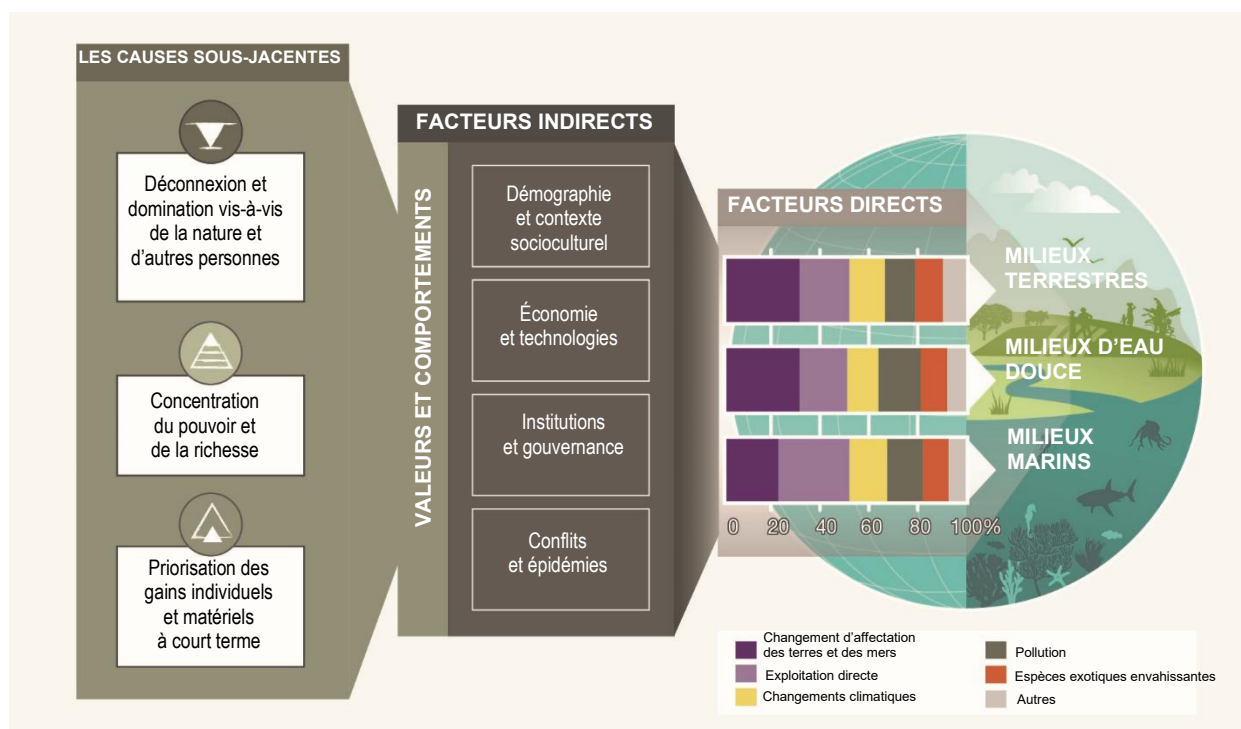


Figure SPM.1. Causes sous-jacentes, facteurs indirects et facteurs directs de la perte de biodiversité et du déclin de la nature. Cette figure montre comment l'évaluation du changement transformateur précise et synthétise les principales causes qui sous-tendent, recourent, façonnent et renforcent tous les facteurs directs et indirects de la perte de biodiversité et du déclin de la nature. Elle s'inspire de la figure SPM.2 du résumé à l'intention des décideurs relatif au rapport sur l'évaluation mondiale de la biodiversité et des services écosystémiques, notamment en ce qui concerne l'identification des facteurs indirects et directs, ces derniers étant représentés dans le diagramme à barres montrant les contributions proportionnelles de chaque facteur direct à la perte de biodiversité dans les écosystèmes terrestres, d'eau douce et marins. De plus amples détails sur l'analyse qui a conduit à l'identification de ces facteurs et sur le calcul des contributions à l'appauvrissement de la biodiversité dans différents écosystèmes figurent dans le rapport de l'IPBES sur l'évaluation mondiale de la biodiversité et des services écosystémiques (IPBES, 2019). L'évaluation du changement transformateur {1.2.2, 1.3.1} fournit davantage d'informations sur les causes sous-jacentes et la manière dont elles se manifestent dans les conceptions, structures et pratiques (y compris les valeurs et les comportements).

A5. Quatre principes sont à retenir pour s'attaquer aux causes sous-jacentes de la perte de biodiversité et du déclin de la nature et guider le changement transformateur vers la durabilité mondiale, à savoir :

a) l'équité et la justice ; b) le pluralisme et l'inclusion ; c) le maintien de relations respectueuses et réciproques entre les humains et la nature ; d) l'apprentissage et l'action adaptatifs (*bien établi*) {1.2, 1.2.2, 1.3.2, 1.5, 2.3.2, 4.3, 5.3, 5.6, 5.7}. Dans l'évaluation, les principes désignent des lignes directrices normatives ou procédurales qui régissent le comportement¹⁵, la prise de décisions ou les actions. Ils sont essentiels pour s'attaquer aux causes sous-jacentes de la perte de biodiversité et faire évoluer les conceptions, les structures et les pratiques en vue d'un monde juste et durable (**figure SPM.2**) (*établi mais incomplet*) {1.3.2, 1.4.3}. Les conceptions, structures et pratiques associées à certains contextes ou communautés sont déjà alignées sur ces principes et n'ont pas besoin d'être modifiées, y compris les conceptions relationnelles d'unité entre les humains et la nature défendues par de nombreux peuples autochtones et communautés locales, entre autres (*bien établi*) {1.3.2, 2.3.4, 5.3}. Pour tenir compte de la portée mondiale des défis actuels en matière de durabilité et de la profondeur des causes sous-jacentes de la perte de

¹⁵ Le terme « principe », tel qu'il est utilisé ici, fait référence à un cadre de compréhension, de raisonnement et de jugement, et non à un principe de droit. Les principes représentent souvent des valeurs ou des croyances qui guident les décisions et les comportements.

biodiversité et du déclin de la nature, les principes susmentionnés pourraient être incorporés plus largement qu'ils ne le sont actuellement dans les conceptions, structures et pratiques dominantes (*bien établi*) {1.3.3, 1.4.3}. En effet :

- a) Le principe d'équité et de justice garantit la conception équitable des interventions en faveur du changement. La littérature relative à ce principe souligne l'importance cruciale de l'équité et de la justice dans les procédures et dans les issues pour les êtres humains (y compris les générations actuelles et futures) et les autres espèces (*bien établi*) {1.3.2, 2.3.5, 3.2.2, 4.3, 5.3.2, 5.7.2} ;
- b) Le principe du pluralisme et de l'inclusion garantit la reconnaissance et la prise en considération des différences dans les perspectives, les voix et les expériences via l'élaboration de stratégies et mesures spécifiques au contexte aux fins d'un changement transformateur. Les mesures qui sont alignées sur ce principe font intervenir divers acteurs, visions d'avenir et visions du monde et restent ouvertes à la contestation, à la négociation et au changement (*bien établi*) {1.3.2, 2.2.3, 3.2.5, 3.3, 3.5.1, 3.5.2, 4.3, 5.3.3, 5.6.2, 5.6.4, 5.7.2} ;
- c) Le principe du maintien de relations respectueuses et réciproques entre les humains et la nature reconnaît les valeurs et responsabilités relationnelles fondées sur les liens entre les humains et la nature. Il fait passer des relations instrumentales d'extraction, d'exploitation, de domination et de contrôle à des valeurs de soin, de respect, de solidarité, de responsabilité et de gestion (*bien établi*) {1.2.2, 1.3.2, 2.3.2, 3.2.3, 5.3.1, 5.3.3, 5.3.4, 5.6.1, 5.6.2, 5.7} ;
- d) Le principe de l'apprentissage et de l'action adaptatifs reconnaît que le changement transformateur est un processus dynamique et émergent qui produit des effets progressifs et peut avoir des conséquences imprévues dont il faut s'occuper en continu (*bien établi*) {1.1, 1.3.2, 3.3, 5.6.4, 5.8}.

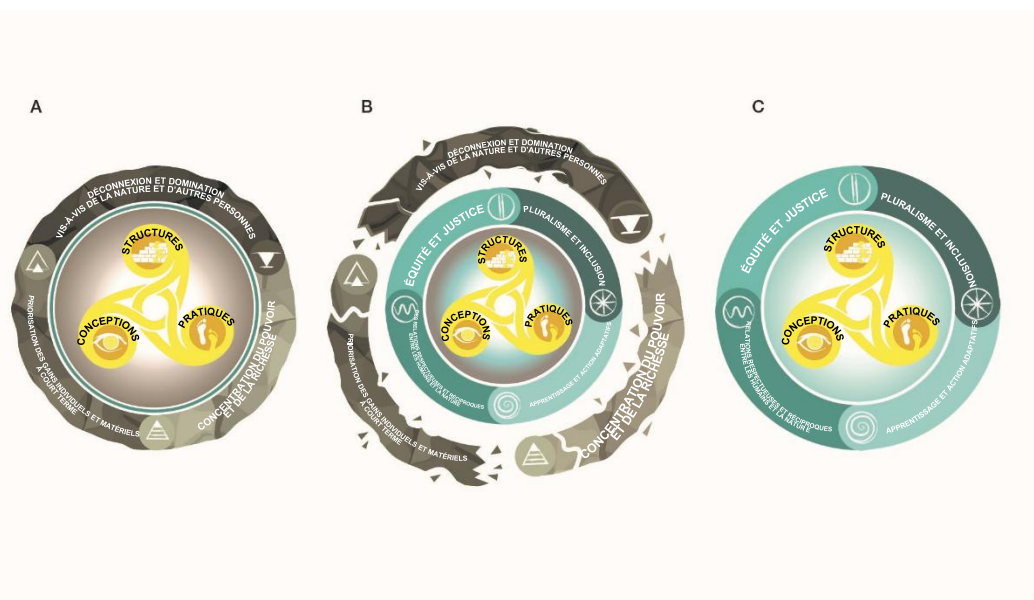


Figure SPM.2. Le cadre du changement transformateur vers un monde juste et durable.

Le panneau A montre la forte emprise que les causes sous-jacentes de la perte de biodiversité et du déclin de la nature (anneau gris continu) possèdent sur les conceptions, structures et pratiques (spiraales dorées). Le panneau B montre la rupture de l'influence des causes sous-jacentes causée par l'évolution des conceptions, structures et pratiques lorsque celles-ci se guident sur les quatre principes clés du changement transformateur (anneau turquoise). Le panneau C montre un monde juste et durable, dans lequel les conceptions, structures et pratiques dominantes sont alignées sur les principes du changement transformateur. Ce cadre peut être utilisé par différents groupes d'acteurs pour trouver où et comment ils peuvent promouvoir, accélérer et amplifier le processus de changement transformateur vers un monde juste et durable.

A6. Les défis se posant en matière de changement transformateur sont complexes, systémiques, persistants, omniprésents et fortement influencés par le pouvoir. L'évaluation en a identifié cinq d'importance fondamentale : a) la persistance de relations de domination, en particulier celles qui sont apparues et ont été propagées à l'époque des colonies ; b) les inégalités économiques et politiques ; c) l'inadéquation des politiques et l'inadaptation des institutions ; d) les modes de consommation et de production et les habitudes et pratiques individuelles non durables ; e) l'accès insuffisant à des technologies non polluantes et le manque de coordination des systèmes de savoirs et d'innovation (*bien établi*) {1.2.2, 3.5.7, 3.5.3, 4.1, 4.2, 5.8}.

a) Les relations de domination, que ce soit vis-à-vis de la nature ou d'autres personnes, ont une longue histoire dans de nombreuses sociétés humaines. Cependant, leurs manifestations contemporaines s'opposant aux transformations dans les relations de la population humaine avec la nature et la biodiversité qui pourraient aboutir à un monde juste et durable sont nées d'une convergence de relations antérieures et d'une focalisation sur l'extraction de ressources à l'époque des colonies (*établi mais incomplet*) {4.2.1}. Ces relations sont durables parce qu'elles reproduisent les déséquilibres de pouvoir et les structures institutionnelles qui profitent aux classes privilégiées et aux détenteur(rice)s de pouvoir (*établi mais incomplet*) {4.2.1}. Par exemple, les systèmes politiques et économiques contemporains s'appuient sur des inégalités et des hiérarchies intersectionnelles qui déterminent quelles voix et quelles idées sont prises en compte dans les plans et les visions d'avenir concernant les relations des personnes avec la nature et la biodiversité (*bien établi*) {4.2.1}. Les conséquences environnementales de ces plans ont souvent un impact sur les populations exclues, reproduisant les inégalités intersectionnelles, y compris celles fondées sur la race et le genre (*bien établi*) {4.2.1} ;

b) Les inégalités économiques et politiques compromettent l'efficacité des stratégies de conservation, de restauration et d'utilisation durable de la biodiversité {4.2.2}. Les acteurs puissants ayant des intérêts particuliers, qu'il s'agisse d'individus ou d'institutions, peuvent résister à un changement transformateur qui réduit leurs privilèges {4.2.2}. Les populations marginalisées ou vulnérables peuvent percevoir le changement transformateur comme ajoutant un risque inacceptable, voire existentiel, à leur vie déjà précaire, par exemple lorsqu'il est susceptible d'avoir un impact négatif sur l'emploi et le développement (*bien établi*) {4.2.2} ;

c) L'inadéquation des politiques et l'inadaptation des institutions n'expliquent pas la dynamique et l'ampleur de la perte de biodiversité et du déclin de la nature (*bien établi*) {4.2.3}. Les institutions ont des problèmes d'adéquation lorsque les arrangements institutionnels, c'est-à-dire l'ensemble des normes, règles et procédures de prise de décisions qui cherchent à réguler les interactions entre les humains et la nature et les systèmes de gouvernance, ne cadrent pas avec l'étendue spatiale et/ou le fonctionnement spatio-temporel des systèmes biophysiques dans lesquels ils sont intégrés (*bien établi*) {4.2.3}. Les décalages entre les dynamiques spatiales, temporelles et institutionnelles limitent l'efficacité des politiques et des pratiques axées sur la biodiversité (*bien établi*) {4.2.3}.

La (re)structuration néolibérale des politiques étatiques, y compris la libéralisation et l'austérité, limite encore davantage l'aptitude des États à faire avancer le changement transformateur. Bien que les politiques néolibérales soient appliquées de manière hétérogène dans le monde, le cadre dominant des politiques gouvernementales façonnées par le néolibéralisme donne de la légitimité au choix du développement et de l'investissement dirigés par le marché au détriment des initiatives environnementales dirigées par l'État (*bien établi*) {4.2.3, 4.2.1}.

Les réponses réformistes à la perte de biodiversité et au déclin de la nature qui ne s'attaquent pas aux causes sous-jacentes peuvent compromettre le changement transformateur si elles occultent les facteurs indirects de la perte de biodiversité et peuvent donner le sentiment d'avoir mené une action efficace. De nombreux mécanismes de compensation des pertes de biodiversité peuvent, par exemple, donner l'impression de parer à ces pertes, mais ont des difficultés à se faire appliquer et à gérer efficacement la complexité de la réalisation des mesures et de la détermination des compensations. Il y a également eu des exemples de systèmes de compensation mal conçus et/ou mal gérés qui ont conduit à la dépossession et à des violations des droits des peuples autochtones et des communautés locales, parmi d'autres défis (*établi mais incomplet*) {4.2.3, encadré 4.1}.

d) Ce sont souvent les normes sociales et culturelles qui définissent, encouragent, motivent et reproduisent les modes de consommation et de production non durables, plutôt qu'une prise de décision consciente et délibérée (*bien établi*) {4.2.4}. Dans une économie mondialisée, les effets de télécouplage, notamment par le biais du commerce, peuvent faire apparaître des économies d'échelle constituant des incitations à augmenter la consommation et peuvent masquer les impacts

environnementaux, du fait qu'ils se produisent dans des endroits éloignés (*établi mais incomplet*) {4.2.4, tableau 4.1, figure 4.8}. Le télécouplage peut entraîner des effets de rebond, entre autres, lorsque les améliorations de l'efficacité font monter les taux de consommation, plutôt que de les réduire (parce qu'une baisse des coûts de production fait varier ceux de consommation dans le même sens) (*établi mais incomplet*) {4.2.4}. Par exemple, l'accent mis par la société sur la croissance économique sous-tend le consumérisme moderne, tout comme les stratégies visant à maximiser les profits, telles que l'obsolescence planifiée et le vieillissement prématuré des technologies (*bien établi*) {4.2.4, 4.2.5}. Ces normes font qu'il est difficile de définir d'autres schémas conduisant à une amélioration des résultats en matière de biodiversité ;

e) L'accès insuffisant à des technologies non polluantes et le manque de coordination des systèmes de savoirs et d'information empêchent les secteurs à forte intensité de ressources et d'énergie et les consommateur(rice)s d'adopter des technologies qui facilitent le changement transformateur (*établi mais incomplet*) {4.2.5}. L'obsolescence planifiée et le vieillissement prématuré des technologies, exacerbés par les « effets de rebond », sont à l'origine d'une production et d'une utilisation non durables (*bien établi*). Il existe des limites opérationnelles et procédurales à l'accès aux technologies durables, telles que la faiblesse des institutions du marché et le manque de formation des professionnel(le)s chargé(e)s de faire fonctionner ou d'entretenir ces technologies, qui empêchent l'adoption de celles-ci par les entreprises, les organisations et les producteur(rice)s dans les pays à revenu faible ou intermédiaire. De nombreux(les) producteur(rice)s continuent à s'appuyer sur des technologies non durables qui nuisent aux personnes et à la biodiversité en raison de la disponibilité limitée et des coûts élevés des technologies plus propres (*établi mais incomplet*) {4.2.5}.

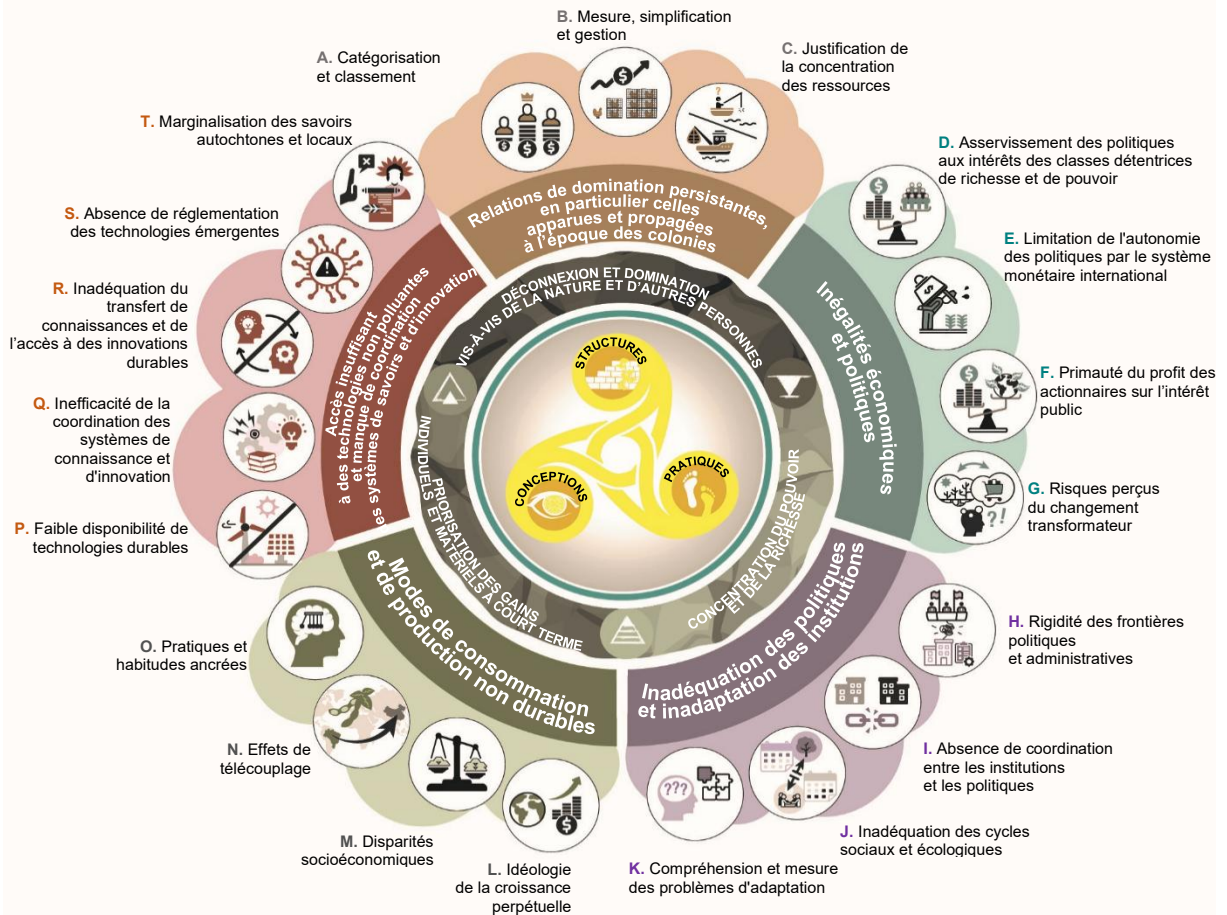
A7. Les défis au changement transformateur se manifestent dans tous les contextes sous la forme d'un large éventail d'obstacles qui perpétuent et renforcent les schémas et les relations existants, contribuant ainsi à la perte de biodiversité et au déclin de la nature (*bien établi*) {1.2, 4.2, 4.2.1, 4.2.2, 4.2.3, 4.2.4, 4.2.5}.

Le changement transformateur vers un monde juste et durable donne lieu à des luttes de pouvoir, tensions et compromis entre divers acteurs dont les visions du monde, les valeurs, les visions d'avenir, les intérêts et les expériences dans ce domaine différent (*bien établi*) {3.5.3}. Les acteurs puissants qui tirent avantage du statu quo mobilisent des ressources pour protéger leurs intérêts (*bien établi*) {1.2.2, 1.2.3, 4.2.2, 4.2.3}. Le recours à la force et à la violence contre les civils, les militant(e)s et les défenseur(se)s de l'environnement qui s'opposent aux destructions de l'environnement causées par le défrichement de forêts, la construction de barrages ou l'exploitation minière, et contre les journalistes qui couvrent ces conflits, est une indication de ce déséquilibre des pouvoirs. On estime que 2 000 personnes ont été tuées entre 2012 et 2022, dont un tiers environ appartenaient à des peuples autochtones (*bien établi*) {1.2.2}. Les défenseur(se)s de l'environnement font également l'objet de déplacements, de répression, de criminalisation, de harcèlement et d'attaques numériques (*bien établi*) {1.2.2}. La recherche montre que les actions et les ressources engagées pour bloquer le changement transformateur éclipsent actuellement celles consacrées à la conservation et à l'utilisation durable de la biodiversité (*bien établi*) {1.2.1, 1.2.2, 1.2.3}.

Chacun des défis fondamentaux est lié aux causes sous-jacentes de la perte de biodiversité et du déclin de la nature et est associé à un ensemble d'obstacles qui entravent le changement transformateur (**figure SPM.3**). Une analyse de la littérature a permis d'identifier 20 de ces obstacles. Le défi des inégalités économiques et politiques en est, par exemple, un lorsque la richesse et le pouvoir déterminent la politique, ou lorsque les décisions d'investissement sont prises en fonction des intérêts des actionnaires et du profit, plutôt que de l'intérêt public, y compris la conservation, la restauration et l'utilisation durable de la biodiversité (*bien établi*) {4.2.2}.

Les dynamiques de pouvoir au sein des systèmes monétaires et financiers internationaux qui influent sur le financement de la biodiversité consolident les inégalités structurelles en entravant l'autonomie des politiques et en limitant les changements institutionnels vers l'équité et la justice en matière de répartition (*bien établi*) {4.2.2, 4.2.3}.

Les dépendances au sentier, le raisonnement compartimenté et/ou à court terme et la concentration du pouvoir, entre autres, produisent également des effets de verrouillage qui entravent les pratiques transformatrices (*bien établi*) {4.2.2}. Le système économique dominant, qui met l'accent sur le développement dirigé par le marché, l'investissement et la croissance fondée sur les exportations, réduit la nature à une seule valeur économique et marginalise d'autres façons d'évaluer la nature et la biodiversité, y compris sur la base de valeurs relationnelles et intrinsèques (*bien établi*) {2.3.2, 4.2.1, 4.2.3, 4.2.4, 4.2.5}.



A	La catégorisation et le classement dominants des personnes et de la biodiversité occultent les autres conceptions et visions du monde.
B	Les formes dominantes de mesure, de simplification et de gestion réduisent la nature à un ensemble étroit de valeurs, ce qui limite les possibilités de gestion et de compréhension.
C	Des relations de domination persistantes, renforcées par des systèmes de mesure et les catégorisations, classements et gestions qui y sont associés, justifient le prélèvement de ressources.
D	L'inégalité de la participation aux processus d'élaboration des politiques et réglementations et de l'influence sur ces processus limite l'exposition aux idées et aux expériences susceptibles de modifier le statu quo.
E	La dépendance des pays à l'égard des investissements étrangers crée des environnements concurrentiels qui incitent à réduire la réglementation à un minimum.
F	Les doctrines de primauté des actionnaires orientent les décisions d'investissement vers les intérêts de ces derniers et le profit plutôt que vers l'intérêt public.
G	Les bénéficiaires du statu quo craignent de perdre leurs privilèges, tandis que les personnes vulnérables redoutent la précarité potentielle engendrée par la transformation.
H	Les frontières administratives ne correspondent pas à la géographie de la perte de biodiversité et de la dégradation de l'environnement, ce qui réduit l'efficacité des plans et des politiques.
I	Les politiques sectorielles peuvent entrer en conflit les unes avec les autres, par exemple lorsqu'une politique climatique ne réduit pas la perte de biodiversité.
J	Décalage entre la mise en œuvre des politiques et la dynamique écologique, par exemple lorsque les mesures sont mises en œuvre trop lentement pour répondre à de brusques changements environnementaux.
K	L'efficacité des politiques est difficile à mesurer, ce qui remet en cause leur alignement sur les besoins environnementaux.
L	L'accent mis par la société sur la croissance économique renforce le consumérisme, qui sous-tend les arguments commerciaux et politiques en faveur de la protection des pratiques actuelles non durables.
M	Les disparités socioéconomiques qui caractérisent la production et la consommation mondiales sont souvent masquées par des récits qui imputent la dégradation à la surpopulation.
N	Les pratiques et structures d'un système socioécologique donné ont un impact sur les écosystèmes, la biodiversité et les sociétés dans des endroits très éloignés.
O	Les comportements habituels se conforment aux pratiques et structures sociales (y compris les valeurs, les normes et les institutions) et les confirment, ce qui les rend stables et difficiles à modifier.
P	Des obstacles structurels, stratégiques, opérationnels, procéduraux et comportementaux se dressent contre la création, le développement et l'adoption de technologies durables.
Q	Les systèmes de savoirs et d'innovation relatifs à la gestion de la biodiversité ne sont pas suffisamment coordonnés et intégrés entre les différentes parties prenantes.
R	L'intérêt et les investissements accordés aux connaissances et innovations en matière de gestion de la durabilité et de la biodiversité sont limités et inégaux dans les différents secteurs.
S	La réglementation et la surveillance de l'application et des effets négatifs potentiels des technologies émergentes sont insuffisantes.
T	Les savoirs autochtones et locaux sur les actions et innovations respectueuses de la biodiversité sont passés sous silence, marginalisés, désintégrés et insuffisamment soutenus.

Figure SPM.3. Relation entre les défis et les obstacles qui entravent le changement transformateur. Cette figure représente la roue des défis (différentes couleurs) et obstacles (différentes lettres) interconnectés qui se dressent contre le changement transformateur. Il illustre la relation entre les défis, qui sont liés par des conceptions, structures et pratiques associées aux causes sous-jacentes de la perte de biodiversité et du déclin de la nature. Leur caractère profondément enchevêtré explique leur renforcement mutuel, mais montre aussi comment chaque obstacle au sein d'un défi peut constituer un point d'entrée pour catalyser un changement transformateur qui peut modifier les conceptions, les structures et les pratiques et ainsi déclencher des changements plus larges dans d'autres défis {adaptation de la figure 4.2}. Le tableau décrit les obstacles de façon plus détaillée (A, B et C

correspondent à la section 4.2.1 ; D, E, F et G à la section 4.2.2 ; H, I, J et K au point 4.2.3 ; L, M, N et O au point 4.2.4 ; et P, Q, R, S et T au point 4.2.5).

A8. Les trajectoires de changement transformateur impliquent de surmonter des défis et obstacles spécifiques au contexte, au moyen de décisions stratégiques, de volonté, de courage et d'actions alignées sur les principes du changement transformateur (*bien établi*) {1.4.2, 2.3.2, 3.5, 4.3, 5.8}. Les trajectoires d'un changement transformateur nécessitent des politiques, programmes et projets qui s'attaquent aux causes sous-jacentes de la perte de biodiversité et du déclin de la nature et qui cadrent avec les principes d'un tel changement (*bien établi*) {1.3.1, 4.3}. Ces trajectoires incluent des actions multiples menées par divers acteurs travaillant collectivement à la mise en œuvre de stratégies de changement transformateur (*établi mais incomplet*) {5.8}. Les défis et obstacles qui entravent le changement transformateur sont interdépendants et ne peuvent être surmontés au moyen d'approches axées sur un seul d'entre eux. Les processus d'élaboration de visions d'avenir nécessitent souvent d'imaginer collectivement des changements fondamentaux dans les relations entre les humains et la nature, ce qui aide les gens à voir les liens entre les dimensions et les processus du système et la façon dont ils perçoivent le monde qui les entoure (*bien établi*) {2.3.2, 2.4.2}. Ils constituent des outils puissants et efficaces de production de changements transformateurs lorsqu'ils : a) possèdent une finalité précise et un cadre bien défini ; b) incluent de manière significative des personnes poursuivant les mêmes buts mais possédant des perspectives différentes ; c) vont avec imagination et créativité au-delà des schémas existants ; d) s'adaptent avec souplesse aux nouvelles idées (*établi mais incomplet*) {2.2.3}.







Chaque défi offre des occasions stratégiques de catalyser des actions qui s'attaquent à de multiples obstacles. Par exemple, les efforts d'amélioration de l'adaptation d'une politique au contexte spatial peuvent également porter sur les relations de domination qui préservent les institutions dans leurs formes actuelles et le manque de coordination entre les systèmes de savoirs (*bien établi*) {4.3}. Pour surmonter les obstacles, il faut parfois perturber activement ou éliminer progressivement avec précaution les dépendances au sentier existantes (*bien établi*) {4.3}. La recherche de solutions aux défis et obstacles nécessite de prêter attention aux façons de penser, d'agir, d'organiser, de gouverner et d'interagir ainsi qu'aux formes de connaissance porteurs de transformation dans tous les contextes et à toutes les échelles (*établi mais incomplet*) {4.3}. Ignorer les facteurs contextuels augmente le risque que les initiatives de transformation échouent, s'écartent considérablement des résultats escomptés ou entraînent d'autres conséquences néfastes (*établi mais incomplet*) {3.5.1, 3.5.4}.

A9. Six grandes approches mettent en lumière diverses idées complémentaires pour promouvoir et accélérer un changement transformateur délibéré. Chacune fournit des éclairages particuliers sur la manière dont on peut comprendre, décrire, analyser, déclencher et orienter ce dernier. La combinaison d'approches multiples peut conduire à des synergies qui renforcent les trajectoires vers un monde juste et durable (*bien établi*) {3.2, 3.3, 3.5}. Aucune théorie ou approche unique ne permet de comprendre complètement comment réaliser un changement transformateur dans tous les contextes et à toutes les échelles (*bien établi*) {3.3, 3.5.1}. La littérature fait état de six approches générales, chacune représentant un groupe de théories et de cadres apparentés qui ont des points communs dans leurs hypothèses sous-jacentes et leur compréhension de la manière d'opérer un tel changement. Les savoirs autochtones et locaux contribuent à toutes ces approches (**tableau SPM.1**) (*bien établi*) {3.2, 3.3, 3.5}. Les six approches et leurs principaux axes sont les suivants :

- a) *Approches systémiques*. Le changement transformateur s'opère par le biais de modifications du système et nécessite donc de prêter attention à de multiples aspects de ce dernier, tels que les visions d'avenir ou les objectifs, le retour d'information et les structures {3.2.1} ;
- b) *Approches structurelles*. Un changement transformateur se produit lorsque les structures économiques, culturelles, politiques ou sociales évoluent de manière à promouvoir la durabilité {3.2.2} ;
- c) *Approches de transformation interne*. Le changement transformateur passe par une évolution des valeurs personnelles, des croyances et de la vision du monde, ainsi que par la reconnaissance des relations intra- et intergénérationnelles, humaines et non humaines, ce qui conduit à des actions intégrées à tous les niveaux {3.2.3} ;
- d) *Approches d'autonomisation*. Le changement transformateur se produit lorsque la capacité d'action et le pouvoir sont affirmés par des groupes actuellement marginalisés de manière à transformer les relations de pouvoir au profit de l'équité et de la durabilité {3.2.4} ;
- e) *Approches de cocréation de connaissances*. Le changement transformateur s'appuie sur la cocréation de connaissances par divers acteurs (par exemple, la société civile, les peuples autochtones et les communautés locales, ou les acteurs scientifiques) travaillant ensemble {3.2.5} ;

f) *Approches scientifico-technologiques*. Le changement transformateur se produit lorsque les découvertes scientifiques et techniques débouchent sur de nouvelles technologies, perspectives ou solutions qui sont adoptées par la société et mises à l'échelle {3.2.6}.

Tableau SPM.1. Principales actions et interventions associées aux six grandes approches du changement transformateur, et rôle des savoirs autochtones et locaux dans chaque approche

APPROCHE	PRINCIPALES ACTIONS ET INTERVENTIONS ASSOCIÉES À L'APPROCHE	RÔLE DES SAVOIRS AUTOCHTONES ET LOCAUX
Systémique 	Interventions modifiant les relations et la rétroaction qui bloquent ou peuvent contribuer à accélérer le changement systémique, y compris les changements apportés à la structure, aux règles et aux réseaux d'un système, ainsi que l'objectif global ou l'intention sous-jacente du système.	Partager et fournir une vision globale et interconnectée des relations entre les humains et la nature et des relations complexes entre les êtres (matériels et immatériels).
Structurelle 	Modification des règles économiques, sociales, politiques et culturelles au moyen soit d'interventions de gouvernance, soit d'une réforme des règles prédominantes par les communautés.	Remettre en question les structures coloniales et institutionnaliser la gouvernance locale afin de promouvoir et d'améliorer les pratiques durables associées aux savoirs autochtones et locaux.
De transformation interne 	Activités relationnelles qui nourrissent les relations entre les humains et les non-humains, les relations intra- et intergénérationnelles, les relations entre soi-même et les autres et les relations avec soi-même, et qui conduisent à une évolution des croyances, des points de vue et des pratiques internes.	Mettre en évidence les dimensions spirituelles, émotionnelles, culturelles, sociales et historiques des relations entre soi-même et les autres afin de déclencher et d'exploiter le potentiel interne en vue d'un changement transformateur.
D'autonomisation 	Promotion des mouvements sociaux et renforcement des réseaux communautaires de base ; conception d'autres trajectoires envisageables en faisant appel à des outils critiques, à l'autoréflexion et à la capacité d'action historiquement refusée pour obtenir la reconnaissance, la représentation et les droits dans les structures juridiques et d'autres arènes clés du pouvoir.	Affirmer la capacité d'action, le pouvoir et les droits des peuples autochtones et des communautés locales sur leurs savoirs autochtones et locaux et surmonter les héritages historiques et les situations de marginalisation.
De cocréation de connaissances 	Interventions collaboratives de recherche-action qui renforcent les aptitudes individuelles et collectives à promouvoir des avènements souhaitables au moyen de séances d'élaboration de visions d'avenir, de dialogue, de réflexion et de retour d'information, y compris le partage de manière accessible des connaissances.	Générer des connaissances de manière collaborative et coconcevoir de nouveaux produits, pratiques et solutions au moyen d'un processus interactif de combinaison de systèmes de connaissances.
Scientifico-technologique 	Utilisation de nouvelles technologies et d'innovations, en liaison avec des processus d'innovation inclusifs ; accroissement du financement de la recherche, de l'éducation, de la sensibilisation et des interfaces science-politiques.	Participer en tant que source de connaissances aux activités scientifiques, technologiques et d'innovation, qui s'appuient souvent sur les savoirs traditionnels, les pratiques associées et les ressources biologiques préservées et entretenues grâce aux savoirs autochtones et locaux.

A10. Malgré les défis, il est possible d'opérer un changement transformateur vers un monde juste et durable. De nombreuses études de cas très diverses montrent l'existence de possibilités de transformation et d'obtention de substantiels effets environnementaux et sociaux positifs pour la nature et les populations dans un délai de 10 ans (*établi mais incomplet*) {1.2.1, 1.4, 2.3.5, 3.1, 3.4}. Un nombre rapidement croissant d'acteurs, de secteurs et de mouvements sociaux exigent et mettent en œuvre des changements équitables, justes, inclusifs et respectueux (*bien établi*) {1.4}. Beaucoup d'initiatives existantes ont un potentiel transformateur, défini comme des capacités latentes de générer des changements fondamentaux, à l'échelle du système, dans les conceptions, les structures et les pratiques (*établi mais incomplet*) {1.4}. Des exemples historiques et des initiatives contemporaines démontrent qu'un changement transformateur vers un monde juste et durable est possible à toutes les échelles (*établi mais incomplet*) {3.3, 2.3.5}.

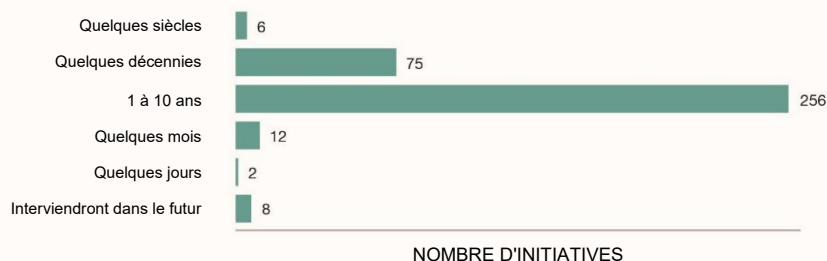
Une évaluation de 391 études de cas couvrant toutes les régions du globe met en évidence les caractéristiques des initiatives susceptibles de contribuer à un changement transformateur. Sur les initiatives examinées, 48 concernaient l'Afrique, 100 les Amériques, 68 l'Asie et le Pacifique, et 100 l'Europe et l'Asie centrale¹⁶. Elles font apparaître que des coalitions d'acteurs travaillent déjà à tous les niveaux pour contribuer à un monde juste et durable (*bien établi*) {3.4}. Bon nombre d'entre elles activent le potentiel transformateur en incarnant les principes du changement transformateur et en se penchant sur les conceptions, les structures et les pratiques {1.4.3}. On peut y voir que le changement transformateur est facilité lorsque les conditions sont favorables et qu'une diversité d'acteurs participent en prenant diverses mesures spécifiques au contexte (*établi mais incomplet*) {3.5.4, 3.5.5, figure 3.8}. Des conséquences négatives et involontaires ont également été enregistrées dans certains cas, ce qui souligne l'importance de l'apprentissage et de l'action adaptatifs (*bien établi*) {1.3.2, 3.5.7}.

¹⁶ IPBES Transformative Change Assessment Data Management Report on the case study database with transformative potential and pitfalls (<https://doi.org/10.5281/zenodo.10260233>).

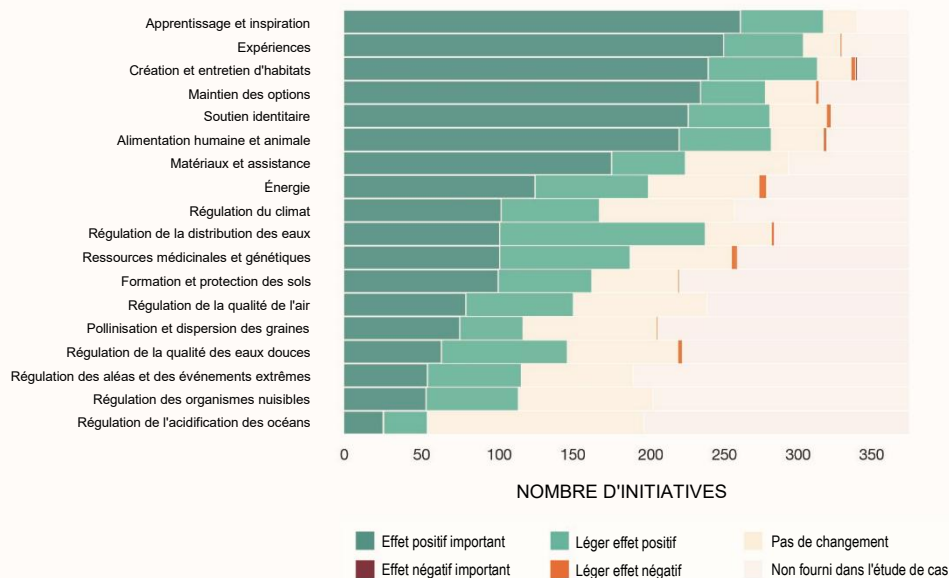
La plupart des cas étudiés se rapportent à une collaboration entre des groupes d'acteurs, notamment des citoyen(ne)s individuel(le)s, des populations autochtones ou communautés locales, des entreprises, des acteurs financiers, des autorités nationales, des éducateur(rice)s et la communauté scientifique (*bien établi*) {3.5.1, 3.5.2, figure 3.3}. Leur analyse révèle de nombreux impacts positifs sur la nature et la population humaine, dont beaucoup sont apparus en l'espace d'une décennie (**figure SPM.4**) (*bien établi*) {3.3}. Ils démontrent la possibilité pour divers acteurs et diverses formes de capacité d'action de créer une dynamique et de contribuer à un changement transformateur, et soulignent l'importance des coalitions d'acteurs et des processus de collaboration (**encadré SPM.2**) (*établi mais incomplet*) {3.5.7, figure 3.3}.

Il est possible de promouvoir et d'accélérer la traduction du potentiel transformateur en un changement transformateur délibéré vers un monde juste et durable en s'attaquant aux causes sous-jacentes de la perte de biodiversité et du déclin de la nature, en ancrant les trajectoires de transformation dans des visions d'avenir inspirantes et en s'appuyant sur divers systèmes de savoirs et approches (**figure SPM.5**) (*établi mais incomplet*) {1.4.1, 2.3.2, 3.5.1, 5.8}. Le potentiel transformateur des différents acteurs et initiatives peut être mieux exploité en développant les capacités de transformation (par exemple, les connaissances, les compétences, les attitudes et les ressources) nécessaires pour réaliser un changement transformateur (*établi mais incomplet*) {1.4.3}.

A CADRE TEMPOREL DES CHANGEMENTS



B RÉSULTATS SUR LE PLAN DES CONTRIBUTIONS DE LA NATURE AUX POPULATIONS



C RÉSULTATS SOCIOÉCONOMIQUES

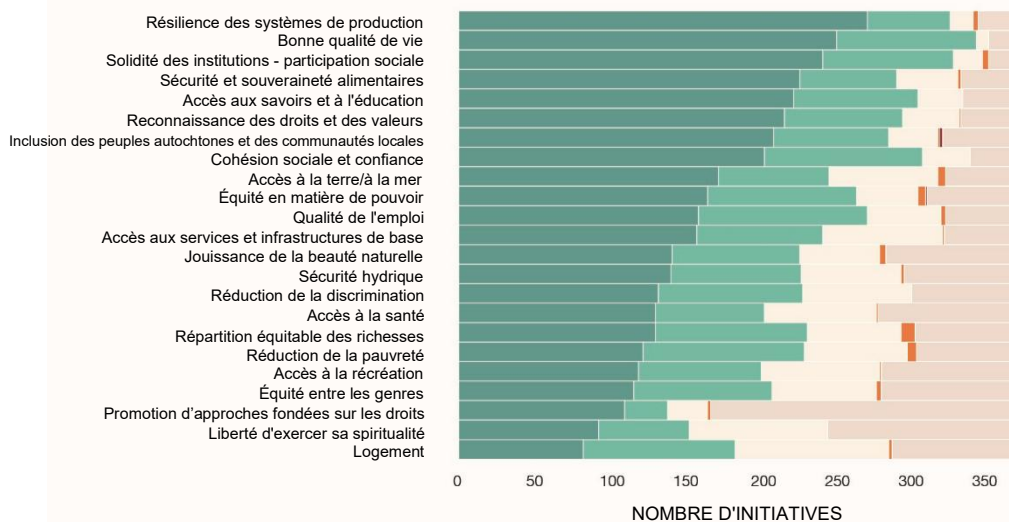


Figure SPM.4. Des résultats positifs ont été mis en évidence en l'espace d'une décennie ou moins (panneau A) pour un ensemble varié d'indicateurs sociaux, économiques et environnementaux (panneaux B et C). Cette figure montre le nombre d'initiatives dotées d'un potentiel transformateur relevées dans une base de données de 391 études de cas constituée aux fins de l'évaluation, en fonction A) du cadre temporel des changements ; B) des résultats pour ce qui est des contributions de la nature aux populations (selon la typologie figurant dans le chapitre 2 de l'évaluation mondiale établie par l'IPBES) ; C) des résultats¹⁷ pour ce qui est des indicateurs socioéconomiques {3.4}. Toutes les dimensions des résultats n'ont pas été mesurées dans toutes les initiatives.

Encadré SPM.2. Le rôle des coalitions d'acteurs dans la cocréation du changement transformateur

La cogestion de la réserve marine d'Os Miñarzos, en Galice (Espagne), est un exemple de changement transformateur impulsé en commun dans la filière de la pêche artisanale par les pratiquant(e)s de cette activité, les scientifiques et les pouvoirs publics après le choc brutal d'une marée noire. Ces acteurs ont conjointement défini une nouvelle vision d'avenir basée sur des valeurs communes mettant en avant la pêche locale durable et le bien-être des communautés côtières qui dépendent de l'aire marine protégée. Le processus de coproduction de connaissances a commencé par le partage des connaissances traditionnelles des pêcheurs (par exemple, l'identification des habitats et espèces les plus sensibles et les plus productifs) avec les scientifiques et les gestionnaires. Cette pratique a ensuite été intégrée au processus formel de prise de décisions de l'organe de gestion. La coconstruction a été un processus complexe qui n'a pas été exempt de tensions et de contestations de la part de certain(e)s pratiquant(e)s de la pêche. Ces tensions ont mis en évidence la nécessité de s'attaquer aux causes sous-jacentes, telles que la priorisation des gains matériels et individuels à court terme et la déconnexion vis-à-vis de la nature, aux fins d'un changement transformateur. Plus de 17 ans après sa mise en place, les effets positifs de cette aire marine protégée sur les structures et les pratiques de pêche étaient visibles non seulement dans les résultats mesurables (plus grande abondance des espèces, revenus plus élevés, etc.), mais aussi dans la confiance et la coopération accrues entre les acteurs. L'aire marine protégée a fait usage des *Directives volontaires visant à assurer la durabilité de la pêche artisanale dans le contexte de la sécurité alimentaire et de l'éradication de la pauvreté*^a et a servi de point de départ pour la création d'un nouveau réseau de plus de 20 millions de pratiquant(e)s de la pêche artisanale dans les pays ibéro-américains {1.4}.

^a Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture. 2015. *Directives volontaires visant à assurer la durabilité de la pêche artisanale dans le contexte de la sécurité alimentaire et de l'éradication de la pauvreté*. Rome.

¹⁷ IPBES (2019a) : Summary for Policymakers of the Global Assessment Report on Biodiversity and Ecosystem Services of the Intergovernmental Science-Policy Platform on Biodiversity and Ecosystem Services. Díaz, S., Settele, J., Brondízio, E. S., Ngo, H. T., Guèze, M., Agard, J., Arneth, A., Balvanera, P., Brauman, K. A., Butchart, S. H. M., Chan, K. M. A., Garibaldi, L. A., Ichii, K., Liu, J., Subramanian, S. M., Midgley, G. F., Miloslavich, P., Molnár, Z., Obura, D., Pfaff, A., Polasky, S., Purvis, A., Razaque, J., Reyers, B., Roy Chowdhury, R., Shin, Y. J., Visseren-Hamakers, I. J., Willis, K. J., et Zayas C. N. (dir. pub.). Secrétariat de l'IPBES, Bonn (Allemagne). <https://doi.org/10.5281/zenodo.3553458>.

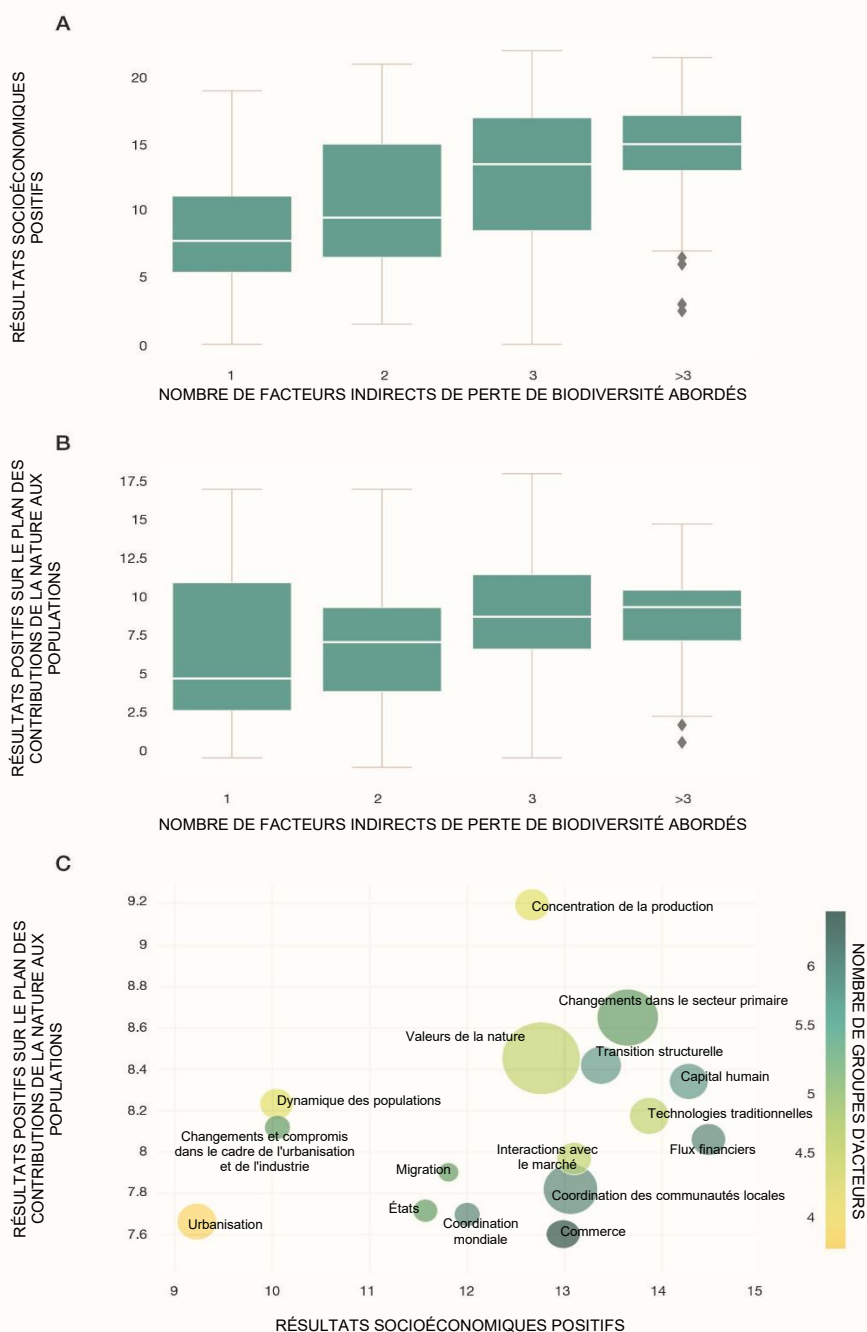


Figure SPM.5. Les résultats positifs des initiatives dotées d'un potentiel transformateur dépendent du nombre et des types de facteurs indirects de perte de biodiversité abordés.

Les initiatives dotées d'un potentiel transformateur qui portent sur davantage de facteurs indirects de la perte de biodiversité et du déclin de la nature aboutissent à des résultats plus positifs du point de vue socioéconomique (A) et de celui des contributions de la nature aux populations (B). Les valeurs p de l'analyse de la variance sont inférieures à 0,001 dans les deux cas. (C) La lutte contre les différents facteurs indirects de perte de biodiversité nécessite une collaboration avec un nombre variable d'acteurs (par exemple, le commerce fait intervenir de nombreux groupes d'acteurs), avec des résultats contrastés. Les changements dans les facteurs indirects liés au secteur primaire (par exemple, l'agriculture) peuvent apporter les plus grands bénéfices en termes d'indicateurs socioéconomiques et d'indicateurs des contributions de la nature aux populations. La taille des cercles reflète le nombre d'initiatives portant sur un facteur indirect. Les résultats pour la dimension socioéconomique et pour les contributions de la nature aux populations sont un indice composite (c'est-à-dire sans unités) d'un ensemble diversifié d'indicateurs mesurés dans la base de données des études de cas (n = 391). La liste complète des indicateurs socioéconomiques est présentée dans la **figure SPM.4**. Les facteurs indirects sont classés selon la typologie figurant dans la section 1 du chapitre 2 de l'évaluation mondiale établie par l'IPBES.

A11. Le changement transformateur concerne la qualité et la direction du changement. Les initiatives de petite et de grande envergure contribuent, toutes, à un changement transformateur, du moment qu'elles s'attaquent aux causes sous-jacentes de la perte de biodiversité et du déclin de la nature et incluent des visions d'avenir souhaitables bien définies. Elles ont le potentiel de s'adapter à l'échelle des défis et obstacles à surmonter et sont guidées par les principes du changement transformateur (*établi mais incomplet*) {1.3, 2.3.5, 5.2}. Il est trompeur de penser que les changements sont, de manière binaire, soit progressifs, soit transformateurs, car diverses initiatives à petite échelle dotées d'un potentiel transformateur peuvent contribuer à un monde juste et durable (*établi mais incomplet*) {1.1, 1.4.3}. Les changements transformateurs s'inscrivent dans la durée, et des changements apparemment mineurs qui s'attaquent aux causes sous-jacentes peuvent se propager de manière à inspirer ou à influencer des changements plus importants et plus systémiques, en particulier lorsqu'ils surmontent des obstacles et des défis (*établi mais incomplet*) {1.1, 1.4.1, encadré 1.1}. Les initiatives locales de durabilité, telles que la mise en œuvre de solutions fondées sur la nature et d'approches écosystémiques, peuvent contribuer à la durabilité mondiale par le biais de divers processus de mise à l'échelle, y compris la propagation (par exemple, en reproduisant les innovations dans d'autres contextes géographiques), la généralisation (par exemple, en institutionnalisant les innovations dans les politiques, les lois et les règles), l'approfondissement (par exemple, en faisant évoluer les mentalités, les paradigmes et les valeurs) et la formation de nouvelles constellations d'initiatives (*établi mais incomplet*) {3.5.6}. Les efforts déployés à différentes échelles se renforcent et s'amplifient mutuellement lorsqu'ils sont alignés sur les principes du changement transformateur et s'opposent les uns aux autres dans le cas contraire (*bien établi*) {3.5.6}.

Le changement transformateur peut avoir des effets positifs globaux, mais peut aussi consolider ou aggraver les inégalités existantes. Les changements de grande envergure ne produisent pas à eux seuls des réorientations fondamentales à l'échelle du système vers un monde juste et durable (*bien établi*) {1.4.1, 2.3.5}. Par exemple, de nombreuses avancées technologiques (comme l'intelligence artificielle et les biotechnologies) ont eu des effets positifs en termes d'innovation commerciale, de progrès scientifiques et de santé humaine, d'amélioration de l'efficacité et de la productivité, et d'une plus grande capacité de surveillance des changements environnementaux (*établi mais incomplet*) {2.3.3}, mais ont moins bien réussi à préserver les utilisations durables de la nature, à favoriser un développement économique plus équitable et à assurer l'égalité d'accès pour les plus vulnérables (*établi mais incomplet*) {2.3.3}. Certaines technologies peuvent même avoir des effets globalement positifs en moyenne, mais peuvent consolider ou aggraver les inégalités existantes (*établi mais incomplet*) {2.3.3}. Cela souligne l'importance d'un changement transformateur qui s'attaque aux causes sous-jacentes de la perte de biodiversité et du déclin de la nature sur la base des principes d'équité et de justice, de pluralisme et d'inclusion, de relations respectueuses et réciproques entre les humains et la nature, et d'apprentissage et d'action adaptatifs (*bien établi*) {1.3.2}.

B. Stratégies et mesures pour un changement transformateur

B1. Une des stratégies clés pour le changement transformateur vers la durabilité mondiale consiste à conserver, restaurer et régénérer les espaces possédant de la valeur pour la nature et les humains qui illustrent la diversité bioculturelle (stratégie 1) (*bien établi*) {5.3}. Les mesures de conservation locale sont souvent mentionnées dans la littérature sur le changement transformateur, apparaissant dans 28 % des documents du corpus d'évaluation dont le titre ou le résumé fait état d'une mesure et dans 33 % de ceux relatifs à des études de cas (**figure SPM.6**) (*bien établi*) {5.2}. La **stratégie 1** représente une approche de conservation bioculturelle transformatrice faisant intervenir des mesures de conservation et de protection des espaces où la population humaine et la nature prospèrent encore grâce à des visions du monde, des structures de gouvernance et des pratiques relationnelles (**mesure 1.1**) {5.3.1}, et envisageant de nouvelles protections juridiques des populations humaines et des sites au moyen d'approches se fondant sur les droits, qui respectent les droits de la nature et les droits de la Terre nourricière reconnus par certains pays (**mesure 1.2**) {5.3.2}, et d'une conservation locale fondée sur diverses valeurs de la nature (**mesure 1.3**) {5.3.3}. Ces mesures sont complétées par la mise en place de conceptions, structures et pratiques régénératrices dans les secteurs extractifs (**mesure 1.4**) {5.3.4}, en se servant de l'aménagement du territoire et des politiques comme moyen d'établir une conservation efficace de la biodiversité dans les paysages terrestres et marins et ce, à toutes les échelles (**mesure 1.5**) {5.3.5}.

Parmi les mesures évaluées, la littérature met l'accent sur les instruments utilisés dans la conservation, la gestion et le suivi pour asseoir la conservation sur les diverses valeurs de la nature (**mesure 1.3**) (**figure SPM.6**) (*établi mais incomplet*) {5.3.3}. L'établissement d'un lien délibéré entre la conservation biologique et les valeurs culturelles, appelé « approches bioculturelles », s'est avéré être un moyen pratique de renforcer les mesures locales en faveur de la durabilité à long terme (**mesure 1.3**) (**encadré SPM.3**) (*bien établi*) {5.3.3}.

Les stratégies régénératrices qui protègent et promeuvent simultanément la diversité biologique et culturelle (bioculturelle) produisent de multiples retombées positives au fil du temps (**mesure 1.4**) {5.3.4}. La régénération fait référence aux processus par lesquels les systèmes socioécologiques se revitalisent après des perturbations et évoluent

à travers des cycles de renforcement positif qui permettent l'émergence (par exemple, de la diversité bioculturelle). Les activités restauratrices sont un moyen pour les humains de démarrer ce processus. Alors que la restauration est généralement une action à laquelle les humains soumettent la nature, la régénération laisse entendre une évolution conjointe des humains avec la nature, en tant qu'éléments de cette dernière. Les stratégies de régénération peuvent soutenir les valeurs culturelles, la production durable et la conservation de la biodiversité (**mesure 1.4**) (*établi mais incomplet*) {5.3.4}. Par exemple, le programme de sylviculture communautaire du Népal intègre des politiques forestières décentralisées dans les besoins, les conceptions et les pratiques des communautés locales afin de restaurer et de gérer les forêts dégradées (*bien établi*) {5.3.4}. D'autres approches (par exemple, les systèmes *satoyama* et *satoumi* du Japon, qui font référence à l'interaction harmonieuse entre les humains et la nature dans les paysages ruraux et marins) considèrent également que la culture et les écosystèmes sont intégrés et évoluent en même temps (*bien établi*) {5.3.4}.

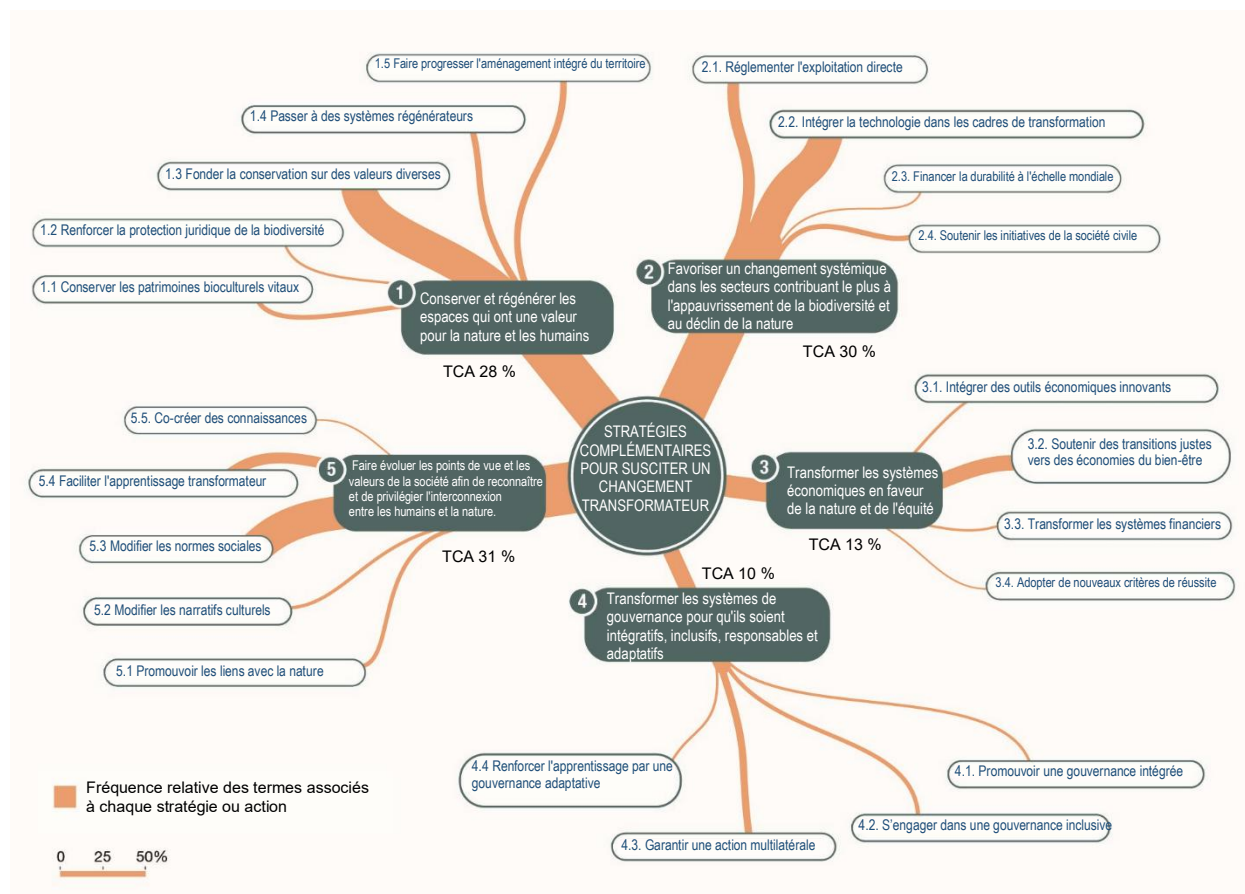


Figure SPM.6. Dendrogramme affichant la proportion d'occurrences de termes associés à des stratégies ou à des mesures. L'épaisseur de la ligne dans le dendrogramme représente la fréquence relative d'apparition de 566 termes associés aux 22 mesures et aux cinq stratégies dans les titres et les résumés des documents (n = 420 523).

Encadré SPM.3. Le potentiel transformateur des valeurs et de la conservation locale

La Nashulai Maasai Conservancy est une réserve appartenant à la population autochtone et gérée par celle-ci, qui est située dans la réserve nationale du Maasai Mara (Kenya), l'un des écosystèmes les plus riches en biodiversité de la planète. L'initiative repose sur les valeurs de coexistence, de dignité, d'inclusion, d'autodétermination, d'autonomisation et de droits humains. Elle représente un nouveau modèle de conservation qui traite simultanément des problèmes de la disparition des espèces, de la perte des connaissances culturelles, de la lutte pour les moyens de subsistance et des changements climatiques. Grâce à la création de zones protégées gérées par la communauté et à d'autres initiatives, telles que des projets de plantation d'arbres et de nettoyage des rivières, elle a réussi à créer des zones communautaires à usage mixte où prospèrent à la fois les humains et la faune. La Conservancy favorise le retour de la faune et de la flore sauvages et crée des moyens de subsistance et des opportunités culturelles pour les familles masais, illustrant ainsi la manière dont les pratiques bioculturelles autochtones soutiennent des objectifs multiples. Elle sert d'exemple pour inspirer et amplifier le changement dans d'autres communautés à travers le monde {encadré 1.4}.

B2. La réalisation de la Vision 2050 pour la biodiversité exige un changement systémique et une prise en compte systématique de la biodiversité dans les secteurs qui contribuent fortement à l'érosion de cette dernière et au déclin de la nature, dont ceux de l'agriculture et de l'élevage, de la pêche, de la sylviculture, des infrastructures, de l'exploitation minière et de l'énergie, en particulier celui des combustibles fossiles (stratégie 2) (*bien établi*) {5.4}. Par exemple, les approches multifonctionnelles et régénératrices de l'utilisation des terres favorisent les multiples avantages de la nature, ce qui est évident dans les transitions agroécologiques qui mettent l'accent sur la nature, la production d'aliments sains et le bien-être physique et mental (**encadré SPM.8**). Certaines études semblent indiquer que l'enrichissement de la biodiversité, la protection des habitats naturels et la réduction des intrants externes dans les paysages agricoles peuvent améliorer la productivité des cultures, par exemple en augmentant l'abondance et la diversité des pollinisateurs (*bien établi*) {5.8.2}. Ces améliorations font grimper les niveaux d'emploi et favorisent l'instauration de moyens de subsistance sains et d'un sentiment d'identité et de connexion spirituelle. L'abandon progressif des pratiques nuisibles à l'environnement dans les secteurs contribuant le plus à la perte de biodiversité ne s'obtient pas au moyen d'instruments individuels, mais plutôt par la prise en compte systématique de la biodiversité dans l'ensemble des politiques, plans, programmes de soutien et procédures administratives pertinents (**mesure 2.1**) (*bien établi*) {5.4.1}. Des possibilités parallèles existent dans le secteur de l'énergie, où le remplacement des combustibles fossiles par des sources d'énergie renouvelables respectueuses de la biodiversité peut apporter des solutions claires aux défis de la biodiversité et du climat. Cette transition implique l'adoption de technologies, d'innovations et de pratiques en matière d'énergies renouvelables qui préservent la biodiversité et protègent la nature, telles que les réseaux intelligents, qui réduisent la dépendance à l'égard des matériaux à forte intensité de ressources et diminuent les incidences de l'exploitation minière sur la biodiversité (**mesure 2.2**) (*bien établi*) {5.4.2}.

B3. Les technologies peuvent réorienter le développement vers la durabilité et l'équité lorsqu'elles sont intégrées dans des cadres transformateurs (stratégie 2, mesure 2.2) (*établi mais incomplet*) {1.3.3, 2.3.3, 3.2.6, 5.4.2}. Dans les cadres transformateurs, les technologies ont pour but de traiter les causes sous-jacentes de la perte de biodiversité et du déclin de la nature plutôt que de les exacerber (*établi mais incomplet*) {1.3.3, 3.2.6, 5.4.2}. Les technologies mises en œuvre dans les processus de changement transformateur impriment une nouvelle orientation au développement, le détournant des activités qui entraînent une perte de biodiversité au profit de pratiques régénératrices alignées sur des objectifs positifs pour la nature (*établi mais incomplet*) {2.3.3, 5.4.2}. Cependant, pour être réellement transformatrices, elles doivent également intégrer des considérations d'équité et de droits humains, de façon que les innovations et leurs avantages soient partagés équitablement {1.3.2, 3.2.6, 5.4.2}. Leur succès dépend du contexte et varie d'une région à l'autre en raison des différences dans les conditions sociales et économiques (*établi mais incomplet*) {5.4.2}. En outre, l'obligation démocratique de rendre des comptes tout au long du processus de développement technologique est essentielle pour leur utilisation responsable. Les évolutions technologiques transformatrices sont plus efficaces lorsqu'elles sont intégrées dans des cadres juridiques, tels que ceux applicables aux droits de propriété intellectuelle, et soutenus par des efforts à long terme de coopération et de renforcement des capacités, en particulier dans les pays à faible revenu (*établi mais incomplet*) {5.4.2}. Parmi les exemples de technologies qui peuvent être intégrées dans des cadres transformateurs figurent la gestion intelligente de l'énergie et de l'eau, la biomimétique, la numérisation des systèmes alimentaires et les innovations en matière de technologies financières (**encadré SPM.4**) {5.4.2}. Toutefois, les preuves empiriques du rôle moteur de la technologie dans le changement transformateur sont limitées (n'apparaissant que dans 1,8 % de toute la littérature analysée se rapportant au changement transformateur) (*établi mais incomplet*) {2.3.3, figure 2.6}.

Les technologies peuvent également être déployées de manière non transformatrice, voire nuisible, et contribuer à des modes de consommation non durables (*établi mais incomplet*) {2.3.3, encadré 3.3}. Par exemple, la transformation de l'utilisation d'énergie peut nécessiter de traiter les effets de rebond, tels que la réduction à néant des économies résultant de l'amélioration de l'efficacité énergétique par une demande accrue de services consommant de l'énergie, ou le renforcement des schémas d'extraction des métaux rares d'une manière qui fait écho aux pratiques coloniales (*bien établi*) {5.4.2}. De nombreuses technologies émergentes dépendent de minéraux essentiels, dont l'extraction nuit souvent aux écosystèmes. Par exemple, la recherche sur les activités en eaux profondes (par exemple, l'exploitation minière des fonds marins) en réponse à la demande croissante de minéraux essentiels tels que le lithium, le cobalt et le graphite révèle l'importance d'accorder une attention accrue aux implications écologiques de ces activités pour le fonctionnement des océans dans les zones d'eau profonde (*établi mais incomplet*) {2.3.3}.

Encadré SPM.4. Le potentiel transformateur des technologies pour la durabilité mondiale

Les technologies peuvent potentiellement jouer un rôle important dans le changement transformateur. Ant Forest est un exemple d'initiative à potentiel transformateur facilité par la technologie. Cette application de téléphonie mobile se sert de la technologie financière pour convertir les comportements à faible émission de carbone de ses utilisateurs en ce qui est devenu le plus grand programme de plantation d'arbres du secteur privé en Chine. Elle s'appuie sur la plateforme de paiement mobile Alipay. À chaque bonne action réduisant les émissions de carbone (qui peut consister à utiliser un moyen de déplacement plus écologique, tel que la

marche à pied, le vélo ou les transports publics pour se rendre au travail, ou à utiliser moins de papier ou de plastiques, etc.), ses utilisateur(ric)e(s) reçoivent des « points d'énergie verte » qui font pousser un arbre virtuel. En coopération avec diverses communautés locales, Ant Forest donne et plante un arbre réel pour chaque arbre virtuel. Depuis son lancement en 2016, l'application, qui compte plus de 500 millions d'utilisateur(ric)e(s) à l'heure actuelle, a permis de planter plus de 548 millions d'arbres dans 13 provinces de Chine. L'initiative, qui vise une grande diversité d'objectifs écologiques et sociaux, utilise des arbres adaptés aux caractéristiques des endroits où ils sont plantés et fournit des emplois dans les domaines de l'écoagriculture et de l'écotourisme dans des zones rurales reculées confrontées à des dégradations de l'environnement. D'autres possibilités de l'étendre à tous les éléments du cadre transformateur existent. Ce cas souligne l'importance des coalitions d'acteurs, y compris entre le secteur privé et les citoyen(ne)s, et de l'engagement de la communauté dans la restauration des écosystèmes et le reboisement facilités par la technologie. Pour plus de détails, voir la base de données des études de cas de l'évaluation du changement transformateur.

B4. Les efforts de conservation, de restauration et d'utilisation durable de la biodiversité, de la nature et des contributions de la nature aux populations, y compris les services écosystémiques, sont largement sous-financés au regard de la valeur économique générée au niveau mondial par les activités dépendant de la nature (stratégie 2) (*bien établi*) {1.2.1, 4.2.3, 5.4.3}. Plus de la moitié du PIB mondial (58 000 milliards de dollars en 2023) provient de secteurs qui dépendent de la nature à un degré modéré ou élevé (**mesure 2.3**) (**figure SPM.7**) {5.4.3}. En 2020, les industries fortement dépendantes de la nature ont généré 15 % et celles présentant une dépendance modérée 37 % du PIB mondial (**mesure 2.3**) (*établi mais incomplet*) {5.4.3}. La suppression, l'abandon progressif ou la réforme des incitations économiques préjudiciables à la biodiversité peuvent réduire considérablement les pressions exercées sur la nature et pourraient permettre de réorienter ces ressources vers la conservation, la restauration et l'utilisation durable de la biodiversité (**mesure 2.3**) (*bien établi*). Les estimations des subventions publiques explicites accordées dans le monde aux secteurs directement responsables du déclin de la nature varient entre 1 400 et 3 300 milliards de dollars pour 2023, selon la source consultée. L'agriculture (610 à 939 milliards de dollars) et les combustibles fossiles (577 à 1 390 milliards de dollars) sont les secteurs qui en reçoivent le plus. Les infrastructures routières et d'irrigation (311 à 938 milliards de dollars), la sylviculture (64 à 175 milliards de dollars) et la pêche (48 à 61 milliards de dollars) sont, de même, fortement subventionnées. Aucune estimation mondiale n'est disponible pour le secteur minier (*bien établi*) {5.4.3}.

Les secteurs économiques précités créent des impacts environnementaux, sous forme de pollution de l'air et de l'eau ou de dégradation des terres, qui ne sont pas pris en compte dans les échanges marchands (c'est-à-dire qu'ils génèrent des externalités négatives), dont le montant peut aller jusqu'à 10 700 milliards de dollars par an, selon des estimations faites en 2023 (**figure SPM.7**) (*bien établi*) {5.4.3}.

En comparaison, il est estimé que le soutien annuel nécessaire pour gérer durablement la biodiversité et maintenir l'intégrité des écosystèmes est compris entre 722 et 967 milliards de dollars par an, ce qui établit le déficit de financement de la biodiversité à entre 598 et 824 milliards de dollars par an, selon la source consultée. Actuellement, 135 à 156 milliards de dollars par an (en valeur constante de 2023) sont consacrés à la conservation de la biodiversité (**figure SPM.7**). Les efforts de restauration et de régénération nécessiteront des investissements encore plus importants, dépassant probablement 1 000 milliards de dollars par an (**mesure 2.3**) (*bien établi*) {5.4.3}.

Les instruments financiers et économiques – tels que les paiements pour les services écosystémiques, les taxes, les subventions et les permis négociables – et les mécanismes visant à compenser les surcoûts de la conservation de la biodiversité (par exemple, ceux de réduction des émissions liées à la déforestation et à la dégradation des forêts (REDD-plus) et ceux des programmes agroenvironnementaux de l'Union européenne) en conformité avec les législations nationales, sont conçus pour guider les décisions économiques par le biais de signaux de prix (*bien établi*) {5.5.1, 5.6.1}. Toutefois, ces instruments n'ont pas été adoptés partout et, dans les cas où ils l'ont été, leur impact s'est souvent avéré limité (*établi mais incomplet*) {5.4.1, 5.5.1}. Le caractère volontaire de certains mécanismes, ainsi que l'insuffisance des systèmes d'application, de suivi et de sanction, limitent leur adoption et leur efficacité (mesures 2.1, 2.3 et 3.1) (*bien établi*) {1.2.3, 5.5.1}.

Un certain nombre d'approches montrent comment accroître les ressources, le financement et les investissements en faveur de la biodiversité et de la conservation de la nature. Elles comprennent l'internalisation des externalités environnementales, la réforme des subventions dans les secteurs qui contribuent à la perte de biodiversité et au déclin de la nature, la réévaluation des structures de la dette mondiale et la stimulation d'un plus grand engagement du secteur privé (mesures 3.2 et 3.3) (*bien établi*) {5.5.2, 5.5.3}. Une coordination globale, un alignement des politiques, un suivi de l'impact et des mesures de redistribution sont nécessaires pour soutenir toutes les parties prenantes concernées, en particulier les populations vulnérables, pendant la transformation des secteurs économiques (**mesure 2.3**) (*bien établi*) {5.4.3}. Une véritable comptabilité analytique et la taxation des externalités environnementales garantissent que les responsables de la dégradation de l'environnement en supportent les coûts.

Faire de la durabilité un principe fiscal fondamental et réduire l'évasion fiscale pourraient également générer des ressources financières importantes pour les efforts de durabilité (mesure 3.2) (*établi mais incomplet*) {5.5.3}. En outre, le réexamen des dettes mondiales pourrait libérer des fonds pour des objectifs sociaux et environnementaux (mesure 3.2) (*établi mais incomplet*) {4.2.2, 5.5.3}. Il est à relever que le secteur privé ne représente actuellement que 17 % des investissements totaux dans les solutions fondées sur la nature au niveau mondial, laissant les 83 % restants au secteur public (*bien établi*) {5.4.3}. Comme la plupart de ces outils et méthodologies en sont encore à un stade précoce de développement, de nombreux pays auraient besoin d'un soutien technique et financier renforcé pour développer les capacités nécessaires à leur mise en œuvre et à leur utilisation.

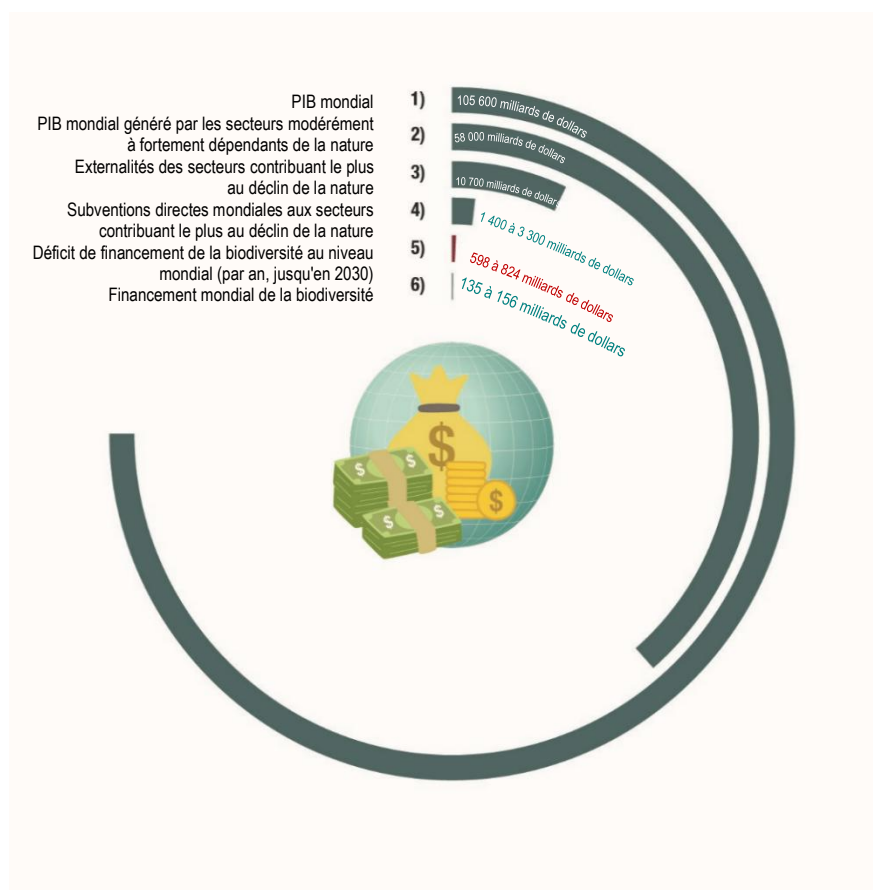


Figure SPM.7. Le paysage économique de la durabilité mondiale : interdépendances et déficits de financement. La figure illustre le contraste marqué entre la dépendance (2) et l'impact (3) des secteurs économiques sur la nature, et entre les investissements publics dans les secteurs économiques responsables du déclin de la nature (4) et le financement de la biodiversité (6). La longueur des arcs est ajustée en fonction de l'inflation pour représenter une part du PIB mondial de 2023 (estimé à 105 600 milliards de dollars). 1) PIB mondial en 2023 (105 600 milliards de dollars) ; 2) PIB mondial modérément à fortement dépendant de la nature en 2023 (58 000 milliards de dollars) ; 3) Externalités des secteurs contribuant le plus au déclin de la nature, estimées à 10 000 milliards de dollars en 2021 (10 700 milliards de dollars en valeur constante de 2023) ; 4) Subventions directes mondiales aux secteurs contribuant le plus au déclin de la nature, estimées entre 1 300 et 3 100 milliards de dollars en 2021 (1 400 à 3 300 milliards de dollars en valeur constante de 2023) ; 5) Déficit de financement de la biodiversité au niveau mondial (598 à 824 milliards de dollars par an jusqu'en 2030) ; 6) Financement mondial de la conservation de la biodiversité, estimé à entre 124 et 143 milliards de dollars en 2019 (135 à 156 milliards de dollars en valeur constante de 2023).

B5. Les chaînes d'approvisionnement mondiales actuelles encouragent l'approvisionnement non durable et la surproduction, ce qui entraîne une surexploitation de la nature {figure 4.7}. Garantir la durabilité, notamment par une réduction ciblée et juste de la consommation et de la production, ainsi que par une culture de suffisance, contribue à réduire les empreintes globales à des niveaux durables dans tous les pays. Surmonter les injustices dans les modes de consommation et de production, grâce à une gouvernance cohérente et efficace tout au long de la chaîne d'approvisionnement, est essentiel pour un changement transformateur (stratégies 3 et 4) (*établi mais incomplet*) {5.5.2, 5.6.3}. Le commerce international est principalement alimenté par les secteurs économiques et financiers à but lucratif, où la réglementation gouvernementale des activités d'utilisation

des terres et des mers nuisibles à la nature est souvent insuffisante (*établi mais incomplet*) {5.5.2}. Tout en faisant la part des incertitudes du modèle utilisé, il a été avancé dans une estimation que de 1990 à 2015, le commerce avec les pays à faible revenu a permis aux pays à revenu élevé de soutirer à ces derniers, sans compensation adéquate, l'équivalent de 12 milliards de tonnes d'équivalents de matières premières incorporées, de 822 millions d'hectares de terres incorporées, de 21 hexajoules d'énergie incorporée et de 188 millions d'années-personnes de travail incorporé, d'une valeur de 10 800 milliards de dollars – 70 fois plus qu'il n'en faut pour mettre fin à l'extrême pauvreté (*bien établi*) {5.5.2}. Au cours de cette période, les pertes des pays à faible revenu se sont élevées à 242 000 milliards de dollars. Leurs pertes sur la même période par suite de tels échanges inégaux étaient 30 fois plus élevées que leurs rentrées totales au titre de l'aide (*établi mais incomplet*) {5.5.2}.

L'atténuation des échanges écologiquement inégaux entre les pays producteurs et les pays consommateurs peut permettre de réduire la surconsommation et l'empreinte écologique (**mesure 3.2**) (*établi mais incomplet*) {5.5.2, 5.6.3}. De même, la réglementation de chaînes d'approvisionnement mondiales entières afin de réduire leur dépendance à l'égard de processus et de pratiques d'extraction nuisibles à l'environnement est un moyen puissant de réduire les impacts négatifs du commerce sur la biodiversité et les écosystèmes et peut être soutenue par des incitations positives, par exemple en ajustant les taxes, les subventions, les paiements pour les services écosystémiques, les permis, les normes ou les réglementations, lorsque ces incitations sont conçues de manière équitable et inclusive (**mesure 3.1**) (*établi mais incomplet*) {5.5.1}. Les approches dominantes actuelles des activités économiques restent étroitement liées aux pressions environnementales. La croissance économique est recherchée par tous, mais elle est inégalement répartie dans le monde et exacerbe le dépassement écologique tout en menaçant les possibilités d'un développement juste et durable (**mesure 3.2**) (*établi mais incomplet*) {5.5.2, 4.2.2, 4.2.4}. Les instruments politiques qui imposent des plafonds dégressifs à l'utilisation des ressources ou qui soutiennent les modèles à but non lucratif (par exemple, les sociétés à responsabilité limitée appartenant à des fondations, les coopératives de consommateur(rice)s, les coopératives de crédit ou les sociétés mutuelles) peuvent favoriser une transition vers une économie juste et durable et éviter les compromis entre les intérêts des investisseur(se)s et les avantages sociaux et environnementaux (**mesures 3.1 et 3.2**) (*établi mais incomplet*) {5.5.2}. La révision des procédures de collaboration multilatérale et la conception de politiques cohérentes entre les pays liés par le commerce et d'autres interdépendances peuvent constituer un levier puissant pour surmonter les inégalités mondiales et les inadaptations institutionnelles, compte tenu de l'importance d'une économie durable juste pour tous et toutes et de la nécessité de protéger les moyens de subsistance (**mesure 4.3**) (*établi mais incomplet*) {5.6.3}.

B6. Une redéfinition des objectifs, des mesures et des indicateurs afin de faire une place aux dimensions économiques, sociales (y compris culturelles) et environnementales, ainsi qu'aux nombreuses valeurs différentes de la nature, peut promouvoir de nouveaux paradigmes de progrès axés sur la justice et la durabilité (stratégie 3) (établi mais incomplet) {4.4.2, 5.5.4, 5.5.3, 5.6.3}. Bien qu'il serve à mesurer les flux économiques, le PIB s'utilise largement comme indicateur de la croissance économique (*bien établi*) {5.5.4}. Cette utilisation a été critiquée, du fait que seuls les biens et services commercialisés sont alors pris en compte (*bien établi*) {5.5.4}. Au-delà du PIB, d'autres mesures du développement dépassant le paradigme limité de la croissance économique ont été proposées, qui incluent d'autres dimensions sociales, culturelles, économiques et écologiques de la qualité de vie. Ces mesures ajustent les paramètres traditionnels du PIB (cas du PIB vert, de l'indicateur de progrès véritable, des économies réelles, du produit écosystémique brut, etc.), les remplacent par des indices plus inclusifs qui tiennent compte du bien-être humain et de l'impact sur l'environnement (cas du Happy Planet Index (indice de la planète heureuse), de l'indice de richesse inclusive, du bonheur national brut, etc.) ou les complètent pour tenir compte des contributions de la nature au bien-être économique dans les mesures principales du progrès économique (cas du Système de comptabilité environnementale et économique pour les écosystèmes (SEEA-EA), etc.) (*bien établi*) {figure 5.10, 5.5.4}. Les options envisageables pour assurer l'inclusion de la nature dans les flux financiers mondiaux comprennent l'élévation de la nature au rang de critère central dans la bonification financière des entreprises privées, l'allocation des fonds gouvernementaux, les fonds de développement et l'aide (*établi mais incomplet*) {4.4.2, 5.5.4}. Le respect de ces obligations est lié à la transparence et au suivi, ainsi qu'aux dispositions institutionnelles qui évaluent et font respecter l'obligation des acteurs de rendre des comptes en ce qui concerne les valeurs de la biodiversité (*établi mais incomplet*) {5.5.4, 5.6.3}. Ces réformes impliquent la mise en place de mécanismes qui facilitent un accès socialement et écologiquement équitable aux ressources au niveau mondial et la définition de nouveaux rôles pour les banques centrales et les autres bailleurs de fonds (*établi mais incomplet*) {5.5.3}. Des cadres sur la manière d'identifier, de mesurer, d'évaluer et de divulguer les relations des entreprises avec la nature et d'agir sur ces relations se font jour, dont celui des « High-level Business Actions on Nature » [actions de haut niveau des entreprises sur la nature (ACT-D)] et le cadre LEAP (*établi mais incomplet*) {5.5.4}. Des outils sectoriels et des documents d'orientation sont en train d'être élaborés pour tirer parti de la comptabilité du capital naturel en évaluant et en divulguant les risques, impacts, dépendances et possibilités liés à la nature pour les entreprises [par exemple, la « Task Force on Nature-related Financial Disclosure » (Équipe spéciale des informations financières ayant trait à la nature), l'Initiative mondiale sur les rapports de performance, le SEEA-EA et la « Product Biodiversity Footprint » (empreinte biodiversité des produits)] (*établi mais incomplet*) {5.5.4}. Certains secteurs d'activité et institutions financières mettent actuellement à l'essai les recommandations de la susdite équipe spéciale, mais appellent à une amélioration des méthodes de quantification utilisées pour évaluer les

implications financières de la perte de biodiversité et du déclin de la nature pour leurs client(e)s et les bénéficiaires de leurs investissements, ainsi qu'à un renforcement des capacités internes et une meilleure compréhension (*bien établi*) {5.5.4}.

B7. Les systèmes de gouvernance qui réduisent efficacement la perte de biodiversité et le déclin de la nature intègrent la biodiversité dans les politiques sectorielles et la prise de décisions, mobilisent divers acteurs et leur font assumer leurs responsabilités (stratégie 4) (encadré SPM.5) (*bien établi*) {1.4, 3.2, 5.6}. Les options institutionnelles pour favoriser la gouvernance intégrée et la gouvernance tenant compte du nexus comprennent des procédures de planification conjointe, l'attribution de responsabilités juridiques, l'élaboration en commun de solutions pratiques, la promotion de structures de collaboration et la facilitation des processus de coévaluation (*établi mais incomplet*) {5.6}. Le fait de faire une place à la biodiversité et à ses défenseur(se)s dans les décisions sur l'utilisation des terres, des mers et des ressources, l'approbation des projets, les incitations financières et les critères d'attribution des fonds et des investissements renforce l'intégration des systèmes de gouvernance et favorise ainsi le soutien à la nature et à la biodiversité (**mesure 4.1**) (*bien établi*) {5.6.1, 5.6.3}. Les systèmes de gouvernance inclusifs qui font participer divers acteurs garantissent la représentation d'une pluralité de visions du monde, de pratiques et de systèmes de savoirs (**mesure 4.2**) (*bien établi*) {5.6.2, 3.2.2}. Une participation cohérente et des structures collaboratives renforcent les responsabilités perçues par les acteurs et offrent des possibilités de faire évoluer les décisions vers des transformations justes et équitables (**mesure 4.2**) (*établi mais incomplet*) {5.6.2, 3.5.5}. Les interdépendances mondiales entre les causes et les effets de la perte de biodiversité, des changements climatiques, de la pollution, de la pauvreté et d'autres problèmes de durabilité exigent des accords multilatéraux et bilatéraux efficaces et intégrés qui coordonnent des solutions équilibrées (**mesure 4.3**) (*établi mais incomplet*) {5.6.3}. Une gouvernance efficace de la nature et de la biodiversité dans les systèmes de production dépend en outre d'une réglementation complémentaire des modes de consommation qui accorde une attention particulière au rôle des grands consommateur(rice)s (*bien établi*) {5.6.3}. Les systèmes de gouvernance responsabilisent les acteurs en attribuant clairement les responsabilités et en définissant des délais, en dotant les institutions de mandats complémentaires et en évaluant et révisant de manière itérative et transparente les politiques et les réglementations ainsi que les accords commerciaux afin de garantir une gouvernance équitable et durable de la nature (**mesure 4.4**) (*bien établi*) {5.6.4, 5.6.3}.

Encadré SPM.5. Exemples de systèmes de gouvernance ayant un potentiel transformateur

Les systèmes de gouvernance qui placent la biodiversité au cœur des politiques et de la législation sont mieux équipés pour limiter les actions néfastes qui contribuent à la perte de biodiversité et au déclin de la nature {5.6.1}. Par exemple, la Politique agricole commune de l'Union européenne a progressivement adopté et renforcé les incitations financières en faveur de mesures agroenvironnementales et climatiques et a introduit des conditions dans les programmes de soutien aux agriculteur(rice)s pour encourager les pratiques respectueuses de la biodiversité {5.6.1}. Au nombre de telles pratiques figurent l'intégration d'éléments paysagers, l'aménagement de bandes tampons, la jachère, l'agriculture biologique et l'agroforesterie, qui permettent de préserver des habitats d'espèces sauvages et favorisent une agriculture durable. Ces efforts ont le potentiel de transformer l'utilisation des terres dans toute l'Europe. La part des jachères (qui sont importantes pour la biodiversité et les services écosystémiques) dans le total des surfaces cultivées a, par exemple, radicalement changé à la suite de modifications apportées aux programmes de soutien {5.6.1}.

Toutefois, le potentiel transformateur des mesures mises en place dans le cadre de la Politique agricole commune a été entravé par la sous-représentation des défenseur(se)s de l'environnement dans les processus décisionnels et occulté par la domination d'intérêts particuliers et la refonte constante des politiques, qui compromettent l'évaluation et l'apprentissage. Il en résulte un déséquilibre du pouvoir de réglementation et l'attribution d'une petite part seulement du budget aux mesures portant effectivement sur la biodiversité, bien que celle-ci soit l'un des 10 objectifs de la Politique. La littérature à ce sujet semble indiquer que la biodiversité, la nature et le développement rural durable gagneraient peut-être à ce que les aides directes aux agriculteur(rice)s soient progressivement supprimées et remplacées par des incitations ou des réglementations ciblées {5.6.2}. La transformation de la Politique nécessitera toutefois une transparence accrue, un soutien à l'engagement des parties prenantes, un renforcement des procédures d'évaluation et une amélioration de l'apprentissage dans le domaine des politiques {5.6.1, 5.6.2, 5.6.4}.

Un autre exemple de gouvernance qui profite à la fois à la nature et aux humains est l'approche de gestion spatiale fondée sur les écosystèmes adoptée pour la réserve marine des Galápagos, qui soutient la pêche et le tourisme durables, des sources de subsistance d'importance cruciale pour plus de 30 000 résident(e)s de l'archipel, où 300 000 visiteur(se)s séjournent annuellement. Cependant, les changements climatiques, la gestion locale des déchets et le traitement de l'eau restent des défis majeurs qui ont un impact sur la sécurité alimentaire, la nutrition et la santé des habitant(e)s. Cela illustre l'importance de veiller à ce que les systèmes de gouvernance soient adaptables afin de pouvoir incorporer des innovations politiques et tenir compte de l'évolution des conditions sociales

et structurelles {1.3.2, 3.2.6, 5.6.1}. Cette adaptabilité permet aux systèmes de gouvernance de répondre plus efficacement aux enseignements tirés des processus de suivi et d'évaluation en cours {5.6.4}.

B8. L'apprentissage et l'action adaptatifs répondent aux incertitudes associées au changement transformateur (stratégie 4) (*bien établi*) {1.3.2, 3.4, 5.6.4}. Le changement transformateur est un processus complexe et dynamique qui se caractérise par des résultats encore peu communs et inattendus, ce qui peut nécessiter une combinaison de différentes approches pour parvenir aux résultats escomptés (*bien établi*) {1.1, 1.3.2, 3.4}. Par exemple, le Costa Rica a connu une transformation admirable dans les domaines de la conservation de la biodiversité et de la régénération des forêts, mais reste confronté à des défis tels que les conflits entre les parties prenantes, y compris les peuples autochtones, et la pollution de l'eau {figure 3.5}. Le caractère dynamique du changement transformateur souligne l'importance des processus qui facilitent l'apprentissage adaptatif et la mise en œuvre efficace de mesures spécifiques au contexte en réponse à cet apprentissage (**mesure 4.4**) (*bien établi*) {1.3.3, 3.4, 3.5.1, 5.6.4}. Un suivi transparent et inclusif faisant intervenir une diversité d'acteurs, et donc une diversité de perspectives, d'apprentissages et de cadres d'évaluation allant au-delà des paramètres de mesure prédéfinis et permettant l'autonomisation, la participation et la réflexion, ainsi que l'identification d'actions ciblées, s'impose pour remédier à ces conséquences involontaires (*établi mais incomplet*) {1.3.2, 5.6.4}. La gouvernance adaptative qui soutient ces processus est basée sur des structures flexibles, des dispositions pour l'expérimentation et l'évaluation ainsi qu'une coordination positive, qu'il est possible de favoriser au moyen de l'entrepreneuriat politique, du courtage de connaissances, de nouvelles coalitions, de la cocréation et de la coévaluation, et de structures flexibles dans des arrangements dynamiques de gouvernance en réseau (*établi mais incomplet*) {5.6.4}.

B9. Le renforcement des interconnexions entre les humains et la nature permet de s'attaquer aux causes sous-jacentes de la perte de biodiversité et du déclin de la nature et constitue un puissant moteur de changement. L'évolution des conceptions et des valeurs sociétales dominantes, ainsi que la transformation des narratifs culturels et des normes sociales en matière de production et de consommation, favorisent un monde juste et durable (stratégie 5, mesures 5.1, 5.2 et 5.3) (*établi mais incomplet*) {5.7.1, 5.7.2, 5.7.3}. Les sentiments de connexion avec la nature sont associés à des comportements pro-environnementaux et favorisent l'engagement individuel et collectif dans la conservation de la nature, y compris l'activisme environnemental (**mesure 5.1**) {5.7.1}. Les façons de parler, concepts et pratiques reflétant l'harmonie et les relations d'interdépendance avec la nature sur la base d'une « éthique du *care* » sont au cœur des visions du monde, valeurs et pratiques de nombreux peuples autochtones et communautés locales, ainsi que d'autres groupes (*bien établi*) {2.3.4, 5.3.1, 5.3.3, 5.3.4, 5.7.1, figure 5.13, tableau 5.3, figures 5.14 et 5.6}. La **figure SPM.8** donne des exemples de visions du monde et de valeurs relationnelles des peuples autochtones et des communautés locales qui incarnent des relations de soin. Ces visions du monde et ces valeurs sont évidentes et exprimées dans de nombreuses autres cultures, philosophies et initiatives dotées d'un potentiel transformateur. La sensibilisation et l'exposition à d'autres conceptions de la nature peuvent être facilitées par l'éducation formelle et informelle et peuvent contribuer à l'apprentissage transformateur (*bien établi*) {5.7.4}.

Les narratifs et les imaginaires partagés façonnent également les relations entre les humains et les non-humains (**mesure 5.2**) (*bien établi*) {5.7.2}. Les nouveaux imaginaires sociaux, qui sont des ensembles d'idées largement acceptées influençant et structurant la façon dont les gens voient le présent et l'avenir, peuvent modifier les conceptions fondamentales des relations entre les humains et la nature et fournir des orientations sur les voies à suivre pour y parvenir (*établi mais incomplet*) {2.4.2, 5.7.2}. Les contrats écosociaux en sont un exemple : ils proposent des accords sociétaux qui servent l'ensemble de la vie et reflètent la compréhension du fait que les êtres humains font partie de la nature et ont des relations d'interdépendance totale avec elle dans tout ce qu'ils ont, font, consomment, portent et habitent {2.4.2}.

L'évolution des normes sociales est essentielle à l'adoption de nouveaux comportements et de nouvelles pratiques qui renforcent les liens entre les humains et la nature et accélèrent le changement transformateur (**mesure 5.3**) (*bien établi*) {5.7.3}. Il est essentiel de comprendre les mécanismes qui sous-tendent la diffusion de nouvelles normes sociales et de nouveaux comportements si on veut concevoir des stratégies efficaces de changement transformateur (**mesure 5.3**) {5.7.3}. De nombreux comportements sont habituels et sont appris dans certaines conditions sociales et environnementales, de sorte qu'ils peuvent être modifiés (**mesure 3**) (*bien établi*) {4.2.4, 5.7.3}. La propagation de nouvelles idées, normes sociales et comportements se fait souvent par le biais de processus complexes dans les réseaux sociaux, et a lieu petit à petit, jusqu'à ce qu'une masse critique de premiers adeptes ait été atteinte. Ce processus est influencé par les similitudes entre les individus en interaction, l'alignement des nouvelles normes sur les valeurs existantes et l'aspect pratique des comportements promus (**mesure 5.3**) {5.7.3}. L'amélioration stratégique de la visibilité des comportements souhaités et le déploiement de mesures politiques ciblées catalysent et soutiennent les nouvelles normes sociales et les nouveaux comportements (**mesure 5.3**) (*bien établi*) {5.7.3}. La désinformation du public par le biais des réseaux et médias sociaux est également un élément influent qui peut poser des défis au changement transformateur, dont l'instauration exige de décoloniser le monde universitaire et de faire une place aux savoirs autochtones et locaux (*bien établi*) {5.4.2, 5.7.3, 5.7.4}. La transition vers de nouveaux comportements

entraîne souvent des coûts importants, et les politiques de soutien telles que les subventions et les investissements dans des infrastructures facilitent les transitions comportementales (*bien établi*) {5.4.1, 5.4.2, 5.4.3, 5.8.2}.

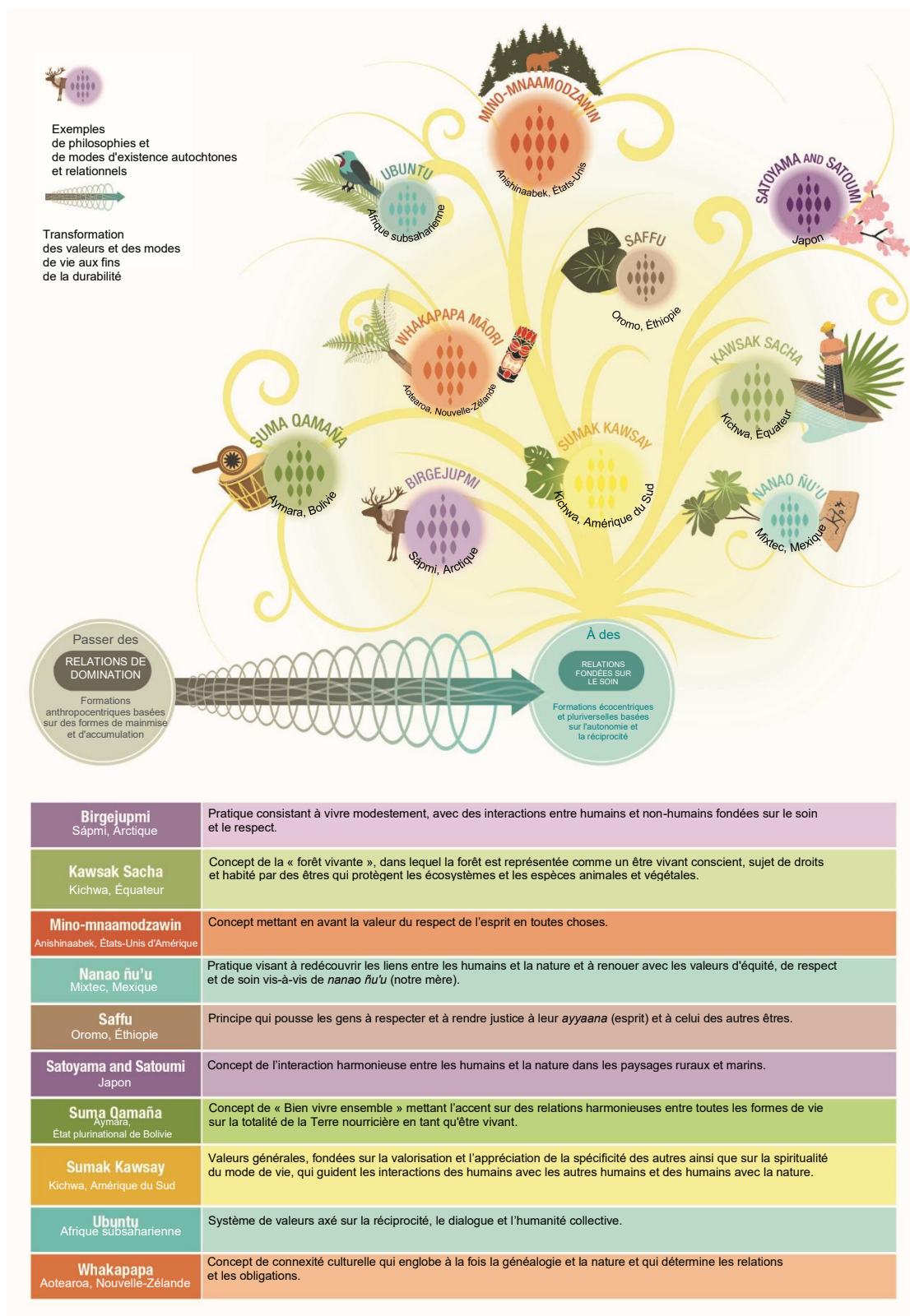


Figure SPM.8. Exemples de philosophies et de modes d'existence autochtones et relationnels. De nombreuses philosophies autochtones s'expriment à travers des façons de parler, des concepts et des pratiques relationnels fondés sur une « éthique du *care* » qui reconnaît l'importance du respect et de la réciprocité entre les humains et la nature {tableau 5.3}. La revitalisation et la promotion de ces cultures, façons de parler et philosophies offrent la possibilité de passer de relations anthropocentriques de domination à des relations écocentriques de soin vis-à-vis de tout être. La figure représente un petit

échantillon de concepts et de pratiques qui sont esthétiquement placés pour illustrer la diversité des philosophies relationnelles autochtones et autres.

B10. L'apprentissage transformateur favorise la compréhension et le traitement de manière holistique et expérientielle des défis en matière de biodiversité et de développement durable. Elle remodèle les identités et fait naître un sentiment de responsabilité envers la nature (stratégie 5, mesure 5.4) (établi mais incomplet) {5.7.1, 5.7.4}. L'éducation formelle et informelle, y compris l'éducation basée sur les savoirs autochtones et locaux, joue un rôle important dans la promotion du changement transformateur vers un monde juste et durable (établi mais incomplet) {3.2.2, 3.5.2, 5.7.1, 5.7.4}. La collaboration entre différentes approches éducatives peut contribuer à favoriser un tel changement (encadré SPM.6) {3.2.2, 5.7.4}. Par exemple, le fait de compléter les méthodes scientifiques de production de connaissances par des approches fondées sur les savoirs autochtones et locaux peut permettre de modifier les conceptions, les structures et les pratiques de manière à élargir le potentiel de changement transformateur {3.2.4}.

Les activités expérientielles liées à la nature et les valeurs et pratiques relationnelles sont essentielles pour faire évoluer les perceptions et les valeurs à l'égard de la biodiversité et promouvoir des changements comportementaux et structurels durables (mesure 5.1) (établi mais incomplet) {5.7.1}. L'intégration de l'éducation en matière de biodiversité dans les programmes d'éducation formelle, non formelle et informelle, l'élaboration de programmes d'enseignement sur la conservation et l'utilisation durable de la biodiversité, et la promotion des connaissances, attitudes, valeurs et comportements compatibles avec une vie en harmonie avec la nature sont autant d'éléments qui peuvent favoriser un changement transformateur (mesures 5.1, 5.4 et 5.5) {5.7.1, 5.7.4, 5.7.5}. Une éducation comprenant un apprentissage des contributions de la nature aux populations, y compris les services écosystémiques, des solutions fondées sur la nature et des approches fondées sur les écosystèmes, ainsi que des mesures de conservation et de restauration centrées sur la Terre nourricière, peut contribuer à développer les capacités requises pour trouver des solutions aux multiples défis et crises qui se recoupent (mesures 5.1, 5.4 et 5.5) {5.7.1, 5.7.4, 5.7.5}. Les universités, écoles supérieures, écoles professionnelles et centres de formation d'apprentis peuvent, par exemple, offrir à la future main-d'œuvre des formations dans les domaines de la durabilité, de l'agriculture régénératrice, de la sylviculture, de la conception et de la finance, ainsi que des formations en matière d'empathie et de compassion, d'appréciation de la nature, de pensée systémique et d'apprentissage transdisciplinaire (mesure 5.4) {5.7.4}. En outre, le développement des connaissances, des compétences et des attitudes des éducateur(ice)s à tous les niveaux en ce qui concerne l'apprentissage transformateur et l'apprentissage adaptatif constitue une base solide pour la conception de programmes d'études et de formation à l'appui du changement transformateur dans les initiatives d'éducation, d'information et de sensibilisation (mesure 5.4) {5.7.4}. La reconnaissance des divers systèmes de savoirs, y compris les savoirs autochtones, locaux et scientifiques, soutient l'apprentissage transformateur en aidant les gens à mieux comprendre et à valoriser les interdépendances entre les humains et la nature dans les réseaux complexes et dynamiques de la vie (mesures 5.4 et 5.5) (établi mais incomplet) {5.7.1, 5.7.4, 5.7.5}.

B11. L'adoption des savoirs autochtones et locaux et des processus de cocréation de connaissances facilite le changement transformateur vers un monde juste et durable (stratégie 5, mesure 5.5) (établi mais incomplet) {2.3.4, 3.2.4, 3.5.1, 5.7.5}. Reconnaître les différentes formes de connaissance, lier la connaissance à l'action et trouver des moyens de transcender les limites de l'imagination sont essentiels pour un changement transformateur (établi mais incomplet) {2.2.1, 2.2.2, 2.2.3, 2.4.2, encadré 2.1, 3.5.1, 3.5.5, 5.7.5}. Pour ce faire, il faut décoloniser le monde universitaire et faire une place aux savoirs autochtones et locaux, ainsi qu'aux sciences sociales, aux arts et aux sciences humaines, et à l'engagement public. Les peuples autochtones et les communautés locales proposent de nombreuses visions du changement transformateur liées à leurs histoires et contextes socioécologiques, culturels et spirituels propres (bien établi) {2.3.4}. La reconnaissance et l'adoption de ces connaissances vont dans le sens d'un abandon des relations de domination pour passer à des relations de soin {5.7.1, 5.12, 5.13, figure 5.12}. Il s'agit de relations réciproques procédant d'une « éthique du *care* » qui reconnaît la capacité d'action et la sensibilité des entités non humaines, telles que les plantes, les animaux et les rivières, et accorde à ces entités de la valeur et du respect {5.7.1, 5.7.2, figure 5.13}.

La cocréation de connaissances améliore la gestion de la biodiversité et les contributions de la nature aux populations en permettant de faire en sorte que les stratégies soient culturellement appropriées, scientifiquement solides et écologiquement viables, grâce à la conjugaison de différents systèmes de savoirs, y compris les savoirs autochtones et locaux et les savoirs scientifiques (établi mais incomplet) {3.2.5, 5.7.5}. Les principes de cocréation tels que l'équité, le respect, la reconnaissance et la collaboration mettent l'accent sur l'inclusivité et donnent la priorité aux besoins des groupes marginalisés, facilitant ainsi les interventions transformatrices (bien établi) {5.7.5}. Un examen des études empiriques montre que la cocréation de connaissances améliore les processus (par exemple, la redistribution du pouvoir et la réflexivité) et produit des résultats tant à court terme (par exemple, une base de connaissances élargie, des capacités accrues) qu'à long terme (par exemple, l'amélioration du bien-être et des produits, des évolutions des systèmes de savoirs) (établi mais incomplet) {5.5, 5.7.5}. Parmi les exemples, on peut citer le renforcement de la capacité d'adaptation des communautés de l'Arctique, la préparation aux catastrophes dans les communautés

du Népal et la mise en place d'une gestion adaptative de la surveillance des changements climatiques dans une communauté rurale de la République-Unie de Tanzanie (*bien établi*) {5.7.5}.

La marginalisation des savoirs autochtones et locaux entrave le changement transformateur (*bien établi*) {2.3.4, 4.2.1, 4.2.5}. Plusieurs instruments politiques spécifiques fondés sur les principes du consentement, de l'autonomie intellectuelle et culturelle et de la justice existent, ou ont été proposés, en vue de soutenir et d'assurer la responsabilisation {5.7.5}. Ces instruments se concentrent principalement sur la cocréation de connaissances avec les peuples autochtones et les communautés locales et incluent le consentement libre, préalable et éclairé, la reconnaissance du droit coutumier, les droits de propriété intellectuelle, la gouvernance des données autochtones, la souveraineté et le renforcement des capacités d'utilisation de la technologie (*bien établi*) {5.7.5}. Bien qu'ils ne puissent pas lever tous les obstacles, leur absence rend peu probable, voire impossible, la cocréation de connaissances. L'élargissement de leur utilisation et leur mise en œuvre complète ont un puissant potentiel transformateur (*établi mais incomplet*) {5.7.5}.

Encadré SPM.6. L'éducation en tant que catalyseur du changement transformateur

Les éducateur(ric)e(s) et les programmes d'éducation à tous les niveaux jouent un rôle important dans l'évolution des conceptions, des structures et des pratiques. La *GemüseAckerdemie* (« Académie des légumes ») est un programme éducatif mis en place à l'intention des enfants de 8 à 12 ans, qui se concentre sur la création de jardins scolaires et la promotion de compétences culinaires et de changements alimentaires en Allemagne, en Autriche et en Suisse^a. En Allemagne, plus de 115 000 enfants ont suivi le programme. Les élèves découvrent directement comment les aliments sont produits et d'où ils proviennent, assument ensemble la responsabilité de leurs jardins scolaires et acquièrent ainsi une meilleure compréhension de l'impact de leurs actions sur l'environnement. Le programme contribue à renforcer les liens avec la nature, à modifier les normes sociales et à transmettre aux enfants, aux parents et aux cuisinier(ère)s des écoles des connaissances en matière d'alimentation durable, de cuisine et de jardinage. Des initiatives similaires visant à soutenir des systèmes alimentaires plus durables et régénérateurs existent à tous les niveaux d'enseignement et dans la formation professionnelle.

^a IPBES transformative change assessment data management report on the case study database with transformative potential and pitfalls (<https://doi.org/10.5281/zenodo.10260233>).

B12. Une communication spécifique au contexte, opportune et dynamique peut transmettre des messages puissants pour déclencher des actions en faveur d'un changement transformateur (*bien établi*) {2.2.1, 3.4, 5.3.3, 5.4.2, 5.7.2}. Des messages bien conçus permettent d'informer les diverses parties prenantes de la signification, de l'intention et des mesures associées à des visions ambitieuses et percutantes. Une évaluation de la littérature montre que les médias jouent un rôle important dans la communication, mais qu'il en est de même de nombreux autres acteurs, dont les jeunes, les organisations de la société civile, les peuples autochtones et les communautés locales, les activistes des médias sociaux, les dirigeant(e)s politiques et les artistes, en ce qui concerne les messages sur le changement transformateur (*bien établi*) {2.2.2, 2.2.3, 2.2.4, 5.6.2}. Une évaluation de la fréquence d'apparition dans le corpus d'évaluation a montré que les acteurs des secteurs des médias et de la communication ne figurent que dans environ 4 % de la littérature évaluée. Cela met en évidence une lacune importante dans la compréhension de la manière dont les médias peuvent sensibiliser l'ensemble de la population au changement transformateur (*établi mais incomplet*) {5.2, figure 5.4}. En outre, les visions d'avenir recueillies sur les médias sociaux qui expriment des valeurs instrumentales (liées aux industries minières, maritimes, touristiques et de la mode) se sont avérées plus susceptibles d'opérationnaliser les discours sur la durabilité à des fins de marketing, ce qui implique un potentiel d'écoblanchiment plus élevé (*établi mais incomplet*) {2.3.2}.

Les journalistes, les créateur(ric)e(s) et les influenceur(se)s des médias sociaux peuvent promouvoir des narratifs qui contribuent à faire évoluer les valeurs, les paradigmes et les objectifs à l'appui d'un changement transformateur fondé sur l'« éthique du *care* » (*établi mais incomplet*) {2.3.2}. Les médias sociaux peuvent aider les gens à s'organiser et à résister aux conceptions, structures et pratiques dominantes préjudiciables à la biodiversité, afin de proposer des alternatives qui incarnent cette éthique {5.7.2}. Cependant, les technologies de la communication ont également permis d'accélérer le rythme de l'exposition massive et généralisée des citoyen(ne)s à la désinformation, qui peut menacer la biodiversité et la nature {5.4.2}. L'éducation et l'apprentissage transformateur sont essentiels pour y remédier et pour promouvoir le changement transformateur (*établi mais incomplet*) {5.7.4}.

C. Favoriser le changement transformateur : des rôles pour toutes et tous

C1. Les visions d'avenir d'un monde durable pour la nature et les hommes sont façonnées par les valeurs et les visions du monde {2.1}. Elles sont fondamentalement importantes pour inspirer un changement transformateur (figure SPM.9). La diversité des sociétés, des économies, des cultures et des peuples de la planète signifie qu'aucune vision d'avenir unique ne convient à tous les contextes et échelles et que des visions d'avenir transformatrices partagées pour un monde juste et durable sont plus susceptibles d'inspirer un changement (*bien établi*) {2.3, 3.5.3}. Une évaluation et une analyse de 881 visions d'avenir ont fait ressortir

cinq thèmes centraux, à savoir : a) les économies régénératrices et circulaires ; b) les droits et l'autonomisation des communautés ; c) la biodiversité et la santé des écosystèmes ; d) la reconnexion spirituelle (des humains avec la nature) aux fins d'un changement de comportement ; e) les entreprises et technologies innovantes (*établi mais incomplet*) {figure 2.4, 2.3.1}. Ces visions thématiques peuvent également être regroupées en quatre catégories transversales à savoir : a) les visions d'avenir intégrées ou holistiques qui abordent simultanément les questions écologiques et sociales ; b) les visions d'avenir principalement écologiques orientées vers de meilleures relations entre les humains et la nature ; c) les visions d'avenir à dominante sociale orientées vers une plus grande équité et d'autres dimensions sociales ; d) les visions d'avenir ayant une portée sociale ou écologique relativement étroite (*établi mais incomplet*) {figure 2.3, 2.3.1}. Diverses visions d'avenir mettent en lumière l'interdépendance des humains et de la nature dans la progression vers un avenir florissant et les transformations vers un monde juste et durable (*établi mais incomplet*) {2.3.5}.

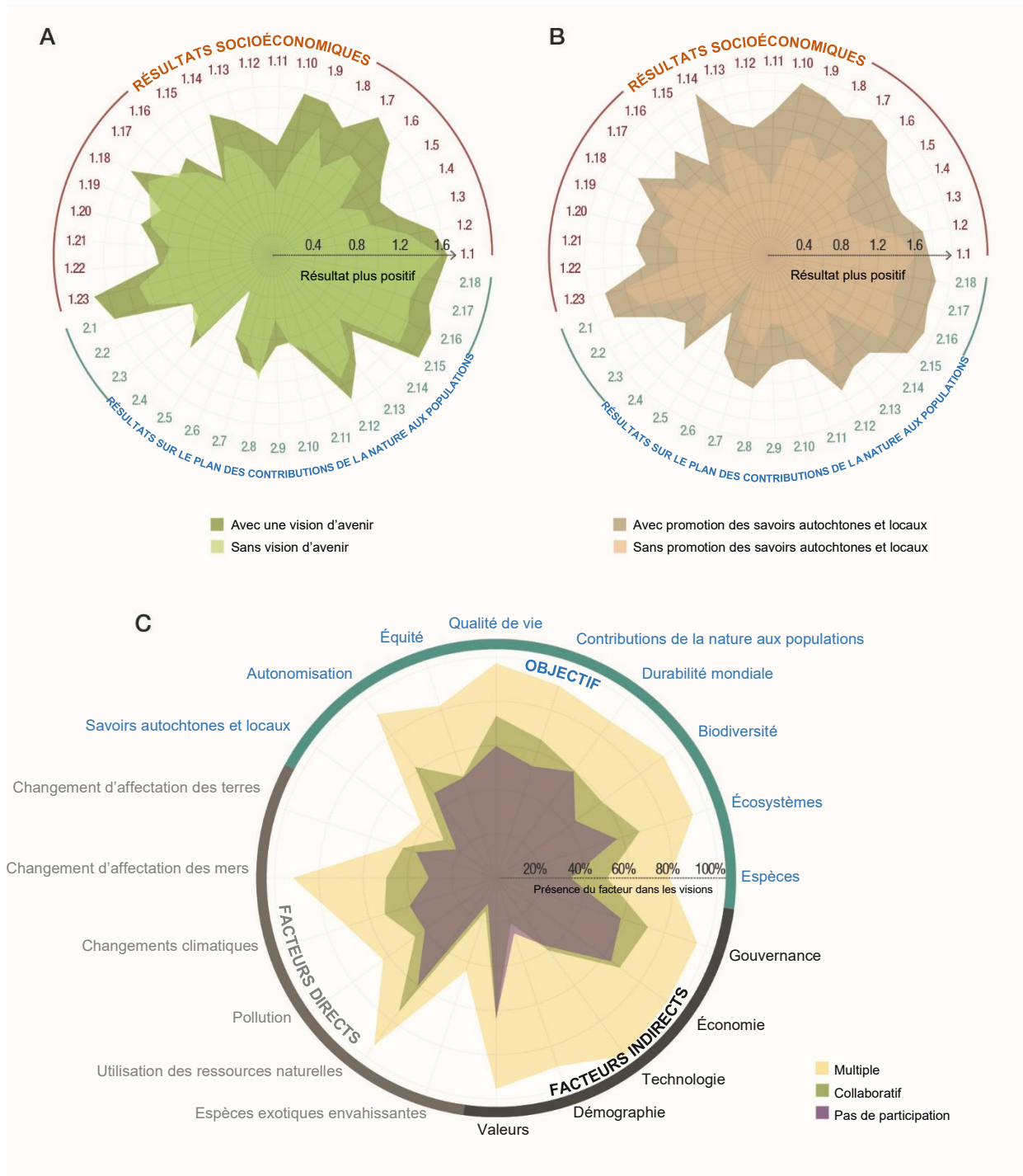


Figure SPM.9. Réaliser des changements transformateurs au moyen de visions d'avenir.

A) Les cas de transformation fondés sur des visions d'avenir explicites ou implicites sont associés à des résultats plus positifs sur le plan socioéconomique et sur celui des contributions de la nature aux

populations. B) Les cas de transformation promouvant les savoirs autochtones et locaux sont associés à des résultats plus positifs sur le plan socioéconomique et sur celui des contributions de la nature aux populations. C) Les visions d'avenir bénéficiant de niveaux de participation plus élevés abordent un ensemble plus complet d'objectifs et prennent en compte des ensembles plus complets de facteurs directs et indirects. Les facteurs directs sont des facteurs qui influencent sans équivoque les processus de l'écosystème et qui peuvent être identifiés et mesurés avec plus ou moins de précision, tandis que les facteurs indirects servent principalement de catalyseurs influençant ou déclenchant des changements qui orientent le système vers un avenir souhaité. Multiple : participation de différentes parties prenantes au processus d'élaboration de visions d'avenir ; Collaboratif : dialogue bidirectionnel visant à obtenir la contribution de différentes personnes au processus d'élaboration de visions d'avenir. Les données des panneaux A et B proviennent de la base de données des études de cas de l'évaluation du changement transformateur {1.4.2, 3.4}. Les notes sont attribuées comme suit : 0 = neutre ; 1 = légèrement positif ; 2 = largement positif. Les valeurs reportées sur les graphiques en radar représentent la moyenne sur l'ensemble des cas. Les résultats socioéconomiques comprennent les suivants : 1.1 - bonne qualité de vie ; 1.2 - sécurité et souveraineté alimentaires ; 1.3 - sécurité de l'approvisionnement en eau ; 1.4 - équité de genre ; 1.5 - réduction de la discrimination raciale - religieuse - culturelle et linguistique ; 1.6 - cohésion et confiance sociales ; 1.7 - solidité des institutions - renouveau et participation sociale ; 1.8 - équité en matière de pouvoir ; 1.9 - reconnaissance des droits et des valeurs ; 1.10 - inclusion des peuples autochtones et des communautés locales ; 1.11 - liberté d'exercer ses rituels/sa spiritualité ; 1.12 - accès à la récréation et aux loisirs ; 1.13 - jouissance de la beauté naturelle ; 1.14 - promotion d'approches fondées sur les droits ; 1.15 - logement ; 1.16 - accès à la terre/à la mer ; 1.17 - accès aux services de base et aux infrastructures ; 1.18 - accès aux savoirs et à l'éducation ; 1.19 - accès à la santé ; 1.20 - emploi et qualité de l'emploi ; 1.21 - réduction des inégalités/répartition équitable des richesses ; 1.22 - réduction de la pauvreté ; et 1.23 - conservation de la capacité de production/résilience de l'écosystème. Les résultats en matière de contributions de la nature aux populations sont les suivants : 2.1 - création et entretien d'habitats ; 2.2 - pollinisation et dispersion des graines ; 2.3 - régulation de la qualité de l'air ; 2.4 - régulation du climat ; 2.5 - régulation de l'acidification des océans ; 2.6 - régulation de la quantité des eaux douces ; 2.7 - régulation de la qualité des eaux douces ; 2.8 - formation et protection des sols ; 2.9 - régulation des aléas et des événements extrêmes ; 2.10 - régulation des organismes nuisibles ; 2.11 - énergie ; 2.12 - alimentation humaine et animale ; 2.13 - matériaux et assistance ; 2.14 - ressources médicinales et génétiques ; 2.15 - apprentissage et inspiration ; 2.16 - expériences ; 2.17 - soutien identitaire ; 2.18 - maintien des options. Les données du panneau C proviennent de la base de données des visions d'avenir, dans laquelle 0 indique l'absence et 1 indique la présence d'objectifs et de facteurs. Les valeurs reportées dans le graphique en radar représentent la moyenne sur l'ensemble des visions d'avenir {2.3.2}.

C2. Les valeurs jouent un rôle important dans l'appui aux visions de changement transformateur. Parmi les trois types de valeurs liées à la nature reconnues par l'IPBES, à savoir les valeurs intrinsèques (la nature pour la nature), relationnelles (la nature en tant que culture/un avec la nature) et instrumentales (la nature pour la société), les valeurs relationnelles sont considérées comme essentielles pour que les humains vivent en harmonie avec la nature et la Terre nourricière et en fassent partie, comme le reconnaît le Cadre pour l'avenir de la nature de l'IPBES (*bien établi*) {1.3.2, 3.5.3, 2.3.3, 5.7.1, 5.7.5}. Tout comme il existe de nombreuses façons de « vivre en harmonie avec la nature », il existe également de multiples trajectoires de changement transformateur vers un monde juste et durable, comme l'indiquent l'évaluation de l'IPBES sur les valeurs de la nature¹⁸ et le Cadre sur l'avenir de la nature¹⁹ (*bien établi*) {1.3.2, 2.3.2, 5.8}. Les visions d'avenir les plus transformatrices reconnaissent et privilégient les combinaisons de valeurs relationnelles, intrinsèques et instrumentales (*établi mais incomplet*) {2.3.2}. Les valeurs instrumentales restent prédominantes dans de nombreuses visions du changement transformateur (*établi mais incomplet*) {2.3.2}. Les valeurs relationnelles sont fondamentales pour les quatre principes identifiés d'un tel changement et, en particulier, pour le principe des relations respectueuses et réciproques entre les humains et la nature {1.3.2}. La reconnaissance des valeurs et des responsabilités relationnelles équivaut à reconnaître les liens entre les humains et la nature et les dommages considérables causés par les relations fondées sur l'objectivation et l'exploitation ; elle est soulignée comme un principe normatif nécessaire au changement transformateur (*bien établi*) {1.2.2, 1.3.2, 5.7.1}. Au fil du temps, les valeurs, qui étaient essentiellement instrumentales et intrinsèques, ont évolué pour inclure davantage de valeurs relationnelles, comme le suggère une analyse des textes clés se rapportant aux objectifs de développement durable, à la Convention sur la diversité biologique et au Cadre mondial de la biodiversité

¹⁸ IPBES (2022) : Methodological Assessment Report on the Diverse Values and Valuation of Nature of the Intergovernmental Science-Policy Platform on Biodiversity and Ecosystem Services. Balvanera, P., Pascual, U., Christie, M., Baptiste, B. et González-Jiménez, D. (dir. pub.). Secrétariat de l'IPBES, Bonn (Allemagne). <https://doi.org/10.5281/zenodo.6522522>.

¹⁹ IPBES (2023). The Nature Futures Framework, a flexible tool to support development of scenarios and models of desirable futures for people, nature and Mother Earth, and its methodological guidance, version de Juillet 2023, secrétariat de l'IPBES, Bonn (Allemagne). <https://doi.org/10.5281/zenodo.8171339>.

de Kunming-Montréal (*bien établi*) {2.3.2}. Ce dernier reconnaît les trois types de valeurs, démontrant ainsi la possibilité de concilier trois ensembles différents de valeurs de la nature pour un changement transformateur (*bien établi*) {2.3.2}. Il est possible d'améliorer délibérément le potentiel transformateur des visions d'avenir {2.3.2}. L'importance de l'exhaustivité des visions de changement transformateur et du soutien aux décisionnaires conséquent(e)s laisse entrevoir des possibilités de faire progresser les visions d'avenir existantes et nouvellement élaborées vers une plus grande capacité de transformation (*établi mais incomplet*) {2.3.2}. Pour obtenir de telles améliorations, il faut mettre davantage l'accent sur le rôle de la dynamique du pouvoir pour ce qui est d'accroître la réalisabilité, élargir la portée des visions en traitant davantage d'aspects propices au changement, et faire porter les efforts sur les voies de mise en œuvre permettant de rapprocher les aspirations de la réalité {figure 2.5-A}.

C3. Le changement transformateur délibéré est fondé sur des visions d'avenir élaborées à partir de valeurs alignées sur la durabilité, qui sont équitables, inclusives, respectueuses et adaptatives et ont des incidences à plus d'une seule échelle (*bien établi*) {1.3.2, 2.3.3}. Les visions inclusives et innovantes pour un avenir durable et équitable favorisent le bien-être de la nature et des personnes. Les visions d'avenir globales nécessitent des changements fondamentaux dans les mentalités et les paradigmes actuels concernant les relations entre les humains et la nature, ainsi que la reconnaissance d'autres visions du monde et systèmes de savoirs. Elles sont à la base d'un changement transformateur vers un monde juste et durable. Les processus participatifs d'élaboration de visions d'avenir, lorsqu'ils guident le changement transformateur, sont porteurs d'espoir et d'inspiration (*établi mais incomplet*) {2.3.1}. L'analyse des visions d'avenir et des initiatives en cours pour un changement transformateur montre que les visions d'avenir sont plus transformatrices lorsqu'elles intègrent des changements dans les conceptions, structures et pratiques, qu'elles sont équitables et inclusives et qu'elles s'attaquent aux causes sous-jacentes et aux facteurs directs de la perte de biodiversité (*établi mais incomplet*) {2.3.2}. Les visions d'avenir plus participatives ont des objectifs plus holistiques (à la fois pour la nature et pour les humains) et prennent en considération une plus grande variété de facteurs directs et indirects. Les visions d'avenir d'une vie en harmonie avec la nature ont plus de chances de réussir si elles ont à leur origine des approches inclusives, fondées sur les droits et les processus des parties prenantes, et intègrent une collaboration intersectorielle visant au changement (*établi mais incomplet*) {2.3.1, 5.6.4, 5.6.1, 5.6.2}. Ces initiatives montrent également que les changements transformateurs guidés par des visions d'avenir explicites ont des résultats plus positifs dans les dimensions écologiques, économiques et sociales des contributions de la nature aux populations (**figure SPM.9**) (*bien établi*) {2.3.1}.

Une analyse des initiatives possédant un potentiel transformateur montre que les visions d'avenir dans lesquelles les peuples autochtones et les communautés locales jouent un rôle significatif ont plus de chances de faire progresser le changement transformateur que celles qui ne leur attribuent aucun rôle (**figure SPM.9**) (*bien établi*). De nombreux peuples autochtones et communautés locales ont depuis longtemps des visions puissantes et holistiques de la vie en harmonie avec la nature et peuvent soutenir de nouveaux modes de pensée et de compréhension dans d'autres systèmes de savoirs (*bien établi*) {1.3.2, 2.3.4, 3.2, 5.7}. Leurs modes de vie se sont souvent avérés durables pour la biodiversité au fil du temps, mais leurs visions du monde, leurs valeurs et leurs systèmes de savoirs sont marginalisés dans la science, la politique et la pratique en matière de conservation (*bien établi*) {1.3.2, 2.3.4, 3.2}. Des relations respectueuses, réciproques et responsables entre les humains et la nature peuvent être intégrées dans des politiques qui modifient les schémas et les relations entre les conceptions, les structures et les pratiques, indépendamment de l'échelle (*bien établi*) {2.3.2, 2.3.4, 2.4.2}.

C4. De nouvelles façons d'imaginer l'avenir sont essentielles pour modifier les relations des humains avec la nature. L'un des moyens d'y parvenir consiste à inciter les différents partenaires et groupes de parties prenantes dans leur ensemble à déployer de plus grands efforts pour se représenter, en incluant les visions du monde, les valeurs et les savoirs des peuples autochtones et des communautés locales, des futurs positifs menant à un monde juste et durable (*établi mais incomplet*) {2.2.1, 2.2.3, 2.4.2}. Les visions d'un avenir meilleur pour les humains et la nature sont nombreuses, mais la plupart d'entre elles ne modifient pas le statu quo (*bien établi*) {2.3.2}. L'emploi restreint de méthodes imaginatives d'envisager l'avenir a limité les possibilités de changements transformateurs qui dépassent les contraintes des narratifs dominants et des pratiques préjudiciables. Pour renforcer les efforts d'imagination, il faut des processus plus complets, plus créatifs et plus inclusifs d'élaboration de visions d'avenir qui incluent les voix silencieuses et les perspectives non humaines (**encadré SPM.7**). La cocréation et la mise au point collaborative de visions d'avenir captivent l'imagination, suscitent de l'espoir et de l'inspiration et facilitent le changement transformateur {figure 2.7} en fournissant des orientations sur les modifications nécessaires et la manière de les effectuer. Les méthodes participatives d'élaboration de visions d'avenir peuvent favoriser les discussions délibératives et contribuer à rapprocher des valeurs et des cultures, ainsi que des contextes historiques et culturels différents {2.2.3}. Il faut donc redoubler d'imagination et accorder une plus grande attention aux visions d'avenir des peuples autochtones, des communautés locales et des groupes sous-représentés. L'imagination est un ingrédient essentiel dans la création d'une vision d'avenir, car elle permet de sortir des schémas de comportement existants qui renforcent les problèmes systémiques. Parmi les exemples de ces visions d'avenir, on peut citer les nouveaux contrats écosociaux ou sociaux naturels, qui peuvent modifier les conceptions fondamentales des relations entre les humains et la nature et fournir des orientations sur les voies à suivre pour y parvenir (*établi mais incomplet*)

{2.4.2}. Ces visions d'avenir mettent l'accent sur une plus grande équité et un meilleur bien-être pour tous, ainsi que sur l'utilisation de pratiques régénératrices qui préservent la biodiversité et la nature {2.3.1, 2.3.2}.

C5. Divers acteurs et groupes d'acteurs jouent des rôles importants dans le changement transformateur en fonction de leurs capacités, de leurs objectifs et de leur contexte. Ces rôles consistent, entre autres, à innover et créer des changements, adopter ces derniers et les suivre, sensibiliser le public, débloquer des changements pour d'autres et/ou influencer les acteurs détenteurs de pouvoir de façon à susciter des changements (*bien établi*). Étant donné la diversité de leurs capacités et de leurs intérêts, il existe des possibilités importantes de faire collaborer davantage les divers groupes d'acteurs et de créer de nouvelles coalitions (*bien établi*) {1.4.1, 3.3, 3.5.5, 5.2, 5.4.4}. De nombreux groupes d'acteurs différents contribuent à faire progresser et à accélérer le changement transformateur (*bien établi*) {1.4.2, 5.4.4}. Les actions transformatrices des décisionnaires de la société civile, du gouvernement, du secteur privé et d'autres domaines sont liées aux cinq stratégies de changement transformateur identifiées dans l'évaluation (figure SPM.6**) (*bien établi*) {5.2}. Les coalitions de groupes d'acteurs (**figure SPM.10**) {figure 5.4, figure 5.5}, y compris les particuliers, les peuples autochtones et les communautés locales, les organisations de la société civile, les organisations non gouvernementales, les syndicats, les bailleurs de fonds, les organisations confessionnelles, les autorités publiques à différents niveaux, le secteur privé, les institutions financières et la communauté scientifique, sont plus efficaces pour parvenir à un changement transformateur (*bien établi*) {1.4.2, 1.5, 5.2, 3.4, figure 3.3}. En tant que citoyens, les êtres humains possèdent souvent plusieurs identités qui se chevauchent d'un bout à l'autre de leur vie professionnelle et personnelle et autour desquelles ils se mobilisent. En s'exprimant et en agissant sur la base de ces identités spécifiques, les femmes, les jeunes, les peuples autochtones et les communautés locales ont, par exemple, pu induire des changements (*bien établi*) {1.4.2, 1.5}. Au sein de ces identités, les individus utilisent différents mécanismes et actions pour innover et créer des changements, adopter ces derniers ou les suivre, sensibiliser d'autres personnes, débloquer des changements plus larges pour d'autres et influencer les acteurs détenteurs de pouvoir de façon à susciter des changements (*établi mais incomplet*) {1.4.2}.**

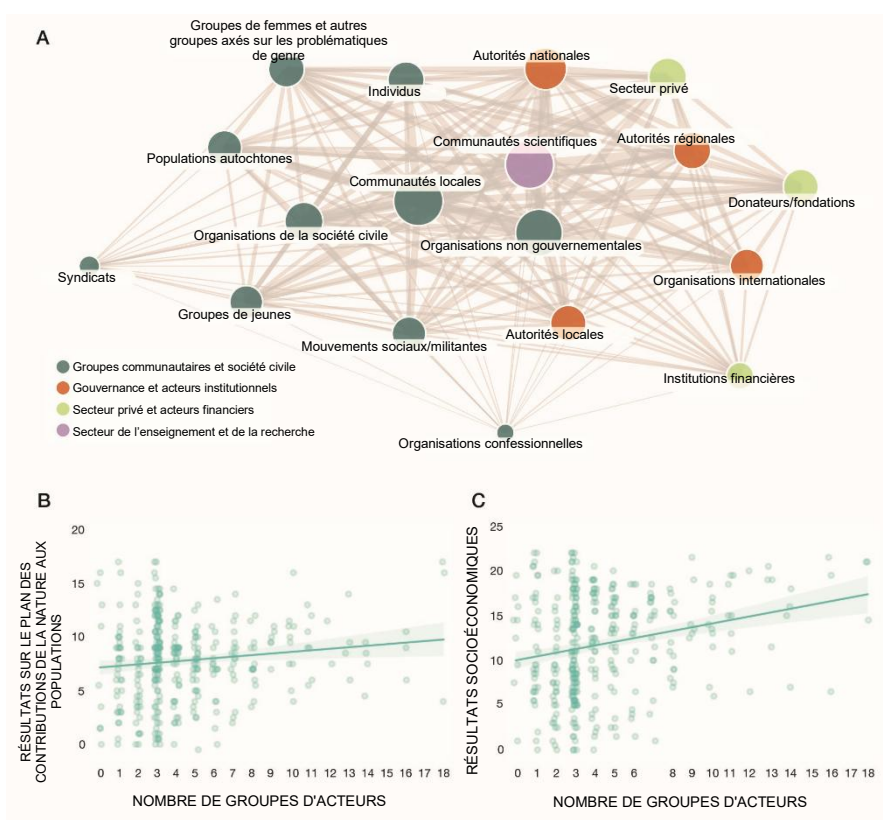


Figure SPM.10. Différents groupes d'acteurs collaborent étroitement les uns avec les autres et les initiatives donnant lieu à une plus grande collaboration entre les groupes d'acteurs obtiennent des résultats plus positifs. Faisant écho aux exemples démontrant que tous les groupes d'acteurs peuvent collaborer selon diverses combinaisons, une analyse de réseau des initiatives possédant un potentiel transformateur qui figurent dans la base de données des études de cas de l'évaluation du changement transformateur (voir le rapport de gestion des données portant sur la base de données des études de cas du chapitre 3 pour plus de détails) révèle que quatre groupes d'acteurs interagissent étroitement dans la poursuite du changement transformateur (A). L'épaisseur des lignes

représente le nombre d'initiatives que deux groupes d'acteurs partagent, tandis que la taille des cercles correspond au nombre d'initiatives dans lesquelles chaque groupe d'acteurs est impliqué. Les panneaux B et C montrent que lorsque davantage de groupes d'acteurs collaborent, les initiatives obtiennent des résultats plus positifs sur le plan des contributions de la nature aux populations et sur le plan socioéconomique ($p < 0,01$). Ces résultats sont un indice composite d'un ensemble diversifié d'indicateurs (voir la **figure SPM.4** pour la liste complète des indicateurs).

C6. Les causes sous-jacentes de la perte de biodiversité et du déclin de la nature sont également à l'origine d'inégalités et d'injustices. Celles et ceux qui ont le plus profité des activités économiques associées à la perte de biodiversité et au déclin de la nature ont une plus grande capacité d'action. Le respect du principe d'équité et de justice dépend de la mobilisation de ces capacités. Conjuguée à des processus décisionnels équilibrés faisant participer d'autres acteurs, cette mobilisation peut libérer des capacités d'action ainsi que des ressources permettant d'opérer des changements (*établi mais incomplet*) {1.4, 1.2}. Certaines personnes ont, du fait de leur richesse et de leur pouvoir, plus d'occasions et de moyens de susciter des changements (*bien établi*) {1.2.2, 1.3.2, 1.4.2}. Il en est ainsi de celles qui ont tiré d'importants profits des processus de domination de la nature et de son asservissement à leurs propres gains matériels, souvent avec des effets négatifs sur cette dernière et en exacerbant la marginalisation d'autres personnes (*bien établi*) {1.2.2, 5.5.3}. Les décisionnaires des gouvernements, les chef(fe)s d'entreprise et les personnes très fortunées occupent des positions de pouvoir susceptibles de servir à encourager des changements transformateurs en cascade couvrant différents problèmes, secteurs et niveaux (*établi mais incomplet*) {1.4.2}. Ces rôles impliquent que les positions de pouvoir s'accompagnent de capacités supplémentaires de participer au changement transformateur et de le catalyser (*établi mais incomplet*) {1.2.2, 1.4.2}. Le respect du principe d'équité et de justice dépend de la mobilisation des capacités de celles et ceux qui ont jusqu'à présent le plus profité de la perte de biodiversité et du déclin de la nature (*établi mais incomplet*) {1.4.2}. Les gouvernements peuvent prendre des mesures destinées à surmonter les asymétries de pouvoir dans la prise de décisions, qui consistent à ajuster les responsabilités juridiques, réorganiser les rôles des acteurs dans les structures décisionnelles et garantir la transparence, tout en réaffectant les ressources et en renforçant le rôle des principaux organismes environnementaux (*bien établi*) {5.6.1}. L'exemple de la Politique agricole commune de l'Union européenne montre que les mesures agroenvironnementales peuvent être un outil efficace pour renforcer la biodiversité dans les paysages agricoles, mais que ce potentiel est entravé par une sous-représentation des défenseur(se)s de l'environnement dans les processus décisionnels et occulté par la domination d'intérêts particuliers et la refonte constante des politiques qui compromettent l'évaluation et l'apprentissage (**encadré SPM.5**) (*établi mais incomplet*) {5.6.1}.

C7. Les coalitions et groupes d'acteurs sont plus efficaces pour ce qui est d'opérer des changements transformateurs que les acteurs agissant individuellement. Les coalitions de ce genre en faveur du changement courent le risque d'être cooptées par des groupes d'acteurs de plus haut niveau ou plus puissants (*bien établi*) {3.4}. Les expériences passées et les exemples actuels fournissent des indications cruciales sur la manière dont les agent(e)s travaillent ensemble pour un changement transformateur dans divers contextes (**figures SPM.9 et SPM.10**). Par exemple, dans de nombreuses régions du monde, les initiatives agroécologiques communautaires illustrent les principes d'équité et de justice (**encadré SPM.8**) (*établi mais incomplet*) {5.6}. Ces projets font participer les communautés locales dans les processus de prise de décision, en respectant leurs connaissances traditionnelles et en favorisant un sentiment d'appropriation des pratiques agricoles. Les modèles d'agriculture soutenue par la communauté, dans lesquels les consommateur(rice)s aident directement les agriculteur(rice)s locaux(les), illustrent la manière dont l'agroécologie peut créer des valeurs et des responsabilités relationnelles chez les producteur(rice)s et les consommateur(rice)s (**encadré SPM.8**) {5.8.2}. Il a été démontré que les pays qui possèdent une plus grande diversité de cultures offrent également plus d'emplois agricoles {5.3.4}. Des groupes spécifiques peuvent faciliter le changement grâce à leur pouvoir de diriger des réseaux et d'influencer des acteurs puissants pour créer le changement (*établi mais incomplet*) {5.4.4, 1.4.2}.

Les multiples bases de données rassemblées pour l'évaluation montrent invariablement que certains acteurs et groupes d'acteurs collaborent plus fréquemment entre eux, mais pas avec d'autres {3.4, 5.2}. L'analyse de réseau de la base de données des études de cas montre que les autorités (locales, régionales et nationales), les organisations internationales, la communauté scientifique et le secteur privé sont enclins à collaborer plus étroitement les uns avec les autres ; dans l'évaluation, ces arrangements sont qualifiés d'initiatives « descendantes » (**figure SPM.10**) {3.4, figure 5.5}. D'autre part, une autre série d'exemples possédant un potentiel transformateur provient des initiatives citoyennes dans lesquelles les communautés locales relient entre elles diverses initiatives positives faisant intervenir des particuliers, des organisations de la société civile, des groupes de femmes et d'hommes, des jeunes, des mouvements sociaux, des syndicats et des organisations professionnelles (**figure SPM.10**) {3.4}. De telles initiatives sont indispensables pour contrer les menaces et les déséquilibres de pouvoir dans la gouvernance de l'environnement et contribuent à des futurs plus justes et durables {5.4.4}. Il est donc essentiel de réunir une diversité d'acteurs pour élaborer des options et des mesures en vue d'un changement transformateur. Ces preuves montrent que chacun peut jouer un rôle important dans la création d'un changement transformateur vers un monde juste et durable.

Encadré SPM.7. Approches culturelles du changement transformateur : le rôle du théâtre

Les activités culturelles telles que la musique, la narration d'histoires, les documentaires, le cinéma et le théâtre facilitent l'apprentissage transformateur en éveillant l'imagination et l'engagement émotionnel à l'égard des questions écologiques {2.2.4, 5.7.2}. À l'origine de plusieurs projets novateurs menés en Afrique du Sud au cours de la dernière décennie, Empatheatre, une troupe primée de théâtre basé sur la recherche, qui est née d'un sentiment de solidarité entre artistes, écrivain(e)s, créateur(rice)s de théâtre, chercheur(se)s universitaires et citoyen(ne)s sensibles a, par exemple, mis au point de nouvelles méthodes innovantes pour créer des espaces transformateurs où des dialogues publics équitables permettant d'explorer différentes façons d'être, de penser et d'agir peuvent avoir lieu. Au nombre des thématiques abordées dans ces dialogues figurent des défis sociaux complexes, tels que les pressions subies par les communautés rurales de la part des compagnies minières, la vulnérabilité des femmes migrantes, le sans-abrisme, les inégalités dans la justice foncière urbaine et la gouvernance durable des océans. Cette initiative représente une nouvelle forme de justice participative et s'étend à la fois aux dialogues politiques internationaux et à l'engagement populaire (voir la base de données d'études de cas de l'évaluation du changement transformateur).

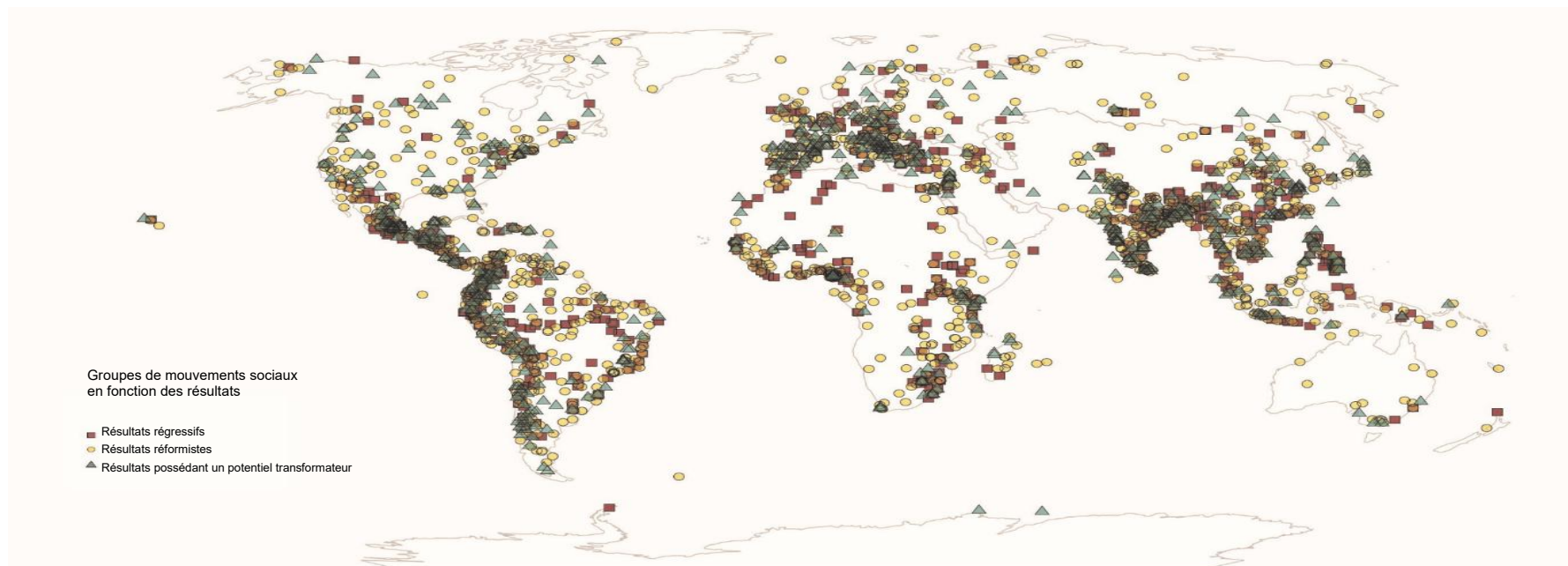


Figure SPM.11. Carte illustrant le rôle crucial des mouvements sociaux dans la remise en question des facteurs de perte de biodiversité et dans la promotion d'un changement transformateur. La carte illustre le rôle essentiel que jouent les mouvements sociaux dans la remise en question des facteurs directs de perte de biodiversité et dans la promotion d'un changement transformateur, y compris dans les zones hautement prioritaires pour la conservation. Les formes géométriques indiquent l'emplacement des mouvements sociaux qui contestent les menaces pesant sur les objectifs du Cadre mondial de la biodiversité de Kunming-Montréal (n = 2 802). Les carrés représentent les mouvements sociaux qui aboutissent à des résultats régressifs (par exemple, non-application des décisions judiciaires, criminalisation et violence) ; les cercles représentent les mouvements sociaux qui aboutissent à des résultats réformistes (par exemple, améliorations environnementales et solutions techniques) ; les triangles représentent les mouvements sociaux qui aboutissent à des résultats possédant un potentiel transformateur (par exemple, annulation ou retrait de l'activité menaçant la nature).

C8. La recherche d'un changement transformateur par les gouvernements contribue à la cohérence des politiques lorsqu'elle est basée sur une approche²⁰ faisant intervenir l'ensemble du gouvernement et tenant compte du nexus. Une telle approche renforce le soutien aux politiques et aux plans dans les différents secteurs, réduit à un minimum la probabilité que les politiques des différentes agences soient contradictoires et amenuise les tensions involontaires (*établi mais incomplet*) {4.2, 5.1, 5.6.4}. Les actions gouvernementales actuelles en faveur d'un changement transformateur sont sapées par des inadéquations institutionnelles, telles que celles entre l'échelle des défis se posant dans le domaine de la biodiversité et la compétence des institutions impliquées {4.2.3}. Le temps nécessaire pour qu'une politique fasse la preuve de son efficacité peut, par exemple, être plus long que celui dont on dispose jusqu'à la période électorale suivante, qui peut amener au pouvoir de nouvelles autorités s'opposant à cette politique. Ces inadéquations sont exacerbées lorsqu'il existe des conflits entre les intérêts des consommateurs(rice)s, les activités des secteurs extractifs et les subventions et réglementations dépourvues de coordination (*établi mais incomplet*) {4.2.3, 5.4.1, 5.6.1}. Ces interactions complexes entre les acteurs peuvent compromettre l'autonomie politique, en particulier lorsque les pays se retrouvent dans une situation de dépendance envers les industries extractives ou les sources de financement extérieures, qui ont tout intérêt à maintenir le statu quo {4.2}. La mise en œuvre efficace dépend donc de l'aptitude des gouvernements à positionner et prioriser les valeurs liées à la biodiversité dans les prises de décision et les politiques pertinentes pour tous les secteurs et à toutes les échelles, et dans un cadre juridique qui responsabilise les acteurs gouvernementaux et non gouvernementaux (*établi mais incomplet*) {5.4, 5.4.2, 5.6.1}.

Les autorités publiques à tous les niveaux sont des acteurs clés dans la mobilisation de divers acteurs étatiques et non étatiques et peuvent faciliter des approches collaboratives et de nouveaux contrats sociétaux pour renforcer ladite mobilisation, l'appropriation et l'obligation de répondre de ses actes, conformément aux principes du changement transformateur {5.4}. La portée mondiale des causes sous-jacentes (et des facteurs indirects) de la perte de biodiversité et du déclin de la nature nécessite des solutions politiques collaboratives et cohérentes au sein et au-delà des juridictions nationales (*établi mais incomplet*) {5.6.1, 5.6.2}. Les blocages institutionnels peuvent être surmontés en engageant de nouveaux acteurs dans des approches participatives et en révisant les règles de procédure (*établi mais incomplet*) {5.6.1}. Il est possible d'améliorer l'efficacité des processus d'apprentissage adaptatif en collaborant avec les acteurs gouvernementaux dans tous les secteurs et partis politiques et à tous les niveaux afin de garantir l'obligation de rendre des comptes au-delà des mandats {5.6.4}.

C9. De nombreuses politiques existantes qui comprennent des instruments financiers, économiques et réglementaires (par exemple, des réglementations, taxes, redevances et permis négociables) ont des effets négatifs importants sur les pratiques respectueuses de la nature. Toutefois, ces instruments ont le potentiel de devenir transformateurs. Certains gouvernements ont révisé leurs instruments réglementaires, comme en témoignant les subventions basées sur des critères environnementaux (*établi mais incomplet*) {5.5.1, 5.5, 5.4.3}. Les gouvernements subventionnent largement des secteurs économiques qui contribuent de manière substantielle à la perte de biodiversité et au déclin de la nature, tels que ceux de l'agriculture, de l'élevage, de la pêche, de la sylviculture et des combustibles fossiles (*bien établi*) {figure 5.8, 5.4.3}. L'Organisation de coopération et de développement économiques a constaté qu'au cours de la période 2020-2022, les agriculteur(ric)e)s ont reçu 630 milliards de dollars par an en subventions nuisibles à l'environnement. Depuis 2021, le financement public total de ces subventions a augmenté de 55 % (*bien établi*) {5.4.3}.

Les autorités nationales, les organisations internationales (par exemple, l'Organisation mondiale du commerce) et les instruments adoptés au niveau international (par exemple, le Cadre mondial pour la biodiversité de Kunming-Montréal, l'Accord de Paris et le Programme 2030) visent ou contribuent à la réforme des subventions, mais les progrès ont été limités. De plus, une analyse de la présentation des subventions faite dans la littérature comme étant positives, neutres ou négatives pour la nature et la biodiversité montre une tendance de plus en plus stable à les décrire comme positives (*établi mais incomplet*) {5.4.1}. Néanmoins, plusieurs pays se sont efforcés d'engager des réformes dans ce domaine, dans l'intérêt de la nature et des humains. C'est le cas de la Nouvelle-Zélande, qui a inclus des critères stricts de durabilité dans les conditions d'accès aux subventions dans le secteur de la pêche, de la Zambie, qui a procédé à une réallocation de fonds en faveur de l'agriculture climatique et de la conservation de la biodiversité, et du Chili qui, dans le cadre de la loi Lafkenche, a fait de même pour les communautés autochtones, afin de promouvoir leur participation à la gestion côtière {5.4.3}. Les réformes des subventions sont politiquement difficiles, mais elles sont plus réalisables et plus efficaces lorsqu'elles mettent

²⁰ IPBES (2024). Summary for Policymakers of the Thematic Assessment Report on the Interlinkages among Biodiversity, Water, Food and Health of the Intergovernmental Science-Policy Platform on Biodiversity and Ecosystem Services. McElwee, P. D., Harrison, P. A., van Huysen, T. L., Alonso Roldán, V., Barrios, E., Dasgupta, P., DeClerck, F., Harmáčková, Z. V., Hayman, D. T. S., Herrero, M., Kumar, R., Ley, D., Mangalagiu, D., McFarlane, R. A., Paukert, C., Pengue, W. A., Prist, P. R., Ricketts, T. H., Rounsevell, M. D. A., Saito, O., Selomane, O., Seppelt, R., Singh, P. K., Sitas, N., Smith, P., Vause, J., Molua, E. L., Zambrana-Torrel, C., et Obura, D. (dir. pub.). Secrétariat de l'IPBES, Bonn (Allemagne). <https://doi.org/10.5281/zenodo.13850289>.

l'accent, entre autres, sur les politiques de redistribution permettant de répondre aux besoins des personnes rendues vulnérables par leur application, sur une plus grande cohérence des politiques dans tous les secteurs, sur une action coordonnée au-delà d'un certain nombre d'endroits spécifiques, et sur la contextualisation et le suivi de leurs impacts multiples du point de vue de l'adaptation (*établi mais incomplet*) {5.4.6, 5.4.8}. Ces éléments clés à prendre en compte pour des réformes significatives ont un potentiel considérable pour ce qui est de produire des résultats positifs (*établi mais incomplet*) {5.4.6, 5.4.8}.

C10. La société civile joue un rôle important dans l'instauration d'un changement transformateur, et elle est plus efficace lorsque l'environnement est favorable. Elle s'acquitte de ce rôle en mobilisant les citoyen(ne)s, en créant des initiatives qui se propagent et en faisant répondre les gouvernements et le secteur privé de leurs pratiques environnementales préjudiciables. L'appui aux initiatives de la société civile en faveur d'un monde juste et durable et l'amplification de ces dernières ainsi que la protection des défenseur(se)s de l'environnement contre la violence et les violations de leurs droits facilitent le changement transformateur (mesure 2.4) (*bien établi*) {5.4.4}. L'éducation, en particulier l'éducation civique, joue un rôle essentiel dans la promotion d'un engagement actif dans les pratiques de durabilité (*bien établi*) {5.7.4}. En alimentant le débat public et en examinant de près l'impact des entreprises sur la biodiversité, les citoyen(ne)s ont contribué à créer des normes volontaires du marché pour la production et le commerce durables et à promouvoir l'adoption de ces normes (*bien établi*) {5.4.4}. Les organisations de la société civile ont également expérimenté des innovations sociales qui peuvent aider à freiner le déclin de la nature (*bien établi*) {5.4.4}. Un examen systématique de 100 études de cas empiriques d'innovations sociales rurales à travers l'Europe au cours de la période 1970-2024 illustre la variété des innovations sociales et des changements délibérés dans les secteurs de l'agroalimentaire, du tourisme et de la sylviculture (*bien établi*) {5.4.4}.

Une analyse de 2 802 mobilisations sociales en faveur de l'environnement qui se sont produites au cours de la période 1992-2022 a mis en évidence un total de 46 955 incidents qui ont porté atteinte à 13 des 23 objectifs du Cadre mondial de la biodiversité de Kunming-Montréal. Environ 40 % de ces mobilisations sociales (1 083) ont eu lieu dans des zones faisant partie des 30 % les plus importantes parmi les régions prioritaires en matière de conservation des espèces (*bien établi*) {5.4.4}. Les mouvements sociaux ont identifié des menaces telles que la perte de biodiversité, la contamination des sols, les effets des changements climatiques, la dégradation des paysages, la déforestation, la dégradation des eaux de surface et des eaux souterraines et le trop-plein de déchets. Beaucoup de mobilisations (54 %) ont abouti à des résultats réformistes (par exemple, des solutions techniques, l'application des réglementations existantes ou des compensations) et environ un quart (27 %) à des résultats régressifs, qui ne se limitaient pas à l'échec des actions en justice, mais comprenaient aussi des répressions et des actes de violence contre les militant(e)s. Dix-neuf pour cent ont eu des résultats possédant un potentiel transformateur, dont le retrait, l'annulation ou la suspension temporaire de l'activité ayant déclenché la mobilisation sociale (**figure SPM.11**) (*bien établi*). Malgré leur importance cruciale, les actions menées par les mouvements environnementaux et les organisations de la société civile n'ont reçu qu'une attention limitée de la part des chercheur(se)s (**figure SPM.10**). La gouvernance inclusive et la reconnaissance des droits individuels peuvent réduire la vulnérabilité des initiatives socio-environnementales et permettre aux acteurs de contribuer au changement transformateur en tant que collaborateurs, plutôt qu'opposants (*établi mais incomplet*) {5.4.4, 5.6.2}. Les efforts déployés par les gouvernements pour mettre en place des politiques relatives au devoir de vigilance des entreprises ainsi que des accords commerciaux tenant compte de la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones et de la législation en matière de droits humains, et les campagnes de désinvestissement ciblant les entreprises impliquées dans des violations des droits, ont le potentiel d'amplifier l'impact des initiatives de la société civile pour un changement transformateur vers un monde juste et durable (*bien établi*) {5.4.4}.

C11. Les trajectoires de changement transformateur font intervenir divers acteurs travaillant collectivement à la mise en œuvre de mesures intégrées et résolues associées à des stratégies visant à réaliser les visions d'avenir souhaitées (figure SPM.12). De nombreuses initiatives spécifiques au contexte ont promu, accéléré et mis à l'échelle des changements transformateurs vers un monde juste et durable où les humains et la nature prospèrent ensemble (*établi mais incomplet*) {2.2, 3.1, 3.5.5, 5.8}. Le changement transformateur est rarement le résultat d'un événement, d'un facteur ou d'un acteur unique. Il est mieux compris comme un cheminement ou un processus faisant intervenir une capacité d'action collective et de multiples changements en cascade qui se déclenchent et se renforcent les uns les autres, souvent de manière inattendue (*bien établi*) {3.2, 3.5}. Les trajectoires transformatrices se font jour et se développent grâce à des actions menées en continu et séquentiellement dans un contexte donné, alignées sur les visions, les stratégies et les principes du changement transformateur. Des conditions favorables facilitent les processus de transformation fondés sur des valeurs et des systèmes de savoirs diversifiés pour réaliser des visions d'avenir (*bien établi*) {2.3.2, 3.2, 5.8.2}. Des ensembles spécialement adaptés d'options économiques, juridiques et de gouvernance peuvent être constitués en vue d'atteindre différents avènements souhaitables pour les humains et la nature, sur la base de différents cadres de valeurs ; toutefois, ces éléments ne s'excluent pas mutuellement et peuvent être associés de diverses manières en fonction des besoins (*établi mais incomplet*) {3.2.2, 3.2.4, 3.5.1}. Les interdépendances complexes, les dépendances au sentier, les blocages et les obstacles, ainsi que les facteurs contextuels changeants, démontrent l'importance des approches itératives et réflexives pour la planification,

la mise en œuvre, le suivi, l'évaluation et l'examen des initiatives de changement transformateur (voir l'**encadré SPM.9** pour les lacunes en matière de connaissances) (*bien établi*) {1.3.2, 5.6.3, 5.6.4}.



Figure SPM.12. Les synergies entre les principes, les visions d'avenir, les approches et les stratégies permettent de traiter les obstacles et les défis et guident les actions et les initiatives le long de trajectoires de changement transformateur vers un monde juste et durable. Des stratégies et mesures transformatrices peuvent être identifiées et mises en œuvre pour atteindre des objectifs globaux, tels que les 23 cibles du Cadre mondial de la biodiversité de Kunming-Montréal {tableau 5.8.1}. Par exemple, dans le cas de la cible 14 (Intégrer la biodiversité dans le processus décisionnel à tous les niveaux), le principal défi en matière de mise en œuvre est l'inadéquation des politiques et l'inadaptation des institutions {4.2.3}. Les mesures identifiées comprennent le renforcement de la biodiversité dans la gouvernance intégrée et le renforcement de l'apprentissage par une gouvernance informée, responsable et adaptative {5.8, tableau 5.4}. Les résultats souhaités sont facilités par le développement des capacités de transformation, qui font référence aux connaissances, compétences, attitudes et ressources nécessaires pour réaliser un changement transformateur {1.4, 1.2}. La réalisation du potentiel de changement transformateur vers un monde juste et durable implique une approche de l'ensemble de la société et du gouvernement, où chacun a un rôle à jouer. L'évaluation du changement transformateur démontre que les principes, les visions d'avenir, les approches et les stratégies peuvent fonctionner en synergie pour surmonter les obstacles et les défis du changement transformateur. Elle conclut que le changement transformateur est difficile, complexe et exigeant, mais aussi urgent, nécessaire et possible.

Encadré SPM.8. Les transitions agroécologiques comme exemples de changement transformateur

Les transitions agroécologiques offrent un exemple puissant de changement transformateur dans les systèmes alimentaires qui a conduit à une réorientation des pratiques agricoles non durables vers des solutions équitables et respectueuses de la biodiversité {5.8.2}. Reconnaisant le rôle essentiel des petites exploitations agricoles, ces transitions portent sur la sécurité alimentaire, la pauvreté, la restauration de la biodiversité, l'adaptation aux changements climatiques et la réduction des risques de catastrophe. Alignée sur les principes du changement transformateur {1.3.2}, l'agroécologie met l'accent sur l'équité, le pluralisme et les responsabilités relationnelles. Elle milite en faveur de systèmes agroalimentaires durables, remettant en cause les discours dominants sur l'agriculture industrielle tout en promouvant la justice distributive et la restauration de la biodiversité, et incarne des valeurs holistiques englobant la diversité écologique, les synergies, la résilience et des valeurs sociales telles que l'équité et la dignité {2.4}. La cocréation de connaissances et l'autonomisation, qui sont au cœur de son action,

permettent aux mouvements de base d'impulser des évolutions {3.2.5, 5.7.5}. L'agroécologie propose des connaissances exploitables pour restaurer les sols et rendre l'agriculture plus durable et plus résistante dans tous les pays, comme le démontrent les 30 % d'exploitations agricoles (principalement à petite échelle) dans le monde qui ont adopté certaines pratiques agroécologiques ou repensé leurs systèmes de production {5.8.2}.

Les obstacles à la généralisation de l'agroécologie comprennent les narratifs bien ancrés favorisant l'agriculture industrielle et les asymétries sur le plan du financement de la recherche {4.2.5}. Les investissements dans le domaine de l'innovation agricole favorisent des technologies et des approches qui dissocient l'agriculture de la nature et la rendent dépendante de ressources non renouvelables et de technologies fournies par quelques multinationales. Ces asymétries des investissements tant publics que privés dans la recherche et le développement contribuent à maintenir un écart de productivité estimé à 20 % entre les systèmes agricoles industriels et alternatifs {5.8.2}, alors que diverses études mettent en évidence des cas d'augmentation substantielle du rendement, de l'emploi et de la rentabilité des exploitations imputables aux pratiques agroécologiques {5.3.4, 5.8.2} et les retombées positives de ces dernières en matière de réduction des gaz à effet de serre et de conservation de la biodiversité {5.8.2}. En effet, de nombreux exemples provenant de toutes les régions du globe prouvent l'efficacité de l'agroécologie pour ce qui est de renforcer la résilience climatique, recycler les ressources et promouvoir la circularité. Diverses initiatives communautaires illustrent les valeurs relationnelles favorisant les économies locales et la cohésion sociale.

Les leçons de l'agroécologie pour un changement transformateur

1. Diversité des points d'entrée : les transitions agroécologiques démontrent qu'un changement transformateur peut se produire à partir de divers points d'entrée. Qu'il s'agisse de modifier les choix de cultures, les pratiques agricoles, la demande des consommateurs(rice)s, l'engagement de la communauté ou les politiques favorables, il existe de multiples chemins menant à la durabilité.

2. Approches spécifiques au contexte : il est essentiel de reconnaître la diversité des approches contextuelles. Loin de prescrire des plans ou des recettes, l'agroécologie met l'accent sur la compréhension et le respect des valeurs, des normes et des coutumes locales. Ce qui fonctionne dans une région peut nécessiter une adaptation au contexte écologique et culturel d'une autre.

3. Apprentissage itératif et adaptation : les transitions agroécologiques impliquent un processus itératif et transdisciplinaire de suivi, d'évaluation et d'apprentissage. Cette approche dynamique garantit que les pratiques évoluent en fonction des conditions locales, favorisant un dialogue de sagesse, d'amélioration continue et de résilience.

4. Réorganisation à l'échelle du système : l'agroécologie met en évidence l'importance d'une réorganisation fondamentale à l'échelle du système sur les plans technologique, économique et social. Cette démarche est alignée sur le changement transformateur nécessaire pour s'attaquer aux causes profondes de l'appauvrissement de la biodiversité et du déclin de la nature.

Le tableau ci-dessous fournit quelques exemples de transition agroécologique (des précisions supplémentaires sur chaque exemple sont disponibles dans la base de données des études de cas) {5.8.2}.

Processus amélioré	Exemples
Résilience face aux changements climatiques	<p>À la suite de l'ouragan Mitch qui s'est abattu sur l'Amérique centrale en 1998, les exploitations agroécologiques biodiversifiées, y compris celles qui pratiquaient l'agroforesterie, l'agriculture en courbes de niveau et les cultures de couverture, ont conservé 20 à 40 % de terre arable en plus, subi moins d'érosion et enregistré des pertes économiques moins élevées par rapport aux exploitations voisines pratiquant des monocultures conventionnelles.</p> <p>Les ménages pastoraux du nord de la Patagonie ont fait preuve d'une plus grande résilience face à dix années de sécheresses fréquentes et se sont remis plus rapidement d'une pluie massive de cendres volcaniques en 2011. Ils ont pu se diversifier, en s'appuyant sur des variétés locales et adaptées et sur leurs connaissances, et les décisions domestiques étaient partagées entre les hommes et les femmes éleveurs.</p>
Recyclage et régulation des nuisibles	<p>En Asie, les systèmes rizicoles intégrés associent la culture du riz à d'autres pratiques agricoles telles que l'élevage de poissons ou de canards, ou la plantation d'arbres. Le riz et les poissons forment une symbiose : le riz fournit aux poissons un abri, de l'ombre et un abaissement de la température de l'eau, ainsi que des insectes herbivores et d'autres</p>

	<p>petits animaux qui se nourrissent de ses grains, et profite en retour des déchets azotés produits par les poissons, ainsi que de la réduction des populations d'insectes nuisibles tels que les cicadelles brunes, des maladies telles que la pourriture à sclérotés de la gaine et des mauvaises herbes que ceux-ci apportent.</p> <p>Les systèmes de culture « push-pull » d'Afrique de l'Est combinent des espèces qui repoussent les insectes nuisibles et attirent leurs ennemis naturels grâce à des substances sémiocchimiques volatiles ; de telles combinaisons d'espèces (par exemple, céréales, légumineuses et graminées) peuvent fournir d'autres services, tels que la production de fourrage, la fixation biologique de l'azote et le contrôle de l'érosion.</p>
Synergies par le moyen de la diversification	<p>Les systèmes agroforestiers qui comprennent des arbres à racines profondes peuvent capter les nutriments que les racines des cultures annuelles laissent échapper, améliorer le bilan hydrique des terres cultivées et des prairies, et améliorer le bien-être des animaux.</p> <p>Au niveau mondial, la fixation biologique de l'azote par les légumineuses dans les systèmes de culture intercalaire ou de rotation permet d'économiser près de 10 millions de dollars d'engrais azotés par an, tout en contribuant à la santé des sols ainsi qu'à l'atténuation et à l'adaptation aux changements climatiques.</p> <p>Il a été démontré que les pays qui possèdent une plus grande diversité de cultures offrent également plus d'emplois agricoles.</p>
Circularité par le moyen de l'intégration entre culture et élevage	<p>Le cycle des nutriments représente 51 % de la valeur économique de tous les services écosystémiques non liés à l'approvisionnement. L'intégration de l'élevage dans les systèmes de culture joue un rôle crucial, car elle favorise le recyclage des matières organiques en utilisant les déjections animales pour le compostage, ou directement comme engrais, et les résidus ainsi que les sous-produits des cultures pour nourrir le bétail. Environ 15 % de l'azote appliqué aux cultures provient des effluents d'élevage, ce qui met en évidence les synergies résultant de l'intégration de la culture et de l'élevage. L'agriculture mixte permet d'alterner les cycles de culture et de pâturage, ce qui favorise une gestion régénératrice de la fertilité des sols.</p>
Promotion des valeurs humaines et des économies locales	<p>Dans de nombreuses régions du monde, les initiatives agroécologiques communautaires illustrent les principes d'équité et de justice et contribuent à leur résilience sociale (par exemple, face aux pénuries alimentaires lors de la pandémie de coronavirus 2019 (COVID-19)). Ces initiatives font participer les communautés locales aux processus décisionnels, en respectant leurs connaissances traditionnelles et en favorisant un sentiment d'appropriation des pratiques agricoles. Les modèles d'agriculture soutenue par la communauté, dans lesquels les consommateur(rice)s font directement vivre les agriculteur(rice)s locaux(les), illustrent la manière dont l'agroécologie peut créer des valeurs et des responsabilités relationnelles chez les producteur(rice)s et les consommateur(rice)s.</p> <p>L'<i>Unión de Trabajadores de la Tierra</i>, qui a vu le jour en Argentine après la crise économique de 2001, est un exemple de transformation à grande échelle du système alimentaire. Elle regroupe aujourd'hui 22 334 familles d'agriculteur(rice)s (sur un total de 33 400 petites exploitations familiales dans le pays) qui procurent des aliments agroécologiques à des prix abordables par l'intermédiaire de 420 points de vente et de la vente en ligne, indépendamment de l'aide gouvernementale.</p>

Encadré SPM.9. Lacunes dans les connaissances sur les causes profondes de la perte de biodiversité et les déterminants des changements transformateurs nécessaires à la réalisation de la Vision 2050 pour la biodiversité

Le domaine transdisciplinaire de la recherche sur le changement transformateur se développe, mais il est encore jeune. Il n'a pas intégré les idées fondamentales de nombreuses théories et cadres qui ne se sont pas explicitement déclarés comme se rapportant au changement transformateur. Au-delà des questions liées à l'absence d'une telle intégration théorique, l'évaluation du changement transformateur identifie de multiples types de lacunes sur le plan des connaissances, qui vont de l'insuffisance des données géographiques, juridiques et linguistiques disponibles au manque d'informations sur les impacts des interventions ou les relations entre les interventions en vue du changement transformateur et leurs impacts multidimensionnels {tableau 1.4}. Chaque chapitre signale celles concernant spécifiquement son thème. À partir de ces dernières et d'une évaluation plus large du domaine, il est important de mettre en évidence certaines lacunes en ce qui concerne les connaissances générales et la traduction des connaissances en actions, notamment celles décrites ci-dessous.

Suivre et évaluer le changement transformateur

1. Paramètres de mesure et indicateurs. Alors que la mise au point de nouveaux paramètres de mesure et indicateurs pour évaluer les changements transformateurs est en cours, il reste encore beaucoup à faire en termes d'évaluation des impacts sur la nature et sur les personnes, y compris les effets des subventions, des mouvements sociaux et d'autres interventions {1.3.2, 2.3.5, 2.6, 4.2.1, 4.2.2, 5.5.4}. Il est également nécessaire de disposer d'indicateurs précoces plus fiables permettant de prédire les changements transformateurs réussis. L'inclusion d'indicateurs basés sur différents systèmes de savoirs, visions du monde et valeurs présente un défi supplémentaire {1.5, 4.2.5}.

2. Surveillance à toutes les échelles. Des lacunes importantes dans le suivi et l'évaluation des mesures transformatrices à diverses échelles et dans de multiples contextes existent, notamment en ce qui concerne leur efficacité à long terme {1.5, 2.6, 3.5.6, 4.2.3, 5.6.2, 5.6.3, 5.6.4}.

3. Intégration de différentes approches. On ne sait pas bien comment intégrer les preuves des dimensions sociales et écologiques des processus de changement transformateur, ainsi que les approches qualitatives et quantitatives {1.5, 2.3.5, 2.6, 3.3, figure 3.4, tableau 3.2}. La coordination des connaissances aux fins de transitions efficaces en matière de durabilité présente des lacunes {2.2.3, 3.5.1, 4.4, 5.7.5}. En outre, les outils permettant d'évaluer les surprises et les incertitudes liées à ces processus ne sont pas suffisamment développés, notamment en ce qui concerne leurs impacts différentiels sur la nature et les populations {4.4, 5.4.2}.

Surmonter les défis au changement transformateur

1. Avantages et compromis. Il existe peu de documents et d'évaluations portant sur les avantages et les compromis (y compris les effets voulus et non voulus) accompagnant différentes mesures transformatrices, notamment en ce qui concerne les principes d'équité et de justice, de pluralisme et d'inclusion, et les relations respectueuses et réciproques entre les humains et la nature au fil du temps {1.5, 2.3.5, 3.5.4, 5.7.1}.

2. Élaboration de visions d'avenir et processus participatifs. Bien que les visions d'avenir d'un monde durable soient essentielles pour inspirer un changement transformateur, la manière dont ces visions sont élaborées dans diverses cultures et divers contextes est insuffisamment comprise {2.2.3, 2.3.5}. Les processus participatifs, en particulier ceux faisant intervenir les peuples autochtones et les communautés locales, ne sont pas suffisamment intégrés dans l'élaboration et l'évaluation de ces visions {2.2.3, 2.3.5, 3.5.4, 5.7.5}.

3. Innovations technologiques. Une évaluation du potentiel transformateur des innovations technologiques pour la réalisation d'un avenir juste et durable est nécessaire, y compris une évaluation critique des impacts négatifs et conséquences involontaires, ainsi que des effets distributifs dans le temps {2.3.3, 3.2.5, 3.2.6, 4.4, 5.4.2}.

4. Gouvernance et structures institutionnelles. Il convient de se pencher sur les facteurs institutionnels et les relations de pouvoir qui influencent et façonnent les stratégies de gouvernance, y compris le rôle du lobbying, de la désinformation et de la corruption dans la remise en question ou le blocage des processus de changement transformateur, ainsi que les interdépendances mondiales et les dépendances dans les réseaux d'acteurs sous-jacents {4.2.3, 4.4, 5.2, 5.6.1}.

5. Les relations de domination en tant qu'obstacles au changement transformateur. Bien qu'il existe une littérature abondante sur la façon dont les relations de domination constituent des causes sous-jacentes de la perte de biodiversité, les ouvrages examinant la manière dont les éléments de ces relations font obstacle au changement transformateur sont peu nombreux. Le nombre d'études empiriques sur les relations de domination en tant qu'obstacles au changement transformateur est très faible, et celles qui existent abordent la question de manière implicite plutôt que comme thème central {4.1, 5.3.1, 5.3.2, 5.7.1, 5.7.5}.

6. Relations entre la science et les politiques. Une meilleure compréhension des relations entre la science et les politiques, de l'intégration de différents systèmes de savoirs dans les processus d'apprentissage transdisciplinaires et des structures de pouvoir sous-jacentes s'impose {5.6.4}.

Renforcer les capacités en matière de changement transformateur

1. Études de cas. Très peu d'informations existent concernant l'intégration d'études de cas sur les changements transformateurs à différentes périodes pour en tirer des conclusions générales. Ces études de cas sont essentielles pour comprendre comment les processus de transformation se déroulent dans la pratique et peuvent fournir des indications précieuses sur les facteurs de réussite ou d'échec. Une documentation et une analyse plus rigoureuses

des cas (antérieurs et actuels) sont nécessaires pour établir une base empirique solide en vue d'intensifier les actions de transformation {3.4, figure 3.5, 5.2, 5.4.4}.

2. Imagination. Il convient de combler le déficit d'imagination dans l'élaboration de visions d'avenirs positifs où les êtres humains sont considérés comme faisant partie intégrante de la nature et vivant en harmonie avec elle (encadré 2.1, figure 2.2).

3. Perspectives culturelles et dimensions sociales. Les dimensions culturelles du changement transformateur restent sous-explorées, notamment en ce qui concerne la manière dont les différentes cultures et sociétés envisagent des avenir positifs où les humains et la nature sont intégrés de manière harmonieuse et dont les changements de valeurs culturelles peuvent être soutenus pour faire progresser le changement transformateur en vue d'un monde juste et durable {5.3.1, 5.3.3, 5.3.4, 5.7.1, 5.7.2, 5.7.3, 5.7.4, 5.7.5}. Les besoins spécifiques et les questions qui préoccupent les divers groupes d'acteurs sociaux sont également sous-représentés dans les travaux sur le changement transformateur {1.5, 5.2, 5.3.1, 5.7.1}. Des recherches supplémentaires sont nécessaires sur la manière dont les différents acteurs sociaux et les perspectives culturelles peuvent contribuer à des transformations plus larges en matière de durabilité {1.5, 3.2.1, 3.5.5, 5.2, 5.7}.

4. Fondements philosophiques et théoriques. Une évaluation des hypothèses philosophiques et théoriques sous-jacentes et des épistémologies du changement transformateur, en particulier leur lien avec l'apprentissage et le développement des adultes, est nécessaire {5.7.4}.

5. Transformations intérieures et autonomisation. Une évaluation du rôle joué par les capacités de transformation, y compris les transformations intérieures et l'autonomisation, dans les processus de changement transformateur, et de la manière de cultiver ces capacités est nécessaire {2.3.4, figure 2.5, 3.2.1, 5.2, 5.7}.

En classant ces lacunes par ordre de priorité grâce à une recherche transdisciplinaire intégrative et exploitable, on peut orienter la science, la politique et la société vers un changement transformateur et les pousser à l'action. Le nombre de recherches générales sur le changement transformateur aux fins de la durabilité mondiale dépasse de deux ordres de grandeur celui des recherches appuyées par des études de cas. Cela indique une lacune sur le plan de la mise en œuvre, qui peut être comblée en reliant les connaissances et les actions afin de produire des résultats spécifiques au contexte et mesurables conduisant à des changements transformateurs.

Appendice I : Indication du degré de confiance

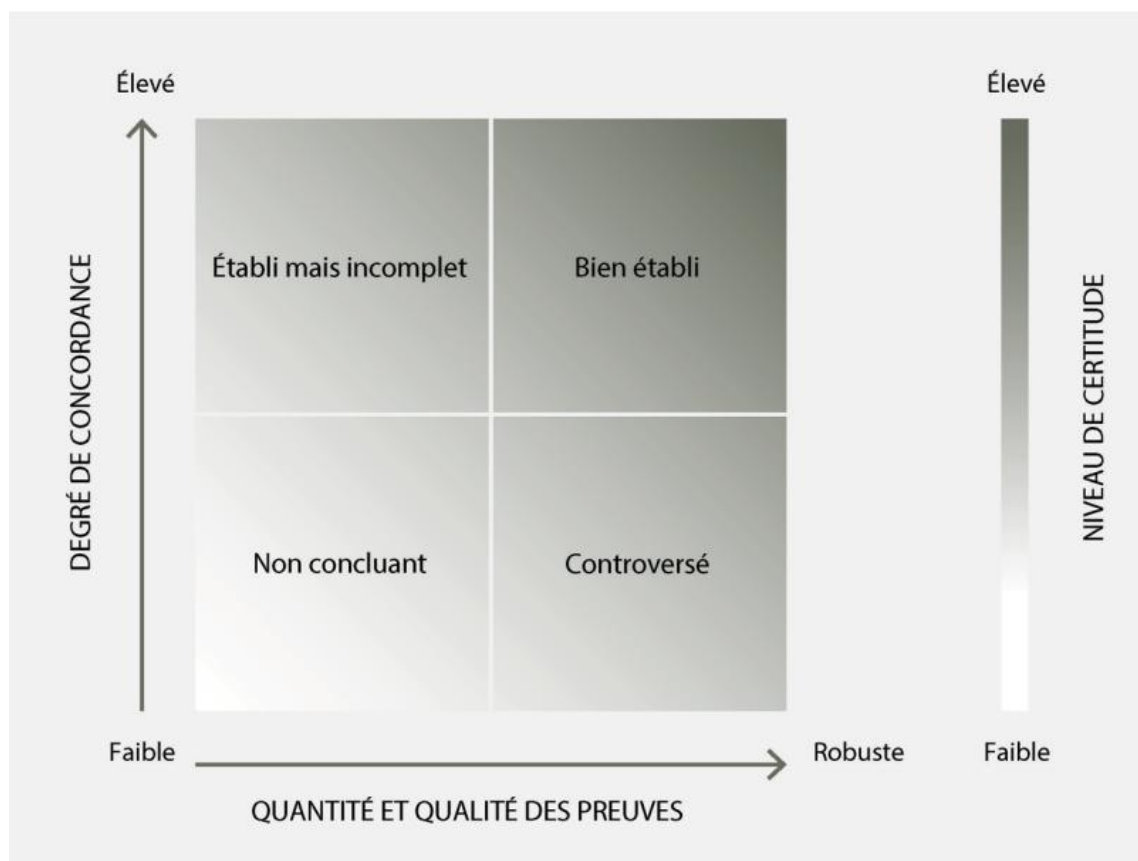


Figure SPM.A1. Diagramme à quatre cases pour l'indication quantitative du degré de confiance. Le degré de confiance augmente au fur et à mesure que l'on se déplace vers la droite et vers le haut, comme le montrent les nuances plus foncées. Source : IPBES (2016)²¹. Des informations supplémentaires concernant l'approche sont fournies dans le guide sur la réalisation des évaluations de l'IPBES²².

Dans la présente évaluation, le degré de confiance accordé à chacune des grandes conclusions repose sur la quantité et la qualité des éléments de preuve ainsi que sur leur degré de concordance (**figure SPM.A1**). Les éléments de preuve comprennent des données, des théories, des modèles et des avis d'expert(e)s.

- **Bien établi** : il existe une méta-analyse complète, ou une autre synthèse complète, ou plusieurs études indépendantes qui concordent ;
- **Établi mais incomplet** : il y a consensus, mais le nombre d'études reste limité ; il n'existe pas de synthèse complète et/ou les études existantes n'abordent pas la question de façon précise ;
- **Controversé** : plusieurs études indépendantes existent, mais leurs conclusions ne concordent pas ;
- **Non concluant** : les éléments de preuve sont limités ou inexistantes, ou reposent sur des suggestions ou des hypothèses.

²¹ IPBES (2016) : Résumé à l'intention des décideurs du rapport d'évaluation de la Plateforme intergouvernementale scientifique et politique sur la biodiversité et les services écosystémiques concernant les pollinisateurs, la pollinisation et la production alimentaire. Potts, S. G., Imperatriz-Fonseca, V. L., Ngo, H. T., Biesmeijer, J. C., Breeze, T. D., Dicks, L. V., Garibaldi, L. A., Hill, R., Settele, J., Vanbergen, A. J., Aizen, M. A., Cunningham, S. A., Eardley, C., Freitas, B. M., Gallai, N., Kevan, P. G., Kovács-Hostyánszki, A., Kwapong, P. K., Li, J., Li, X., Martins, D. J., Nates-Parra, G., Pettis, J. S., Rader, R. et Viana, B. F. (dir. pub.). Secrétariat de l'IPBES, Bonn (Allemagne). <http://doi.org/10.5281/zenodo.2616458>.

²² IPBES (2018) : IPBES Guide on the Production of Assessments. Secrétariat de la Plateforme intergouvernementale scientifique et politique sur la biodiversité et les services écosystémiques, Bonn (Allemagne). Consultable à l'adresse suivante : <https://ipbes.net/guideproduction-assessments>.

Appendice 2

Orientations pratiques pour réaliser le potentiel transformateur des politiques, projets et autres initiatives dans tous les secteurs afin de lutter contre la perte de biodiversité et le déclin de la nature

On trouvera dans la présente annexe des orientations pratiques sur la manière d'utiliser l'évaluation du changement transformateur pour faciliter la réalisation des objectifs et cibles du Cadre mondial de la biodiversité de Kunming-Montréal ainsi que des objectifs de développement durable. Le changement transformateur est un processus consistant à abandonner les approches fragmentées, partielles et instrumentales, qui ne s'attaquent pas aux causes sous-jacentes de la perte de biodiversité et du déclin de la nature, au profit d'initiatives intégrées guidées par les principes de ce changement.

Afin d'atteindre les objectifs mentionnés plus haut, il est nécessaire de reconnaître que tous les groupes d'acteurs peuvent contribuer au changement visé. Les stratégies et les mesures évaluées dans le présent rapport facilitent la réalisation des visions d'un monde juste et durable lorsqu'elles : a) s'attaquent aux causes sous-jacentes de la perte de biodiversité et du déclin de la nature ; b) s'appuient sur une série de théories et d'approches ; c) contribuent à résoudre les défis mondiaux qui font obstacle au changement transformateur.

La **figure SPM.A2** propose des orientations pratiques en 10 étapes sur l'utilisation de l'évaluation pour induire un changement transformateur. L'objectif est d'encourager une approche faisant intervenir l'ensemble du gouvernement et de la société. Les 10 étapes itératives décrites dans la figure ne constituent pas une liste de contrôle, mais fournissent plutôt des indications pratiques sur la marche à suivre pour réaliser le potentiel transformateur des politiques, projets et autres initiatives dans n'importe quel secteur afin de lutter contre la perte de biodiversité et le déclin de la nature.



1 Identifiez une politique, un projet ou toute autre initiative ayant un potentiel transformateur sur le plan de la lutte contre la perte de biodiversité et le déclin de la nature (voir chapitres 1 et 5). Quels sont les résultats souhaités ?

.....

Quels sont les acteurs impliqués dans l'élaboration et la mise en œuvre de cette initiative (voir chapitre 5) ?
 Directement :
 Indirectement :

2 Quelles sont les valeurs fondamentales de votre initiative ? En d'autres termes, qu'est-ce qui vous tient à cœur ?

Ces valeurs sont-elles alignées sur les quatre principes du changement transformateur ?
 OUI NON NE SAIT PAS

Si la réponse est oui, veuillez décrire comment.

Si ce n'est pas le cas, comment ces principes peuvent-ils être inclus ?



3 À quelles stratégies de transformation cette initiative contribue-t-elle (voir chapitre 5) ? (la réponse peut être une, plusieurs, aucune ou autre)

.....

4 L'initiative s'attaque-t-elle à une ou plusieurs des causes sous-jacentes de la perte de biodiversité ?
 OUI NON Si la réponse est non, revenir à l'étape 2.
 Si la réponse est oui, veuillez préciser :



5 Décrivez la ou les visions à réaliser :

La vision est-elle inclusive (elle fait participer et prend en compte tous les groupes d'acteurs) et globale (multidimensionnelle) ?
 OUI NON JE NE SAIS PAS Si la réponse est non, revenir à l'étape 2.
 Si ce n'est pas le cas, comment peut-on l'ajuster ou le compléter ?

APPROCHES

6

Quelles sont les **approches du changement transformateur** incluses dans l'initiative

Systèmes De transformation interne De cocréation de connaissances
 Structurale De renforcement des capacités Scientífico-technologique

Ces questions sont-elles abordées de manière intégrée, en tenant compte des interactions entre les **conceptions, les structures et les pratiques** ?

Si ce n'est pas le cas, **que manque-t-il** ?

DÉFIS

7

Relations de domination omniprésentes forgées à l'époque des colonies

Inégalités économiques et politiques

Inadéquation des politiques et inadapation des institutions

Modes de consommation et de production non durables

Accès insuffisant à des technologies moins polluantes et manque de coordination des systèmes de savoirs et d'innovation

Les changements transformateurs posent de nombreux défis. **Quels sont ceux que vous anticipez** comme étant les plus importants pour votre initiative ? Comment se rapportent-ils aux **défis sociétaux globaux qui entravent le changement transformateur** ?

Que faut-il changer pour résoudre ces défis (passer de quoi à quoi) ?

MOYENS DE...

8

Comment pouvez-vous intégrer de nouvelles façons de penser (c'est-à-dire des modifications des conceptions), d'organiser (c'est-à-dire des structures) et de faire (c'est-à-dire des pratiques) pour surmonter ces défis ?

ACTEURS

9

Certains groupes d'acteurs manquent-ils pour faire évoluer les conceptions, les structures et les pratiques en vue de lutter contre la perte de biodiversité et le déclin de la nature ?

Si oui, comment peuvent-ils être inclus ou mobilisés ?

MESURES

10

Précisez les **mesures spécifiques** qui seront menées pour s'attaquer aux causes sous-jacentes de la perte de biodiversité, **modifier les conceptions, les structures et les pratiques** et incarner les quatre principes du changement transformateur.

Précisez également qui en assurera l'exécution, avec qui, comment et quand.

Comment ces actions contribuent-elles à la réalisation des visions identifiées ?

Quelles sont les conséquences involontaires possibles et comment peut-on y remédier de manière stratégique ?

Figure SPM.A 2. Orientations pratiques pour réaliser le potentiel transformateur des politiques, projets et autres initiatives dans tous les secteurs